LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Dans les Laurentides
sur le chemin de Ste-Adèle à Ste-Marguerite
LE RESTAURANT Nicky
GRILLADES
FRUITS DE MER
Sortie 69 de l'autoroute Réservations: 1-228-2426

Vol. LXX — No 167 | Ensoleillé. Passages nuageux. Maximum 27 | Montréal, vendredi 20 juillet 1979 | Férie | 25 CENTS

Trudeau reste à son poste: «Je suis encore le meilleur»

par Claude Turcotte

OTTAWA — Le journaliste qui présidait la conférence de presse du chef de l'opposition officielle, M. Trudeau, a commis l'inévitable lapsus de le présenter comme M. le premier ministre.

Le chef libéral, en excellente forme, a rétorqué tout de suite: « pas encore . Plus tard, au reporter qui lui demandait s'il comptait démissionner, il a dit: « Selon mon jugement, actuellement, je suis encore le meilleur. »

La conférence de presse n'était pas encore commencée et on avait déjà l'essentiel du message que Pierre Elliott Trudeau a voulu livrer hier après-midi à la presse parlementaire et à tous ceux qui ont des oreilles pour entendre, les libéraux mécontents comme les autres.

Au cours de ce premier face à face avec les journalistes depuis les dernières élections générales, M. Trudeau a certainement indiqué clairement que l'heure de la retraite n'a pas encore sonné pour lui, à moins que le parti libéral ne se charge lui-même de mettre le grelot en mouvement, ce qui demeure une considération tout à fait hypothétique.

Il a indiqué son intention de demeurer au poste encore quelques années et même de mener une autre campagne électorale, si elle devait venir assez tôt. Il a cependant ajouté que si les élections ne devaient avoir lieu que dans cinq ans, la probabilité de sa candidature devient beaucoup plus incertaine.

Mais en attendant, M. Trudeau se considère en excellente forme: « Bronzé, détendu et prêt à se battre. »

Au cours de cette conférence de presse, qui lui a permis une fois de plus de faire salle comble, M. Trudeau a paru en effet très déterminé, frondeur et sarcastique comme seul il sait l'être, mais probablement un peu insécure et nerveux.

On peut trouver un indice de sa volonté de demeurer à la tête des troupes libérales dans le fait qu'aujourd'hui même il se rend à Toronto pour assister à un meeting de l'exécutif du parti, puis il rencontrera

Voir page 6: Trudeau reste

Coup de filet des Alouettes

Les Alouettes de Montréal ont réalisé hier un coup de maître en faisant l'acquisition du secondeur Tom Cousineau, premier choix au repêchage de la Ligue nationale de football. Cousineau a préféré l'offre des Alouettes à celle des Bills de Buffalo, sur les conseils de son agent-négociateur Jimmy Walsh. Diplômé de l'Université Ohio State, Cousineau fera ses débuts au football professionnel à l'occasion du match opposant les Alouettes aux Stampeders de Calgary, mercredi, au Stade olympique.

— page 8

tourisme

Rome reste la magnifique

Rome, beauté tragique. Aujourd'hui souffrante et fragile, Rome reste la magnifique. Plus que toute autre grande capitale de l'Occident, Rome traduit les grands paradoxes de la condition humaine d'aujourd'hui. Rome ou le goût de vivre quand même...

— page 9

Des vacances à la ferme

Comment peut-on arriver à recevoir onze visiteurs à la fois, des inconnus et des citadins surtout, quand la maison compte déjà neuf personnes, sans compter les animaux, dont la pouliche née la veille. Les Dubord, de la Beauce, y parviennent, avec l'aide du programme Hébergement à la ferme.

— page 10

AU SOMMAIRE

■ Québec repousse de 19 heures sa menace d'expropriation de la société Asbestos — page 2

■ La pollution de la Yamaska: un ultimatum du ministres aux municipalités — page 3

■ Un autre déménagement indu: un éditorial de Lise Bissonnette — page 4

chezVITO
Cuisine Italienne authentique
La meilleure cave à Montréal
ATMOSPHÈRE, TRADITION, EXCELLENCE
735-3623
5412 Côte des Neiges
Montréal

Managua en délire accueille les sandinistes vainqueurs

MANAGUA (d'après Reuter et AFP) — Le drapeau noir et rouge des sandinistes flotte sur le bunker de Somoza. Managua a connu ses derniers combats hier, lorsque les sandinistes se sont emparés de la capitale, consacrant ainsi la déroute du régime Somoza et leur prise du pouvoir au Nicaragua.

La joie énorme contenue par la population de Managua depuis mardi, jour du départ d'Anastasio Somoza, s'est brusquement libérée avec l'entrée victorieuse des troupes sandinistes dans la capitale.

D'incroyables caravanes de véhicules de toutes sortes, phares allumés et klaxons coincés sillonaient la ville, chargés de grappes humaines hurlant leur plaisir. Les drapeaux rouge et noir du Front sandiniste flottaient partout et chacun reprenait en choeur le cri guérillero de « Patrie libre ou mourir ».

La statue du président Anastasio Somoza Garcia, le père du président démissionnaire et fondateur de la dynastie a été déboulonnée de son piédestal et trainée par des chaînes dans les rues de la ville.

Visiblement exténués, les combattants du Front parcouraient, fusil en l'air, les artères de Managua, faisant avec leurs doigt le V de la victoire.

« Le peuple du Nicaragua s'est enfin libéré de la tyrannie, Somoza est mort, le pouvoir revient au peuple », crient des groupes au bord de l'hystérie. « Vous comprenez après 40 ans sous le joug des Somoza, il est normal d'assister aujourd'hui à des débordements, nous tentons de les contrôler, mais c'est bien difficile », a dit un responsable.

Des rafales d'armes automatiques éclatent dans tous les coins, comme des feux d'artifice pour célébrer une fête. Pour la première fois depuis des mois, des années, la population nicaraguayenne peut descendre dans la rue sans crainte. « La nuit sera longue, il faut célébrer dignement notre libération et notre victoire », clame un sandiniste, drapeau dans une main, mitraillette dans l'autre et bonnet noir à la Che Guevarra sur la tête.

Les scènes les plus folles se sont déroulées dans l'enceinte de l'école d'entraînement de base de l'infanterie où se trouve le bunker présidentiel. Dans leur rage de détruire ce symbole de la Garde nationale et du passé, les guérilleros ont ravagé tous les bureaux et cantonnements. Un incroyable amas d'uniformes militaires, de souliers, de casques, d'armes, de munitions, jonchent les allées.

Chacun se sert, qui emportant un matelas, qui un sac à dos bourré, qui une boîte de stylos, une batterie de char ou un sac de riz. Les armes recueillies sont aussitôt partagées entre les vainqueurs qui les essaient en tirant en l'air dans un bruit d'enfer.

Près de l'aéroport où chacun attend l'arrivée du gouvernement, de la junte et des responsables sandinistes, une foule de plusieurs milliers de personnes s'est rassemblée pour acclamer les vainqueurs. « Nous l'attendons depuis si longtemps ce jour, ce que nous ressentons va bien au-delà de la joie. Maintenant nous allons pouvoir apprendre à ne plus avoir peur et à parler librement », a déclaré un manifestant, les larmes aux yeux.

Le mandat de M. Francisco Urcuyo, président par intérim aura duré moins de quarante-huit heures. Lui-même et ses principaux chefs militaires avaient quitté le pays précipitamment mercredi soir laissant les gardes nationaux combattre pour leur propre sort.

Les forces sandinistes de libération nationale ont pénétré dans Managua peu avant minuit. La population, passant outre au couvre-feu, est sortie dans la rue, criant, frappant sur des boîtes de métal aux cris de « Viva la revolucion ».

M. Urcuyo ayant quitté le pays sans donner l'ordre à la Garde nationale de déposer les armes, l'avance des sandinistes a provoqué la panique des soldats qui se sont enfuis en masse, en se débarrassant de leurs uniformes. Ceux qui ont fait un dernier baroud ont été rapidement mis hors de combat et vaincus. Selon certaines informations, des gardes civils ont pillé des maisons, emportant principalement de l'argent, des vêtements civils et des voitures.

Des gardes ayant à leur tête un mercenaire allemand ont dévalisé des journalistes à l'hôtel Intercontinental.

Un journaliste autrichien qui résistait a été rossé.

Selon certaines informations, bon nombre de gardes nationaux se sont rendus à l'aéroport de Las Mercedes, comme l'avaient fait la veille environ 200 d'entre

Voir page 6: Nicaragua

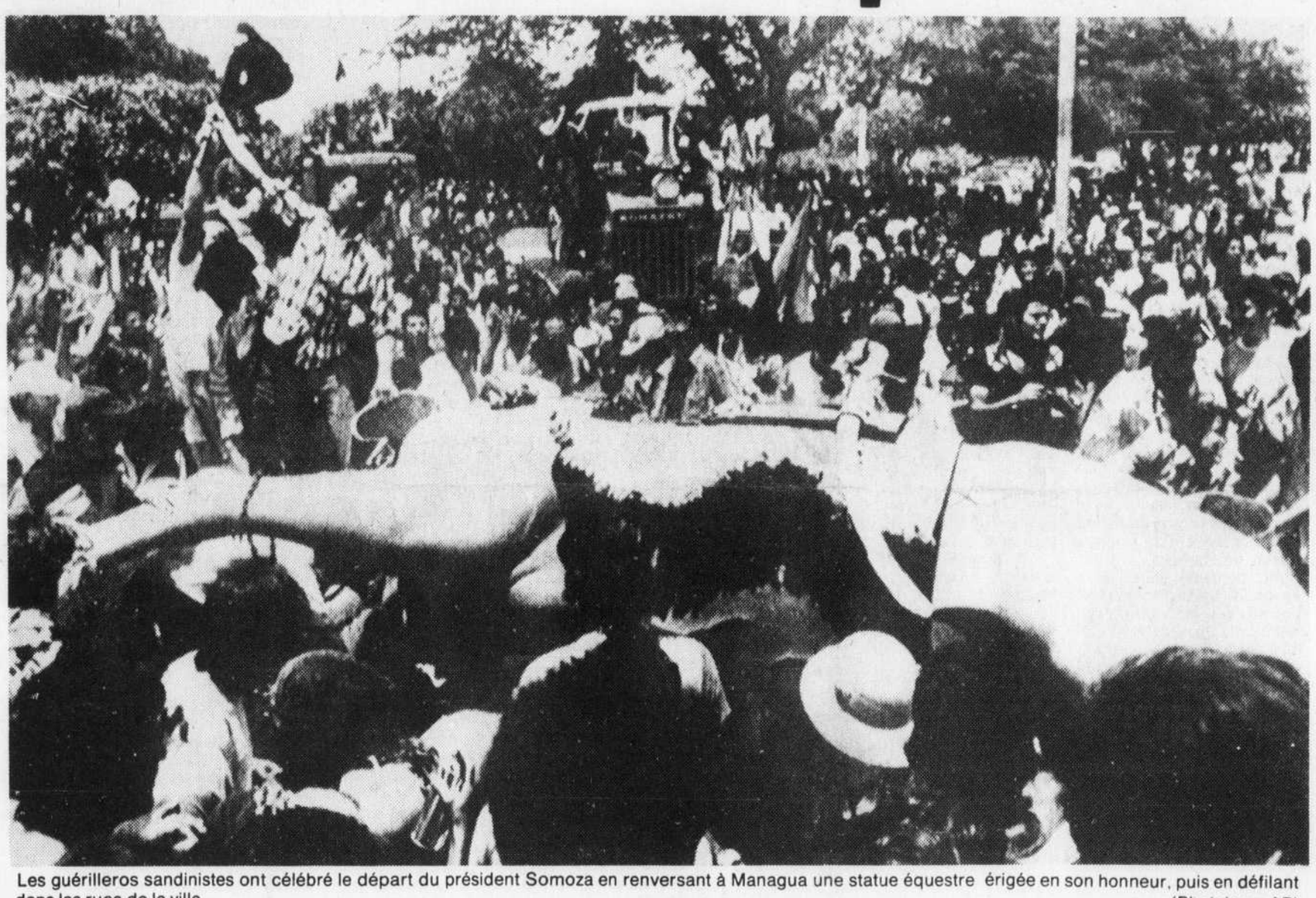

Les guérilleros sandinistes ont célébré le départ du président Somoza en renversant à Managua une statue équestre érigée en son honneur, puis en défilant dans les rues de la ville. (Photolaser AP)

Carter remplace Califano par Harris et Blumenthal par Miller

WASHINGTON (AFP) — Le président Carter a limogé hier deux de ses principaux ministres et accédé à la demande d'un troisième de quitter le gouvernement. D'autres bouleversements seront très probablement annoncés aujourd'hui en même temps que la composition complète du nouveau cabinet américain.

MM. Michael Blumenthal (secrétaire au Trésor) et Joseph Califano (secrétaire à la Santé, à l'éducation et à l'Assistance sociale) ont été démis de leurs fonctions. M. Benjamin Civiletti remplacera prochainement M. Griffin Bell comme ministre de la Justice (attorney general). Mme Patricia Harris, nommée à la place de M. Califano, va être la première femme noire à occuper aux Etats-Unis de si hautes fonctions gouvernementales.

MM. Cyrus Vance et Harold Brown, secrétaires d'Etat et à la Défense sont eux assurés de conserver leur poste.

La grande interrogation, restait le sort qui sera réservé à M. James Schlesinger, le secrétaire à l'Energie, dont la démission a été réclamée par de nombreuses personnalités mais qui semble avoir conservé la confiance - et même l'admiration, dit-on - de M. Carter.

La seule véritable surprise du jour a été la nomination de M. William Miller, l'actuel président du Conseil de la réserve fédérale, comme secrétaire au Trésor. Le successeur de M. Miller devrait être connu dès le début de la semaine prochaine.

Les premières analyses des décisions prises par M. Carter confirment que son action vise surtout à renforcer le contrôle de la Maison-Blanche sur les divers organes du gouvernement. Il est ainsi admis que l'impression de flottement, d'indécision, d'éparpillement de la politique américaine a été l'une des principales causes de la baisse de prestige record du chef de l'exécutif et de ses déboires au Congrès.

Les deux ministres démis, sans guère de ménagement, étaient connus pour leur volonté d'indépendance par rapport à certaines décisions de la Maison-Blanche et pour leurs fréquents désaccords avec certains conseillers de M. Carter. M. Cali-

Voir page 6: Jimmy Carter

Sept personnes sont encore à l'hôpital à la suite d'un accident survenu hier vers midi sur la route transcanadienne, près de Carillon, entre un autobus de la compagnie Voyageur et un camion conduit par M. Daniel Bonneau, 28 ans. On aperçoit le camion en haut à gauche. (Photolaser CP)

Rôtisserie
Au Poulet Doré
340 est, rue Sainte-Catherine
288-2441
près de Saint-Denis

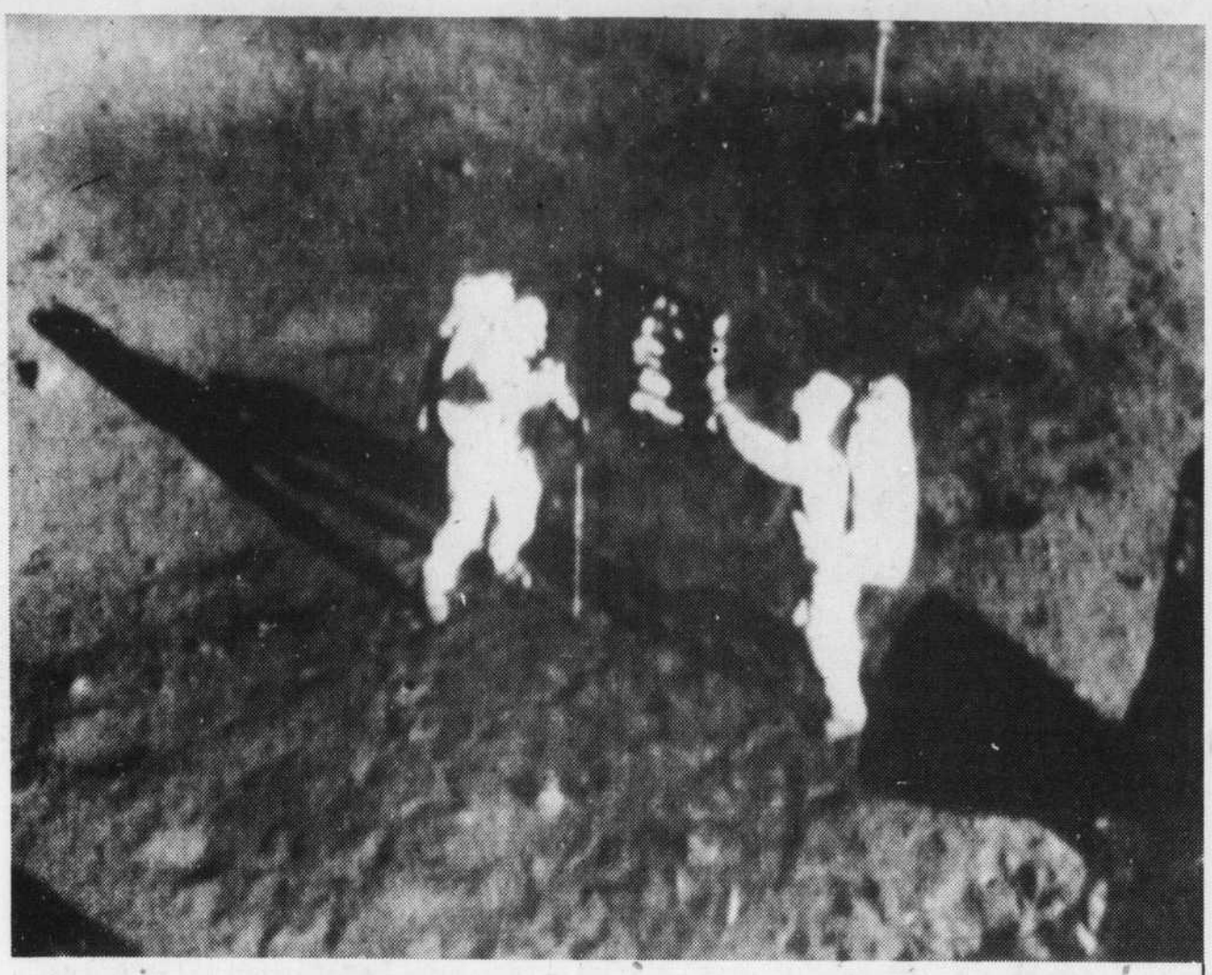

Dix ans déjà!

Le 20 juillet 1969, l'homme marchait sur la lune. Un rêve réalisé par deux astronautes américains, Neil Armstrong d'abord et son camarade Edwin Aldrin qui le rejoignait. «Un petit pas pour l'homme mais un grand pas pour l'humanité», avait alors lancé Armstrong, dont les gestes et les propos étaient retransmis en direct sur terre, via la caméra disposée sur le module lunaire «Eagle». Tandis que Soviétiques et Américains poursuivent l'exploration du système solaire, le président des États-Unis souhaitait cette semaine que «toutes les possibilités entrevues lors des missions spatiales soient mises à profit pour le bénéfice de l'humanité tout entière».

Québec repousse de 19 heures sa menace d'exproprier l'Asbestos

par Guy Bourdon

Me Michel Décary, au nom du procureur-général du Québec, a annoncé hier que le gouvernement reportait de 19 heures sa menace d'exproprier les biens de la Société Asbestos Limitée.

C'est hier, à 17 h, que devait expirer le délai annoncé antérieurement mais, en raison de la prolongation des débats sur une requête en injonction de l'Asbestos, le gouvernement a donné l'assurance qu'aucun avis d'expropriation ne sera envoyé avant midi, aujourd'hui. Ce délai pourrait même être prolongé une autre fois aujourd'hui si le juge Denis Lévesque, qui préside la procédure entamée depuis deux semaines, devait reporter à plus tard sa décision sur la requête de l'Asbestos.

La journée d'hier a donné lieu aux procureurs du gouvernement de rétorquer aux arguments de ceux de l'Asbestos que l'injonction devrait être accordée pour empêcher l'expropriation jusqu'au terme du conflit juridique qui pourrait s'éterniser pendant au moins quelques années.

Les parties au litige ont précédemment laissé entendre que la décision du juge Lévesque, quelle qu'elle soit, sera portée à la Cour d'appel et même à la Cour suprême du Canada.

En plus d'avoir débattu de la balance des inconvénients du jugement à intervenir, les plaideurs ont argumenté longuement sur l'aspect constitutionnel de l'affaire même si le débat fondemental à ce sujet devra faire l'objet d'une procédure subséquente.

Les procureurs de l'Asbestos, par un long détour, suggèrent que les lois 70 et 121 de la Législature du Québec (concernant la création de la Société nationale de l'amiante et l'expropriation des biens de sa société) devraient être déclarées inconstitutionnelles.

Pour y arriver, l'Asbestos remonte jusqu'à la loi 101 (sur la langue officielle au Québec) dont un chapitre a déjà été jugé ultra vires des pouvoirs législatifs du Québec par le juge en chef Jules Deschênes, de la Cour supérieure, et par la Cour d'appel.

Même si ces deux décision des tribunaux québécois ont été soumises à l'appréciation finale de la Cour suprême, dont le jugement se fait encore attendre, il convient, pour l'instant, de les tenir pour décisives.

C'est donc à partir de ces décisions que les procureurs de l'Asbestos tirent la conclusion que les lois 70 et 121, ayant été sanctionnées dans leurs seules versions françaises par le lieutenant-gouverneur du Québec, sont elles-mêmes entachées d'inconstitutionnalité et que, par conséquent, l'injonction réclamée devrait être accordée.

L'article contesté de la Loi 101 serait en contradiction de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord qui stipule que les langues anglaise et française sont officielles à la Législature du Québec et que les lois adoptées par elle doivent être sanctionnées dans ces deux langues.

En réponse à ces allégations, les procureurs du gouvernement du Québec invoquent les principes mêmes de l'acte confédératif qui, selon eux, peuvent réglementer les formalités de l'adoption des lois mais non leur objet.

Un autre argument de l'Asbestos se situe au niveau de la nomination des juges de la Cour provinciale du Québec qui, selon eux, ne peut être faite que par le gouverneur général du Canada alors qu'elle l'a été par le lieutenant-gouverneur du Québec.

Si leur point de vue devait prévaloir, aucun des juges nommés par le pouvoir provincial (Cour provinciale, des Sessions de la paix et autres) ne siégerait légalement et tous leurs jugements seraient entachés d'illégalité et de nullité.

L'Asbestos a soulevé cet argument parce que la Loi 121 (expropriation de l'Asbestos) prévoit que le tribunal d'expropriation, chargé de fixer le montant à être payée à l'expropriée, doit être présidé par un juge de la Cour provinciale. Or, selon la conclusion recherchée par les procureurs de l'Asbestos, puisque légalement il n'existe aucun juge de la Cour provinciale, personne ne pourrait présider le tribunal d'expropriation et, par voie de conséquence, la dite expropriation ne pourrait avoir lieu.

Bref, en plus d'avoir fait valoir que la balance des inconvénients pencherait de son côté si le tribunal rejetait l'injonction réclamée, l'Asbestos se retranche derrière la constitution canadienne contre laquelle le Québec n'a aucun pouvoir.

Enfin, malgré la lourdeur du dossier et la complexité des arguments soulevés devant lui, le juge Lévesque fera sûrement diligence pour départager les plaideurs attendu que, par sa nature même d'urgence, une requête en injonction exige un jugement rapide.

Des députés veulent reprendre le débat sur la peine de mort

OTTAWA (PC) — La rentrée parlementaire, en octobre, sera marquée par un débat toujours d'actualité: la peine de mort, que de nombreux députés fédéraux voudraient voir rétablie.

Si la pendaison reste un procédé que les hommes politiques qualifient de « barbare », on estime à Ottawa qu'un vote aux Communes sur le rétablissement de la peine capitale serait majoritairement approuvé par les parlementaires.

Pour M. Donald Munro, député conservateur d'Esquimalt-Saanich, les membres du Parlement pourraient même se lancer dans une véritable compétition afin d'être les premiers à présenter des propositions de loi visant à rétablir la peine de mort.

Dès la reprise des travaux de la Chambre, M. Munro va donc réclamer que soient exécutées les personnes ayant commis un meurtre. Le député est néanmoins contre la pendaison et voudrait la voir remplacer par l'injection dans les veines du condamné, de sodium thionentel.

M. Munro espère que le premier ministre tiendra sa promesse, fait au lendemain des élections de permettre à ses députés de voter librement sur une éventuelle législation sur la peine capitale.

M. Clark, qui s'oppose à la peine de mort, a cependant indiqué que son gouvernement n'introduira pas une telle loi.

En attendant l'ouverture de la session parlementaire, les 52,000 membres de l'Association canadienne de police ont dépensé $232,000 afin de financer une campagne de publicité, à travers le pays, réclamant que la peine capitale fasse l'objet d'une élection.

Peckford respecte ses promesses budgétaires

SAINT-JEAN, T.N. (PC) — Le nouveau budget de Terre-Neuve, déposé hier par le gouvernement conservateur de M. Brian Peckford, comporte des hausses de taxes pour les cigarettes, les voitures, les publicités faites dans les journaux, la radio et la télévision, les compagnies d'assurances et le combustible des avions.

Le gouvernement terreneuvien, réélu le 18 juin dernier, a cependant tenu sa promesse électorale de ne pas augmenter les taxes sur les ventes au détail et sur les petites entreprises. Les impôts provinciaux ne seront pas hausés cette année. Voici les principaux faits saillants du budget déposé hier:

— hausse de 5% du paquet de cigarettes, portant ainsi le prix d'un paquet à $1.22;

— augmentation de $10 des frais d'enregistrement d'un véhicule, les faisant passer de $30 à $40;

— introduction d'une taxe de 4% sur toutes les publicités des médias coûtant plus de $20;

— électrification des régions rurales au coût de $10 millions:

Un groupe de Québécois lance un appel à l'aide du peuple du Nicaragua

Le Comité québécois de coordination et de solidarité avec le peuple du Nicaragua a lancé hier un appel en faveur du peuple de ce pays d'Amérique centrale, laissé démuni de tout par la guerre civile qui a chassé le dictateur Anastasio Somoza.

Le président du comité, également membre du bureau national de la CEQ, M. André Morin, a précisé qu'un télégramme avait été envoyé au premier ministre René Lévesque afin que le Québec fournisse une aide, médicale surtout, au Nicaragua et fasse pression sur Ottawa en vue de la reconnaissance du nouveau régime de Managua.

Aux dernières nouvelles, a ajouté M. Morin, le ministère des Affaires extérieures précisait que la question était étudiée par les conseillers juridiques fédéraux. Selon lui, le Canada suivra pas à pas Washington dans ce cas, l'administration Clark ayant été suffisamment échaudée par l'affaire de l'ambassade en Israël.

Ottawa, via l'ACDI par exemple, affirme M. Morin, est bien capable de fournir $5 millions pour soulager les Nicaraguayens.

Depuis octobre 1978, selon lui, le comité formé de représentants de la CSN, de la FTQ, de la CEQ et d'organismes communautaires et religieux, a recueilli $100,000 au Québec et cette somme a été versée à Mexico, à un fonds géré par Mgr Mendes Arceo, évêque de Cuernavaca, au Nicaragua. De cette somme, $25,000 viennent déjà du gouvernement du Québec, le comité ayant alors sollicité le ministre de l'Immigration, M. Jacques Couture.

M. Morin ajoute que le gouvernement provisoire de reconstruction nationale est maintenant installé à Managua. Le but premier du nouveau gouvernement, dit-il, est de remettre le pays debout sans se lancer dans des chambardements politiques radicaux, ou des élections à l'échelle nationale qui ne signifieraient pas grand-chose.

Il souligne à cet égard la prudence de Cuba qui, bien que sympathique à un changement de régime au Nicaragua, n'a pas voulu donner à Washington la moindre raison d'intervenir militairement dans la guerre civile.

Le gouvernement provisoire nicaraguayen, ajoute-t-il, est formé de fonctionnaires, de technocrates déjà connus, certains d'entre eux exilés, et de membres du Front sandiniste. Tous ensemble, ils devraient pouvoir reconstruire le pays sans se livrer à des purges comme on en a vu en Iran, affirme-t-il.

Quant à l'obus « chinois » avec lequel Somoza s'est fait photographier cette semaine en affirmant qu'il avait transité par Cuba, il fait partie de la tentative de discréditer les sandinistes, a-t-il déclaré, et La Havane ne se fournit pas en armes en Chine.

Les armes des sandinistes n'ont pas été forgées avec les racines des arbres, reconnait M. Morin, et elles ont vraisemblablement été trouvées sur le grand marché des engins de mort de Miami pour ensuite transiter par Panama et l'Allemagne fédérale.

Le régime Castro, précise M. Morin, fournit déjà une aide volontaire au Nicaragua mais elle n'a rien d'exclusif et les volontaires de tous les pays sont les bienvenus pour donner un coup de main.

À propos de la reconnaissance par le Canada du nouveau gouvernement de Managua, le porte-parole des Affaires extérieures à Ottawa a confirmé hier qu'on attendait d'être sûr qu'il est bien en place et contrôle effectivement le territoire avant de le reconnaitre.

Relativement aux intérêts canadiens là-bas, le comité de solidarité affirme que la Banque Royale a prêté directement, l'automne dernier, $41 millions à Somoza. Selon M. Morin, la Banque Royale n'a pas de craintes à avoir pour son argent car le dictateur a suffisamment d'autres biens en collatéraux.

De son côté, une porte-parole de la Banque Royale a déclaré hier qu'il avait été question, en novembre dernier, d'un prêt de $20 millions à un organisme fédéral du Nicaragua mais que ce prêt avait été retiré à la demande de l'emprunteur. Quant au prêt de $41 millions cité par le comité, la banque n'est pas en mesure de la confirmer ou de le nier.

Le comité cite également Noranda Mines qui possède les mines d'or et de cuivre Septentrion, dans le nord-ouest du pays, et où le salaire horaire moyen serait de $0.56. Selon M. Morin, ces mines ont maintenant de bonnes chances d'être nationalisées.

L'économie nicaraguayenne, précise le comité, est centrée autour de la culture du coton, du café et du sucre. Le commerce international, ajoute-t-on, devrait continuer comme avant mais plus à l'avantage du peuple nicaraguayen.

À propos d'éventuels réfugiés fuyant le Nicaragua, M. Morin ajoute que le comité de solidarité ne favorisera pas leur extradition, si celle-ci est demandée par Managua, sauf dans le cas des meurtriers, des tortionnaires et des grands profiteurs. Il dit s'attendre à ce que certains d'entre eux aboutissent au Canada. Quant à Somoza lui-même, le comité favorise son extradition par les États-Unis.

Parmi les effets du somozisme, précise le comité, on compte 50,000 morts et 250,000 habitations détruites.

Le Parlement doit traiter tout de suite de l'économie (Diefenbaker)

OTTAWA (PC) — Le député conservateur de Prince Albert, M. John Diefenbaker, estime que le premier ministre Clark devrait convoquer le Parlement dans les plus brefs délais pour faire face à la situation de l'économie.

Au cours d'une conférence de presse, hier à son bureau d'Ottawa, l'ancien ministre, maintenant âgé de 83 ans, a déclaré que dans les circonstances actuelles, il serait injustifiable d'attendre jusqu'à octobre, comme l'a laissé entendre M. Clark, pour entamer les travaux parlementaires.

Il a proposé que l'on convoque les Chambres pour une courte session de quelque trois semaines, après la conférence des premiers ministres du Commonwealth, à la fin du mois, afin que le nouveau gouvernement conservateur puisse adopter certaines mesures économiques, dont les réductions fiscales et la déductibilité pour fins d'impôt des paiements en intérêt hypothécaire et en taxes foncières promises lors de la dernière campagne électorale.

Invité à commenter la performance du nouveau gouvernement Clark, M. Diefenbaker a déclaré qu'à travers le pays, on semble apprécier le changement du gouvernement, à une exception près, a-t-il dit, soit l'engagement électoral de déménager de Tel-Aviv à Jérusalem l'ambassade du Canada en Israël.

M. Diefenbaker a déploré à cet égard que cette controverse soit attribuable à l'un des membres du Cabinet « qui avait des difficultés à se faire élire dans son comté », a-t-il dit, se référant au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Ron Atkey, élu dans la circonscription torontoise de St. Paul, qui compte un fort pourcentage de population d'origine juive.

Au sujet de la politique d'accueil aux réfugiés d'Asie du sud-est, M. Diefenbaker a exprimé certains doutes sur l'objectif de 50,000 réfugiés qu'a fixé le gouvernement Clark d'ici 1980.

De 25,000 à 30,000 réfugiés aurait été un objectif plus réaliste, a dit M. Diefenbaker.

Par ailleurs, il a soutenu que le président de la Chambre des communes, sous le précédent gouvernement libéral, M. James Jerome, devrait continuer d'assumer ses fonctions pour le prochain Parlement.

Il a toujours été juste, et a préservé les droits du Parlement, ainsi que de ses membres, a dit M. Diefenbaker, faisant l'éloge du député libéral de Sudbury.

M. Diefenbaker a par ailleurs annoncé qu'il était complètement rétabli de la pneumonie dont il a souffert il y a plus d'un mois, et a déclaré qu'il entend toujours visiter la Chine à l'automne et l'Arctique, un peu plus tard.

Fabien Roy tente d'implanter le Crédit social à Montréal

Les autorités du Crédit social du Canada ont décidé de commencer à travailler sérieusement à implanter ce parti politique fédéral dans la région de Montréal.

Mardi soir dernier, M. Fabien Roy, le chef du parti, réunissait à Montréal les candidats créditistes de la région au scrutin du 22 mai. On s'est donné un nouveau comité exécutif, que présidera dorénavant M. Albert Paiement, et M. Guy Pauzé a été choisi pour agir comme directeur général permanent de l'organisation pour la région de Montréal.

Au fait, le parti est arrivé deuxième dans neuf des 24 comtés de l'île de Montréal au dernier scrutin: ce sont tous des comtés de l'est de Montréal. Il s'est classé quatrième dans les huit comtés de l'ouest de l'île, troisième dans six comtés du secteur centre et cinquième dans Outremont.

En septembre, le parti lancera une vaste campagne de financement à Montréal. Le chef du parti a déclaré mardi à ses troupes qu'il s'attendait à ce que le Crédit social du Canada soit bientôt reconnu par le gouvernement Clark.

Le premier ministre avait déclaré au lendemain de l'élection qu'il n'en serait probablement pas question. Mais devant l'obstruction à laquelle pourrait se livrer systématiquement M. Fabien Roy en Chambre si son parti n'était pas reconnu, il est possible que M. Clark se ravise sur cette nouvelle question.

Un navire échoué dans le fleuve

PORTNEUF (PC) — Quatre remorqueurs ont vainement tenté hier de dégager le minéralier-céréalier « Hilda Marjanne », échoué sur les battures du Saint-Laurent, à la hauteur de Portneuf, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Québec.

Un porte-parole du ministère des Transports a déclaré que l'on avait entrepris de décharger une partie de la cargaison du navire pour faciliter la remise à flot mais il n'a pu préciser quand une nouvelle tentative sera faite.

Le navire de 12,964 tonnes appartenant à la compagnie Upper Lakes Shipping, de Toronto, s'est échoué dans la nuit de lundi à mardi.

Comment s'y rendre

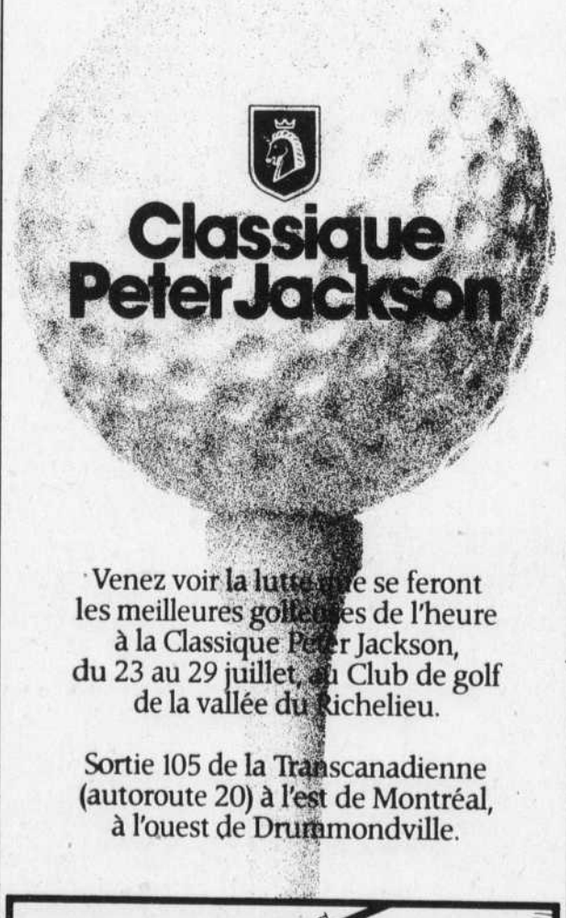

Venez voir la lutte que se feront les meilleures golfeuses de l'heure à la Classique Peter Jackson, du 23 au 29 juillet, au Club de golf de la vallée du Richelieu.

Sortie 105 de la Transcanadienne (autoroute 20) à l'est de Montréal, à l'ouest de Drummondville.

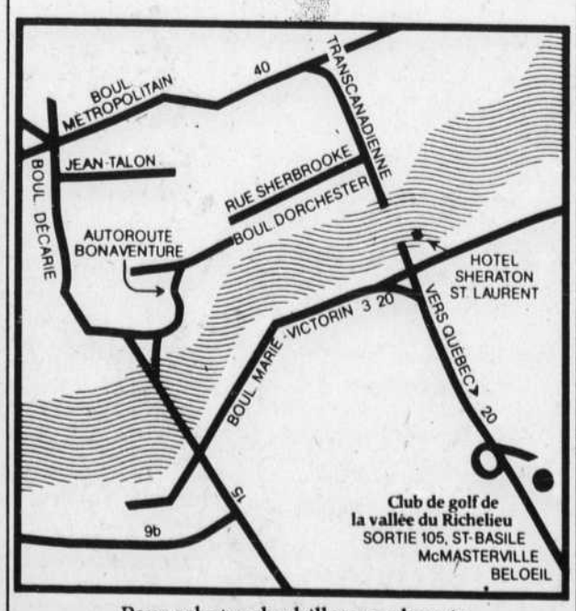

Pour acheter des billets et obtenir des renseignements, prière de composer (416) 649-1511 ou (514) 866-6857.

Destination Floride avec Delta.

Delta vous offre des vols avec une escale vers Ft. Lauderdale, Orlando/Walt Disney World et Tampa/St. Pete, ainsi qu'un vol de nuit économique sans escale vers Tampa/St. Pete, le samedi. Vers Miami, il y a un vol quotidien sans escale et un vol de nuit économique sans escale en fin de semaine. Il y a aussi un vol direct en soirée à destination de West Palm Beach. Communiquez avec Delta ou votre agent de voyage. Delta est toujours là.

DELTA

Horaires sujets à changment sans préavis. Détenteur d'un permis du Québec.

AUX DÉPARTEMENTS D'INFORMATIQUE
- Diskettes (Floppy Disks)
- Cartes magnétiques
- Cassettes digitales
- Relieurs (Binders)

Qualité assurée à des prix défiant toute compétition!

CANADA DACTYLOGRAPHE INC
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141

Si vous avez 175 ans rassurez-vous: les statistiques prouvent que personne ne meurt à 176 ans!

le 6/36 ne coûte qu'un dollar

6/36

LE DEVOIR

PAGE B

Montréal, vendredi 20 juillet 1979

La Coronet Carpet sera poursuivie

Léger lance un ultimatum pour assainir la Yamaska

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Secoué par le nouvel accident de la semaine dernière à la Coronet Carpet de Farnham, le ministre délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger, a décidé de ne plus souffrir d'autres délais dans la mise en oeuvre de son programme de dépollution de la rivière Yamaska.

Aussi a-t-il annoncé hier, au cours d'une conférence de presse donnée à Québec, qu'il accordait 15 jours aux municipalités qui bordent cette rivière pour signer avec le gouvernement les protocoles d'entente nécessaires à la mise en oeuvre de ce programme, sans quoi, a-t-il menacé, son ministère procédera unilatéralement, par voie d'ordonnances.

Voilà maintenant à peu près un an que les Services de protection de l'environnement discutent avec les édiles municipaux la signature de tels protocoles sans que la chose aboutisse. Or M; Léger dit disposer d'un budget d'environ $100 millions pour dépolluer cette rivière et affirme que le temps est maintenant venu de dépenser ces sommes.

La rivière Yamaska, rappelons-le, est probablement l'une des plus polluées du Québec. Le ministre, qui offre de payer 90% du coût des travaux à entreprendre, estime qu'il faudra de deux à trois ans pour nettoyer ce cours d'eau et lui rendre ses usages normaux.

Pour l'instant, deux municipalités sont surtout visées par cette mise en demeure de M. Léger, soit celles de Waterloo et Granby.

A Waterloo, à expliqué le ministre, les conseillers municipaux estiment que le coût des travaux est trop élevé et prétendent que ces travaux serviront surtout les citoyens de Granby. Dans cette dernière municipalité, on souhaiterait que le programme de subventions inclue des travaux réalisés au cours des années passées.

M. Léger estime que toutes ces raisons sont futiles et annonce que des émissaires de son ministère rencontreront les responsables locaux au cours des 15 prochains jours afin de parvenir à la signature des protocoles d'entente. S'ils échouaient, il se dit prêt à procéder par voie d'ordonnance.

Quant aux autres municipalités concernées, soit Saint-Hyacinthe, Cowansville, Farnham et Acton Vale, le ministre explique qu'on en est à élaborer des mécanismes de solution à leurs problèmes et que l'affaire se présente plutôt bien.

M. Léger se plaint toutefois de n'avoir pas rencontré dans cette région le même type de collaboration qui, dit-il, lui a été offerte partout ailleurs au Québec lorsqu'il s'est agi de mettre en place divers programmes de dépollution des cours d'eau. Annoncés en août dernier, ces divers programmes totalisaient près de $150 millions et déjà plusieurs municipalités s'en sont prévalues.

Aussi a-t-il demandé hier aux députés de la région de faire un effort particulier pour sensibiliser la population locale et les édiles municipaux à la nécessité de dépolluer le bassin de la rivière Yamaska.

Quant à la Coronet Carpet, le ministre a affirmé qu'elle sera poursuivie devant les tribunaux dès que les services de son ministère auront terminé de recueillir la preuve nécessaire.

On sait que cette compagnie, qui est établie à Farnham, déversait la semaine dernière 3,000 gallons de latex dans la rivière Yamaska.

Le dommage était tel que pendant les jours qui ont suivi, les citoyens de Farnham ont été privés d'eau potable et ont dû s'approvisionner à même des camions-citernes venus de municipalités environnantes.

Rappelant que cette compagnie avait déjà été l'objet d'avertissements sérieux de la part des inspecteurs de son ministère les 6 et 11 juillet derniers, M. Léger semble convaincu qu'elle est responsable de négligence et signale qu'elle pourra être condamnée à une amende allant de $600 à $30,000 si le tribunal reconnaît sa responsabilité.

Le ministre se réjouit enfin de ce que les citoyens commencent à se servir de la Loi 69 adoptée l'an dernier par l'Assemblée nationale. Cette loi permet à n'importe qui de poursuivre tout pollueur.

La roulotte sentait trop la «patate»: elle doit déménager

par Normand Delisle

QUÉBEC (PC) — Se basant sur la nouvelle Loi de la protection de l'environnement, un juge de la Cour supérieure du Québec vient d'émettre une ordonnance par laquelle les propriétaires d'une « roulotte à patates frites » devront déménager leur établissement qui dégageait des odeurs désagréables pour les voisins.

L'ordonnance a été émise le 5 juillet dernier à Saint-Joseph-de-Beauce par le juge André Desmeules, de la Cour supérieure.

Une citoyenne de Saint-Joseph, Mme Simone Perron-Cloutier, se plaignait de la présence, à proximité de son domicile, d'une roulotte à patates frites installée le 19 mai dernier par les deux propriétaires d'un hôtel voisin.

Se prévalant de l'argicle 19 de la nouvelle Loi de l'environnement, qui dit que « toute personne a droit à la qualité de son environnement », Mme Perron-Cloutier a porté l'affaire devant les tribunaux.

La plaignante a plaidé que la roulotte, dressée à 32 pieds de sa résidence par les hôteliers Maurice Huard et Serge Côté, de Saint-Joseph, « dégageait des odeurs envahissant sa propriété » au point qu'elle « ne pouvait se tenir sur sa terrasse, ce qui affectait grandement son confort ».

« Le tribunal croit que les odeurs provenant de la cuisson des patates frites sont susceptibles de porter atteinte au bien-être et au confort de la requérante, écrit le juge Desmeules dans son jugement. La requérante a fait preuve d'un droit apparent en regard des dispositions de la Loi de la qualité de l'environnement. »

Le juge établit aussi dans sa décision que le kiosque à patates frites pourrait être déménagé « sans trop d'inconvénients » dans une rue située à proximité, « ce qui pourrait améliorer la situation ».

Aussi, le juge émet une ordonnance d'injonction interlocutoire enjoignant aux hôteliers de « prendre les mesures nécessaires de façon à ce que le kiosque soit déplacé à un autre endroit ».

Le juge Desmeules donne raison également à la même plaignante qui dénonçait le bruit de la musique venant de l'hôtel les soirs de danse.

Selon la preuve faite devant le juge, des bruits musicaux sont entendus dans tout le voisinage lorsque les portes ou les fenêtres de l'hôtel sont ouvertes.

Une citoyenne demeurant à 250 pieds de l'établissement, Mme Marguerite Jacques, a témoigné qu'elle « est parfois réveillée lorsque l'on ouvre soudainement les portes de l'endroit où la musique est jouée ».

Les tests de langue suspendus

par Rodolphe Morissette

Le fait de suspendre pendant le mois de juillet les sessions de tests linguistiques obligatoires, en vertu de la Charte du français, pour ceux qui désirent obtenir un permis de travail d'un ordre professionnel constitue une injustice à l'endroit de certains membres des groupes minoritaires du Québec.

Telle est la constatation que faisait hier dans un télégramme qu'il adressait au ministre délégué au Développement culturel, M. Camille Laurin, le président du Conseil des minorités du Québec, Me Eric Maldoff.

La Charte du français prévoit en effet que toute personne qui veut devenir membre de l'un des ordres professionnels du Québec doit posséder du français une connaissance appropriée à l'excercice de sa profession, soit une aptitude à communiquer verbalement et par écrit en français. A l'ordre professionnel dont il veut devenir membre, le candidat doit ou bien fournir les preuves nécessaires, ou bien se présenter aux tests linguistiques de l'Office de la langue française, chargée d'appliquer la loi en ce domaine.

Suivant le Règlement relatif à la connaissance de la langue officielle nécesaire en l'occurrence (26 août 1977, article 9), une personne qui échoue des tests « peut, dans le mois qui suit la réception des résultats, demander par écrit à l'Office une révision de son examen. Cette personne doit attendre trois mois avant de se représenter ».

M. Maldoff fait valoir à M. Laurin que certaines personnes ont appris avec consternation qu'aucune session de tests linguistiques ne sera tenue au cours du mois de juillet. L'Office de la langue française l'a confirmé. M. Marldoff estime que cette disposition contredit l'article cité du Règlement, qui veut qu'un candidat qui a échoué ses examens puisse les reprendre dans un délai de 90 jours. Et voilà qui retarde l'obtention du permis de travail de maints aspirants professionnels; de même cela mettra dans l'embarras les personnes dont le permis de travail temporaire d'un an expire en juillet ou en août de cette année.

Le 9 juillet, le Conseil des minorités du Québec a demandé par écrit au président de l'Office, M. Raymond Gosselin d'intervenir afin de corriger cette situation. Comme M. Malouf n'a pas obtenu de réponse de l'Office, il s'adresse maintenant directement à M. Laurin, qui répond de l'Office au conseil des ministres.

Depuis sa naissance, le Conseil des minorités du Québec s'est donné pour l'une de ses tâches de venir en aide aux personnes qui ont à se préparer à subir les tests linquistiques mentionnés.

Les obèses lancent un appel au secours

par Gilles Provost

Comme des centaines d'autres à Montréal, il pèse plus de 400 livres. Tourné en ridicule par ses voisins, il est incapable de passer dans les tourniquets du métro et ne peut s'asseoir dans un siège d'avion, d'autobus ou de cinéma. Faute d'emploi adapté à son état, il ne peut se payer les vêtements sur mesure dont il a besoin. Son surplus de graisse le prédispose à bien des complications médicales et les médecins ne savent que faire pour lui venir en aide. D'ailleurs, même les civières et les chaises roulantes sont trop petites pour lui.

Dressé par « l'Aide aux obèses handicapés du Québec », ce portrait-robot explique pourquoi « les gros crient au secours », selon le thème de la campagne de financement que cet organisme vient de lancer.

Depuis sa création en septembre dernier, l'Aide aux obèses handicapés du Québec a déjà entrepris le recensement des personnes gravement obèses de la région de Montréal et mis sur pied un atelier de couture et un programme d'échange et de cueillette de vêtements pour obèses, obtenu un mini-bus pour les transports des obèses de la région de Montréal et mis sur pied un camp de vacances pour des jeunes trop gras pour participer à des activités récréatives ordinaires, a expliqué au DEVOIR la vice-présidente de cet organisme, Lise Bergeron.

Même s'il a déjà obtenu environ $120,000 dans le cadre de divers projets « Canada au travail » et sous forme de dons du club kiwanis, cet organisme a un besoin urgent de $15,000 pour assurer sa survie à court terme, selon Mme Bergeron.

Ce montant devrait permettre, dit-elle, de poursuivre les projets amorcés, de se donner un secrétariat et de créer un centre de travail adapté aux obèses. Les contributions peuvent être adressées au bureau de l'Aide aux obèses, 4040 rue Bélair, à Montréal.

De façon à sensibiliser le public aux problèmes des « gros » le président de l'Aide aux obèses, M. Gilles Leblanc, 460 livres, entreprendra demain une marche de 30 kilomètres dans les rues de Montréal, profitant de l'occasion pour parler avec le public et pour donner des entrevues aux postes de radio et de télévision.

M. Leblanc prévoit débuter son « exploit » sur la rue Berri à la hauteur de Henri-Bourassa. Il suivra Berri jusqu'à Crémazie puis Saint-Denis jusqu'à Bélanger pour aller faire une pose au local de l'Aide aux obèses. Par la suite, il suivra Pie-IX jusqu'à Sherbrooke et se rendra dans le centre-ville pour faire la tournée des postes de radio-télévision.

Près de 20,000 Témoins de Jéhovah étaient présents hier au Stade olympique à l'ouverture de leur congrès inter-provincial qui se déroulera jusqu'à dimanche. Aujourd'hui, les Témoins de Jéhovah iront rencontrer les Montréalais dans leurs maisons. (Photo Pierre Villeneuve)

Accord à Saint-Jean

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — Le conseil municipal de Saint-Jean a évité la grève de ses policiers, hier après-midi, en acceptant presque intégralement un rapport de conciliation déjà entériné par le Syndicat canadien de la fonction publique.

La veille, les policiers avaient menacé de débrayer à 16 heures, hier, si les conseillers rejetaient le rapport de conciliation.

C'est par un vote de 8 contre 5 que le rapport a été accepté, avec seulement une modification mineure dans la section des appels des mesures disciplinaires prises par le chef de police.

M. Bill Higgins, représentant syndical, a déclaré que les 200 policiers n'avaient pas à ratifier l'entente, que les dirigeants étaient prêts à signer.

AUJOURD'HUI

Jusqu'à dimanche se poursuivent, en quatre endroits différents de Québec, les assises mondiales de l'Ordre rosicrucien AMORC.

■

Jusqu'à dimanche se poursuit, au Stade olympique, le congrès interprovincial des Témoins de Jéhovah.

■

À 19 h 30, soirée d'information sur « Le yoga, un moyen d'orienter sa vie d'une façon consciente », au Centre Le Lotus, 7373 rue Lajeunesse.

■

À compter d'aujourd'hui, et jusqu'à dimanche, fin de semaine charismatique au Centre Salvator, 3650 rue de la Rousselière, à Pointe-aux-Trembles.

■

Il y a collecte de la Croix-Rouge à la Plaza Côte-des-Neiges, 6600 Côte-des-Neiges, de 14 h 30 à 20 h 30.

Les petites aussi explosent!

BRANTFORD (d'après CP) — Les bouteilles de boissons gazeuses de 1.5 litre, qu'on retire présentement de la circulation, ne sont pas les seules qui soient susceptibles d'exploser à l'improviste.

En effet, une femme de Brantford, en Ontario, a été blessée mercredi lorsque deux des quatres bouteilles de 10 onces qu'elle sortait du réfrigérateur d'une épicerie ont fait explosion. L'une contenait du Pepsi et l'autre du C-Plus.

Un fonctionnaire du ministère de la Consommation et des Corporations du Canada a fait savoir hier que ce n'est pas la première fois qu'on porte à son attention l'explosion de petites bouteilles de 10 onces. Il semble en effet que la publicité faite sur le potentiel explosif des bouteilles de 1.5 litre ait amené les consommateurs à signaler les cas d'explosion de bouteilles de boisson gazeuse ou de bière dont ils pouvaient être témoins.

Chose certaine, les bouteilles de 10 onces devraient exploser moins fort que les bouteilles plus volumineuses parce qu'elles contiennent moins de gaz. A Brantford, le responsable de la qualité chez Canada Dry, l'embouteilleur de C-Plus, s'est dit fort étonné qu'une bouteille de ce produit ait pu faire explosion.

« C'est la première fois que j'entends parler d'un cas de ce genre, a-t-il dit. D'ailleurs, le C-Plus contient très peu de gaz carbonique et le risque d'explosion est donc beaucoup plus faible qu'avec d'autres marques de boisson gazeuse. »

A ses yeux, il est possible que les deux bouteilles se soient heurtées et que le bris d'une d'entre elles ait fait exploser l'autre.

Contredisant la Commission de l'inflation

La hausse du pétrole doit entraîner une hausse des salaires, dit le CTC

OTTAWA (d'après CP) — La Commission nationale de l'inflation a suscité de vives réactions hier dans les milieux syndicaux, en invitant les travailleurs à ne pas revendiquer des augmentations de salaires pour compenser la perte de leur pouvoir d'achat sous l'influence des augmentations du coût de l'énergie.

La commission estime que l'économie canadienne sera « durement » affectée par les hausses récentes du prix du pétrole, et dit craindre une autre flambée inflationniste si, pour compenser, « les Canadiens réagissent en cherchant à obtenir des augmentations de revenus entièrement compensatoires ».

Le président du Conseil du travail du Canada, M. Denis McDermott, a aussitôt qualifié le rapport de la CNI de « totalement injuste, irréaliste et stupide ».

De son côté, le président canadien de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale, M. Mike Rygus, a répliqué: « Nous sommes de bons Canadiens, mais nous ne sommes pas des poires ».

L'un et l'autre accusent au contraire la commission d'avoir sapé le pouvoir d'achat des Canadiens de $10 en moyenne par semaine depuis trois ans en imposant des règlements de salaires de 6% par an alors que le coût de la vie, lui, a augmenté de 9%.

« La commission devrait plutôt faire état des profits exhorbitants réalisés par les entreprises », mande M. Rygus, qui estime qu'en 1978, par exemple, ils ont augmenté de 21%.

Sur le même ton, le président du CTC s'autorise des chiffres du premier trimestre de 1979 pour évoquer une hausse des profits probable de 34.3% cette année.

La CNI estime que toute augmentation d'un dollar du prix du baril de pétrole se traduit par une hausse de un demi à trois-quarts de 1% de l'indice des prix à la consommation.

Précisément, cette hausse serait portée à 1% si les Canadiens ne réagissent pas avec discipline aux nouveaux prix de pétrole.

Aussi la commission invite-t-elle les consommateurs à se montrer plus judicieux dans le choix des 400 articles qui constituent, pour Statistique Canada, le « panier du consommateur ». Elle rappelle que le prix de l'essence et de l'huile à chauffage augmentera de 3 à 5 cents le gallon en septembre, que le gaz naturel suivra la même tendance, et que toutes ces hausses vont se répercuter sur le coût des produits industriels, agricoles, du transport et de la pétrochimie.

Bref, les consommateurs en définitive devront en absorber le choc, mais ils peuvent l'amoindrir, estime la commission, en achetant plus judicieusement, en préférant la cuisine domestique à celle du restaurant, en achetant des voitures plus légères et en adoptant diverses mesures de conservation de l'énergie.

M. McDermott ne l'entend pas ainsi: « Si le gouvernement ne s'attarde pas aux causes réelles de l'inflation, les travailleurs n'auront pas d'autre choix que de se défendre. Ils devront faire le nécessaire pour affronter la hausse des prix. »

Bell: les incidents se multiplient

Plus de 700 techniciens de la compagnie Bell Canada étaient en grève hier dans trois secteurs de la province; tandis que plus de 1,750 autres étaient en lock-out décrété par la compagnie.

Ces arrêts de travail se sont compliqués de quatre actes de sabotage au cours desquels des câbles téléphoniques ont été sectionnés à coups de hache, privant près de 500 abonnés de service, dans les régions de Buckingham, du Cap-de-la-Madeleine, de Saint-Vincent-de-Paul et de Laval.

En Ontario, un nombre égal d'employés de Bell Canada était en grève ou en look-out hier. Le président du Syndicat des travailleurs en communication du Canada, qui regroupe les techniciens de Bell Canada, a souligné hier que le syndicat s'en tenait à des débrayages d'une journée seulement pour minimiser les inconvénients à la clientèle.

La compagnie, a fait remarqué M. Pomeroy, envenime le conflit en punissant de un, deux ou trois jours de lock-out ces employés qui ont recours à la grève pour faire valoir leurs revendications. En somme, dit-il, la compagnie se sert du public pour forcer le syndicat à accepter un règlement inacceptable du conflit.

Un autre porte-parole syndical a souligné de son côté que les membres du syndicat avaient été mis en garde contre tout acte de sabotage durant la grève. L'opinion publique est de notre côté, a-t-il déclaré, et nous aurions tout à perdre en commettant des actes de sabotage. En Ontario comme au Québec, on signale chaque jour plusieurs bris de câble.

Les syndiqués expliquent ces accidents en disant que leur travail est maintenant effectué par des cadres qui ne sont pas tout à fait au courant de l'emplacement exact des câbles, et qu'il leur arrive par conséquent d'en briser en pratiquant des excavations.

À Montréal, un porte-parole de la compagnie se garde bien de rejeter sur des grévistes ces bris de câble qui ne sont pas accidentels, puisque les câbles sont coupés à la hache.

N'importe qui peut couper des câbles téléphoniques, de dire ce porte-parole, en ajoutant: « En autant qu'on sache où les trouver. »

Les négociations sont toujours au point mort, et aucune rencontre n'est prévue entre les parties. Bell Canada estime que ses offres sont complètes et que c'est au tour du syndicat à réagir.

Les syndiqués réclament notamment l'abolition des heures de travail supplémentaires obligatoires, la semaine de travail de 38 heures et de plus longues vacances.

Ils demandent aussi la parité de salaire avec les techniciens des compagnies de téléphone de l'Ouest du Canada, qui gagnent annuellement $4,700 de plus qu'eux, selon les zones de travail.

KANAMOUCHE

• Territoire de 60 milles carrés • Lac à truite, brochet, doré • Chalets de bois rond • restaurant • cuisine française.

Des vacances en famille au bout du monde, à seulement deux heures de Montréal.

Prix spéciaux pour juillet et août

$300.00 par semaine (par personne) incluant le logement, 3 repas par jour et les activités de plein air.

Pour informations et réservation, appeler:

1-833-6662

St-Michel-des-Saints

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

Un autre déménagement indu

DÉCIDÉMENT, le ministère des Transports du Canada n'a rien retenu de ses expériences politiques explosives, et cherche toujours la bataille avec le Québec. Voici que sans explication publique, armé simplement d'une note de service sous-ministérielle dont le jargon bureaucratique décourage la compréhension sinon la contestation, il décide du déménagement de Montréal à Ottawa d'un service prestigieux et hautement spécialisé. Le Centre de recherche et de développement de Transports Canada (TDC) et la direction des Études stratégiques (TDSS), établis dans la métropole en 1970, devront avoir rejoint la capitale fédérale à la fin de 1979. Par la nature d'une bonne moitié des 70 emplois transférés, la décision d'Ottawa équivaut au déménagement d'un siège social, et qui plus est, dans un secteur où Montréal est encore en pleine puissance. La décision est donc non seulement économiquement malheureuse, mais symboliquement provocante.

■

Au seul plan de l'identité et du développement de la région montréalaise, on peut difficilement imaginer mouvement moins approprié. Si le Centre de développement et de recherche de Transports Canada s'est installé à Montréal il y a dix ans, c'est justement parce que la métropole lui offrait un environnement particulièrement stimulant. Plus d'une centaine de sociétés canadiennes de transport dont les plus importantes sociétés privées de même que les sociétés de la Couronne, ont leur siège social au Québec, en majorité à Montréal.

Que l'on sache, les symptômes avant-coureurs des déménagements n'avaient pas encore commencé à se manifester parmi elles. Dûment implantées au contraire, elles apprécient la présence du Centre de recherche dont les projets, comme le dit son répertoire, sont souvent menés de concert avec les compagnies et les universités, institutions dont Montréal est également assez bien pourvue.

En regard d'avantages aussi importants pour un Centre qui se spécialise en haute technologie et en technologie appliquée, le ministère des Transports ne fait valoir que des raisons d'apparence fort bureaucratique pour expliquer le transfert à Ottawa: meilleures communications avec le ministère lui-même (à 200 kilomètres de distance, voilà des spécialistes de transports bien effarés), meilleur coordination des programmes, « stabilité à long terme des services, priorités et ressources de recherche et développement au sein du ministère ». Ce langage ressemble étrangement à une victoire pour les conditions de vie des gestionnaires bien plus qu'à une amélioration des conditions de la recherche. Voilà pourtant une philosophie dont Ottawa prétendait se débarrasser depuis quelques années, en profitant plutôt du progrès des communications pour décentraliser certains de ses services, souvent dans des provinces éloignées. On voit mal comment un Centre de recherches, par définition relativement autonome, ne pourrait pas continuer à supporter un minime éloignement à Montréal. C'est plutôt au déménagement qu'il ne survivrait pas, puisque plusieurs des principaux intéressés, les employés du Centre, ont fait savoir qu'ils refuseraient le transfert.

Au delà de cette curieuse décision en matière de recherche, c'est à Montréal surtout qu'il faut penser, qui reçoit là un coup d'un agresseur inattendu. Car s'il est un thème qu'Ottawa a souvent brandi, depuis la victoire péquiste de 1976, pour assombrir la perspective de la souveraineté, c'est bien celui des transports, et des bienfaits fédéraux au Québec dans ce secteur.

Dans une brochure intitulée ironiquement *Les transports, un lien unificateur*, publiée il y a quelques mois et diffusée à grands frais par le Centre d'information sur l'unité canadienne « avec la participation spéciale de Transports Canada », Ottawa prend grand soin d'expliquer aux Québécois que le sort de la métropole est en cause. « Une tâche importante, au cours des prochaines années, consistera à faire retrouver à Montréal son rôle de plaque tournante, dans le domaine du transport, afin de donner un deuxième souffle à l'économie de la ville et des environs, y liton. Ce processus est déjà en marche. « Transports Canada a de drôles de façons de mettre un processus en marche. Et quand, un peu plus loin, le même exercice littéraire invite les Québécois à s'inquiéter des « emplois de rechange » à trouver si les sièges sociaux des entreprises de transport quittaient un Québec souverain, les événements d'aujourd'hui forcent à conclure que les séparatistes les plus pressés sont bien en poste dans la capitale fédérale.

■

Pour être juste à l'égard du gouvernement conservateur, il faut souligner que la décision de transfert est un héritage de l'administration libérale précédente et que le nouveau ministre des Transports, M. Don Mazankowski, l'a ratifiée dans sa présentation anodine et routinière, pour ne prendre conscience de ses implications qu'au moment où les protestations ont surgi, une fois l'affaire rendue publique. Le ministre, dit-on, « a repris l'étude du dossier », et devrait rencontrer lui-même les intéressés au cours des prochains jours. Il faut espérer qu'il profitera de cette occasion idéale pour se distinguer de son illustre précédesseur, M. Lang, dont il nous faut encore une fois éprouver les effets de l'indifférence, si ce n'est de l'hostilité, à l'égard du développement du Québec.

Pour inciter plus sûrement encore M. Mazankowski à reviser ce transfert, et le gouvernement du Québec et le maire de Montréal devraient rapidement se manifester. Il faut savoir grè au conseiller municipal Michael Fainstat, du Rassemblement des citoyens de Montréal, de relancer publiquement M. Drapeau à ce sujet. Ce dernier a fait grand état, récemment, des mesures de redressement de l'activité économique de la métropole. La toute neuve Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM) a le mandat spécifique de s'intéresser aux transports. Mais la tâche est surtout taillée sur mesure pour le nouveau Commissariat des sièges sociaux et des centres de recherches, créé conjointement par le gouvernement du Québec et la Communauté urbaine de Montréal, qui doit s'occuper de promotion mais aussi de dissuasion des tentations de départ.

Les efforts conjugués de tout ce monde devraient suffire à convaincre le gouvernement Clark de s'abstenir de procéder au déménagement, un talent pour lequel, au Moyen-Orient comme au Québec, il lui manquait une fée à son berceau.

Lise BISSONNETTE

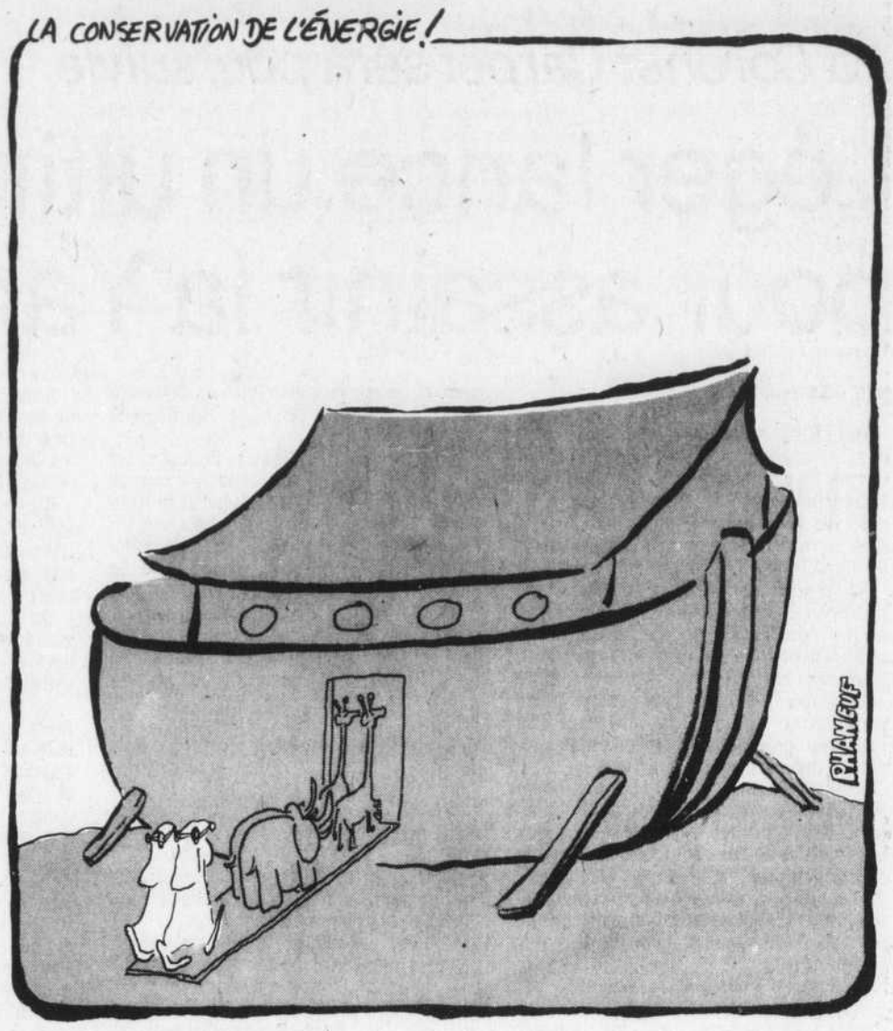

ACTUALITÉ

L'étrange persistance de l'empire

par Pierre Vadeboncoeur

Ce qu'on appelle, d'ailleurs à contresens, la « Confédération », fut une forme parmi d'autres de la politique d'un conquérant qui n'avait cessé depuis 1760 de garder l'initiative de ses opérations en terre conquise. Il avait congédié à l'occasion nos parlementaires, il avait refusé le gouvernement responsable, il avait réprimé la Rébellion, il avait pendu des Patriotes moins de trente ans avant 1867, il avait réuni les Canadas en un seul en 1840. C'était hier. En 1867, il conservait la maîtrise du jeu, le pouvoir pratique de fixer les limites et les conditions qu'il entendrait imposer ou consentir. Comment imaginer que la Confédération soit née dans une autre idée que celle de la domination?

On peut en juger par le point de départ qui devait nous y conduire, raison initiale que l'historien Rumilly rapporte simplement comme un fait sans en souligner le sens, évidemment majeur: « En 1840, l'égalité de représentation avantageait le Haut-Canada, moins riche et moins peuplé. Mais le développement naturel du Haut-Canada, renforcé par l'immigration tandis que l'émigration affaiblit le Bas-Canada, modifie d'année en année les proportions. Le Haut-Canada devient le plus peuplé, le plus riche, et ces supériorités s'accentueront à l'avenir. Alors, les Haut-Canadiens veulent changer la règle du jeu. Le principe qui les a favorisés venant à les desservir, ils le renient. Ils réclament la « Représentation by Population ». (1)

Le principe de la « Rep. by Pop ». fut retenu et donna le pouvoir central dont nous avons connu les conséquences; mais il y eut les provinces, pour lesquelles on distingua certains domaines. Notons que les Anglais, divisés par les partis, ne furent pas unanimes. Les Canadiens français ne le furent pas non plus. Wilfrid Laurier, notamment, dénonça le projet. Le gouvernement britannique, quant à lui, fut en faveur, cela va de soi.

Il ne faut pas se tromper. Ce ce fut pas fondamentalement notre affaire. Ce fut, dans le principe, celle d'une force jadis et naguère victorieuse et toujours résolue à régner. Du reste, le peuple, on ne lui demanda pas son avis.

Le dominateur jonglait toujours avec des hypothèses. Durham avait dit quelque chose il n'y avait pas si longtemps. L'idée de contrainte n'était ni morte ni engourdie. Cependant, était-il nécessaire de nous assimiler tout de suite? Cela aurait comporté des risques énormes. Les conquis avaient une religion et c'est sur ce point-là en particulier qu'ils étaient intraitables et se battraient le cas échéant si on les serrait de trop près pour faire d'eux des Anglais. Il y avait l'Irlande: on savait à quoi s'en tenir à ce sujet. Peut-être pouvait-on laisser couler le temps et en attendant se concentrer sur le commerce et les assurances que donne un pouvoir enfin majoritaire? Il existait plusieurs façons d'être les maîtres. D'ailleurs, nous étions sur des terres, suffisamment éloignés des centres de décision en tout ce qui se rapportait à l'empire et à l'argent. On pouvait toujours nous convier pour rire à un gouvernement central, quitte, pour ce qui importait moins, à nous réserver un pouvoir provincial. L'avenir prouverait en temps et lieu que le chemin de fer passerait là où l'on entendrait qu'il passe, — le chemin de fer, tous les chemins de fer, au propre comme au figuré.

La Confédération fut centralement une entreprise d'empire, et j'entends par ce mot l'empire britannique et l'empire local. Enlevons de cette pensée centrale toute idée d'égalité, qui en effet n'en fit jamais partie. L'empire, qui était alors l'affaire conjointe de l'Angleterre et des Anglais d'ici, lesquels se trouvaient avec celle-ci en symbiose sentimentale autant qu'économique, était une domination dont on allait voir, dont on voyait déjà qu'elle se transmettait progressivement, avec le déplacement de la richesse, de Grande-Bretagne en Amérique, et en particulier des mains des Britanniques dans celles des Canadiens anglais ou écossais, par succession naturelle, inévitable quand l'or change de place. Nous n'étions pas du tout sur ce circuit successoral. Mais alors, ce qui se transporta ici entre de telles mains, ce ne fut pas seulement le matériel d'empire mais la succession morale aussi, autrement dit l'idée, le sentiment même, l'attitude de l'impérialisme original, et ce n'était que normal. Deux bonnes raisons pour qu'il ne fût ainsi: les héritiers des vainqueurs sont des vainqueurs, et de toute façon l'argent est la raison la plus universelle de dominer, sans compter la conviction d'appartenir à une ethnie supérieure, sans compter la fierté, sans compter le plaisir.

Il y a une filiation dans tout cela. La Confédération possède son arbre généalogique. Ce qui s'est transmis s'est transmis. Les intérêts, la suprématie. Nulle surprise si le pouvoir central fut par la suite inflexible et s'il s'est augmenté. Avec un pouvoir impérial passé dans un pouvoir impérial, de père en fils pour ainsi dire, du commandement de l'aïeul dans le commandement du descendant, celui-ci maintenant pourvu du nombre par surcroît, appuyé en outre sur des contreforts continentaux qui n'existaient pas il y a un siècle, il y eut d'anciennes et de nouvelles raisons pour qu'il en fût ainsi. Seulement, n'allez pas nous en donner une image d'Epinal: la Confédération, tant qu'elle existe, est un rapport de forces dans un contexte impérial, impérial intérieur, un rapport de forces où la domination de l'une d'elles est institutionnalisée et dont les moyens sont de la sorte huilés et facilités.

(L'un des nombreux moyens de cet empire, c'est de pouvoir drainer nos gens, des quantités de gens — et en particulier des gens qui seraient de nos dirigeants naturels — car il n'y a pas de frontières. Ce transfert s'est opéré contre nous à chaque génération. Dans les conditions fédérales, le passage armes et bagages à l'empire se fait sans encombre, par une voie royale, puisque c'est dans le même pays légal. Alors on agit contre nous dans la légitimité même).

Il n'y a que nous qui fléchissions dans cette histoire, par la pensée d'abord, qui n'est pas ferme sur la nature profonde de ces choses, puis par les actes, lesquels obéissent à ce flottement. Nous sommes trompés intimement par les apparences. Moyen historique de domination, retraçable dans ses origines et constant dans ses suites, la Confédération se présente à notre naïveté comme un moyen de participation. Elle nous divise donc, elle compromet et n'a cessé de compromettre une solidarité nationale qui est la seule réponse politique réelle à une politique de nombre et de suprématie, politique que la Confédération peut feindre de ne pas pratiquer puisque, encore une fois, elle se présente faussement comme l'institution de tous.

La confédération compromet d'ailleurs notre solidarité nationale de deux autres façons. Premièrement, elle l'esclut parce qu'une telle solidarité conduirait plus ou moins directement au démembrement du Canada. Deuxièmement, elle l'exclut aussi, à l'intérieur de celui-ci, parce que, dans le cadre de l'État unitaire qu'est le pouvoir central, une politique de solidarité canadienne-française conduirait inévitablement à une politique antagoniste de même nature mais de la part de la majorité, ce qui nous conduirait, dans le cadre fédéral toujours, à une position encore plus faible. Donc, dans la Confédération, soit pour que celle-ci n'éclate pas, soit pour qu'elle fonctionne au minimum et ait l'air de fonctionner, soit pour que nous conservions diplomatiquement au sein de cet ensemble une place approximative et inférieure, notre solidarité nationale doit être évitée et au besoin réduite. Par conséquent, la Confédération, dans son essence même, suppose que nous n'ayons pas, nous, d'unité nationale ni en particulier de politique ethnique, ce qui au contraire n'est strictement pas vrai pour les anglophones. Ce qui est vrai, pour eux, c'est juste le contraire en effet. C'est une chose qu'ils peuvent se permettre. Dans les crises, ils doivent se la permettre. Nous pas.

Dans le cadre confédéral, dans la situation que nous vivons actuellement, rien n'est plus évident que cette loi qu'ils appliquent. Entretenir la cohésion ethnique la plus ferme chez eux, ruiner notre relative et partielle cohésion ethnique chez nous. Telle est la loi du Canada. Y a-t-il, du côté des anglophones, à part le petit groupe CASA et peut-être une poignée d'autres individus, y a-t-il un seul politicien, un seul intellectuel, un seul mouvement, un seul groupement, un seul écrivain, un seul philosophe, un seul journaliste, un seul homme d'affaires, un seul syndicaliste, un seul ecclésiastique, un seul démocrate, voire un seul caractère généreux, un seul idéaliste, un seul esprit libéral, qui, à propos de la question constitutionnelle, ne fasse pas corps actuellement avec l'anglophonie du Canada? La réponse est claire et formelle: il n'y en a pas. Il me semble que ceci manifeste la vraie nature de la Confédération tout aussi bien que le font ses origines impériales. Il faudrait cependant s'en aviser. Et aviser.

Note

(1) Robert Rumilly, Histoire de la province de Québec, *tome 1, page 10, troisième édition. Éditions Bernard Valiquette, Montréal.*

BILLET

Une pétrophobie

C'est la faute des agences de presse américaines, et en particulier du gouverneur Stafford, de l'État de New York, si j'ai renoncé à mes vacances sur la côte atlantique du New Hamshire.

J'ai cru la presse américaine: pénurie dramatique d'essence; camions de routiers en panne sèche, bloqués sur les autoroutes; bagarres sanglantes aux portes des stations-service. Je renonce. J'aime la mer, mais non au mépris de ma peau.

Je change d'itinéraire. Je me résous à faire un tour de Gaspésie et à pousser une pointe le long de la côte acadienne du Nouveau-Brunswick. C'est le moins décevant des pis-aller.

Quelques jours plus tard, je vois, je lis dans le journal: « Surplus d'essence et pénurie de touristes dans l'État de New York ». J'y apprends que j'ai été floué par un gouverneur américain catastrophé et paniquard, sans doute mal informé par son entourage. Des photos nous montrent des pompistes désarmés qui attendent le touriste canadien à bras ouverts.

Ma femme ne partage pas ma rogne et ma grogne. Elle me fait voir que c'est peut-être un attrape-nigaud. Garagistes et hôteliers, entrevoyant que le désastre guette leur petit commerce, se sont peut-être entendus comme larrons en foire pour nous attirer dans un guet-apens. En effet, on ne peut se fier à personne.

Je me suis rendu à ses raisons de femme de bon conseil. Nous partons pour la Gaspésie et le Nouveau-Brunswick. En route, j'allume la radio et je tombe sur une entrevue qu'accorde au Québécois retour-des-USA qui nous dit qu'il a fait le voyage sans encombre et qu'il n'a même pas senti qu'il y avait pénurie d'essence chez nos voisins de la Nouvelle-Angleterre.

Mon sang ne fait qu'un tour. Et comme un fait exprès, j'apprends la chose au lieu précis où il y a bifurcation: à gauche, c'est la Transcanadienne 20 et à droite la 73 vers les USA.

Vivement, sans réfléchir, je donne un coup de volant à droite. Trop tard, trop brusque! Ma voiture enfonce le poteau indicateur et un panneau réclame.

Avant que mon auto ne soit remise en état, je passe mes vacances à Québec. C'est une ville merveilleuse que Québec, mais maudit que ça pue l'essence!

Albert BRIE

LETTRES AU DEVOIR

■ L'attentat du 20 juillet 1944

Le 20 juillet 1944, un groupe d'officiers supérieurs allemands sous la direction du colonel-compte Von Stauffenberg a mis au point un vaste complot dont le but était l'élimination d'Hitler et de ses proches collaborateurs, ainsi que la sortie de l'Allemagne de la guerre qu'elle menait depuis cinq ans contre les Alliées. Le complot a échoué, Hitler est resté en vie et la guerre continua encore durant presque 300 jours en comptant des centaines de milliers de vies humaines, ainsi que des dégâts inestimables.

Essayons aujourd'hui, à 35 ans de ces événements — qui, en dépit de leur échec ont ébranlé les fondements du 3e Reich — de deviner ce qui aurait pu se produire si le complot avait réussi...

Ça aurait permis à l'Allemagne de sortir de la guerre en sauvant la majeure partie de son industrie. La constitution d'un gouvernement composé d'éléments démocratiques antinazis aurait éliminé tous les prétextes d'une conquête-invasion russe. Aujourd'hui, au coeur de l'Europe, aurait existé un État allemand indivisé et démocratique. Au 20 juillet 1944 l'armée rouge était loin de franchir l'Oder. Elle était loin de Bucarest, de Sofia, les États baltes, etc... Or, l'arrêt des combats et la signature de l'armistice aurait annulé toute prétention des Russes de poursuivre leurs attaques et l'occupation de plusieurs pays (« alliés », bon gré mal gré) voisins. Évidemment, on peut facilement s'imaginer que l'évolution politique et économique de ces pays aurait suivi un cours radicalement différent de ce qui s'est passé en réalité et dont les effets se poursuivent de nos jours.

Si le complot du 20 juillet 1944 aurait réussi, si la conférence de l'état-major allemand avait eu lieu dans l'endroit où elle se tenait d'habitude, dans le bunker bétoné et non dans le léger bâtiment d'été avec des murs moins résistants, ce qui a réduit l'effet de l'explosion, on peut affirmer avec certitude que la face du monde aurait été différente aujourd'hui.

Le destin a joué un mauvais tour en faisant échouer le complot et en trainant sous l'échafaud la plupart des héros allemands qui ont participé. Cependant, en dépit de l'insuccès, ce complot a produit des effets considérables sur les dirigeants nazis dont le moral a été sérieusement ébranlé. Hitler ne s'est jamais remis ni physiquement et, surtout, ni psychologiquement de cet attentat manqué.

Le carnage organisé par les nazis après l'attentat a constitué un coup dur pour l'armée dont plusieurs généraux et officiers supérieurs ont été passés par les armes, ou pendus. La seule « grâce » d'Hitler était allée à son brillant maréchal Erich von Rommel, le « renard du désert » qui a eu le « privilège » de pouvoir se suicider. Les pelotons d'exécutions fusillaient et les bourreaux pendaient jour et nuit. La soif de vengeance d'Hitler dépassait l'imagination. On dit qu'il assistait avec son ami, Joseph Goebbels, le ministre de la propagande, à la pendaison avec des cordes de piano, de plusieurs généraux. Les scènes de supplice ont été filmées et Hitler s'amusait avec ses amis en voyant et revoyant ces scènes atroces.

Combien de vies humaines, combien de valeurs culturelles auraient été sauvées si la bombe cachée dans la serviette du colonel Stauffenberg avait eu l'effet escompté? On ne saura jamais...

Emery KARDOS
Montréal, 15 juillet

■ Le choix de Mme Chaput Rolland

La nouvelle candidate à briguer l'investiture libérale dans le comté de Prévost en vue des élections partielles de septembre apportera certes un regain de jeunesse au PLQ.

En lisant l'article du DEVOIR du 26 juin 1979 de Madame Chaput Rolland intitulé: « À chacun son passé », j'ai compris qu'elle accepterait l'invitation de M. Ryan. Déjà, elle défendait son futur chef contre les attaques mesquines des membres du gouvernement qui « s'amusent à évoquer les citations d'éditoriaux ou d'articles de revues signés Claude Ryan ».

Madame Chaput Rolland voudrait oublier un dicton plus ancien que les écrits de François Mauriac: « Les paroles s'envolent, mais les écrits restent ».

Depuis 1967, j'ai moi-même découpé et conservé de nombreux articles traitant de la question nationale, dont certains de M. Ryan. Je cite, entre autres, l'éditorial du 20 septembre 1967 intitulé: « Un nouveau pas vers la minute de vérité », qui faisait suite au discours-choc de M. René Lévesque du 18 septembre 1967, discours que Monsieur Ryan qualifiait de très important.

Puis, je retrouve un éditorial en date du 19 septembre 1968, intitulé: « Le Parti québécois: une force réelle et saine ». L'aspiration souverainiste, écrit M. Ryan, avait déjà cessé l'an dernier d'être un mythe ou une utopie pour devenir, avec la création du PQ une idée cohérente. Elle a montré qu'elle pouvait se prêter à de nouveaux développements sans se briser et sans devenir folle.

Ces deux articles sont très intéressants et loin de les reléguer aux archives je me demande pourquoi LE DEVOIR ne les publierait pas à nouveau. Nous aurions tous intérêt à les relire. Il serait également amusant de relire l'éditorial de 1976 dans lequel il invitait les Québécois à voter pour le Parti québécois.

J'avais aussi conservé un article que je n'arrive plus à retrouver. Il était signé Solange Chaput Rolland, et a dû paraître dans LE DEVOIR vers 1967. L'auteur revenait d'une première tournée dans l'Ouest canadien et y décrivait les humiliations qu'elle avait subies, et le mépris marqué que les Anglophones de ce coin du Canada affichaient envers les francophones qui osaient parler français. Cet article m'avait frappée car je revenais moi-même d'un voyage en Colombie-Britannique et avais connu les mêmes traumatismes. Madame Chaput Rolland terminait son article, je me souviens, en disant combien elle avait été heureuse de revenir au Québec, « ce coin de terre qui un jour, peut-être, sera mon pays ».

Madame Chaput Rolland a flirté avec le MSA, avec le Parti québécois... puis, elle s'est laissée prendre au charme de M. Trudeau (« ses superbes épaules », n'est-ce-pas?), et finalement elle se rallie à l'option de M. Ryan parce « qu'elle a été forcée de conclure, selon son expérience du Canada, que vraisemblablement neuf provinces n'accepteront jamais le difficile concept d'égalité que défend l'actuel gouvernement du Québec ».

Elle a décidé de se rendre avant même d'avoir livré bataille. Pis encore, elle incitera les Québécois à dire NON au référendum et ce, pour les amener à croire à un fédéralisme renouvelé qui déjà commence à avoir des relents de statu quo.

Entre la dignité et l'opportunisme, Madame Chaput Rolland aura encore une fois choisi l'opportunisme.

Angela LANDRY
Saint-Laurent, 10 juillet

■ «Ça bouge à Laval» malgré tout

(Lettre adressée à Lucien Paiement, maire de Laval).

La présente est pour vous remercier de nous avoir permis de célébrer la fête nationale du Québec comme nous l'entendions et par nos propres moyens. Vous avez eu raison depuis longtemps: « Ça bouge à Laval ». Toujours vous avez su reconnaître le travail et le coeur de vos bénévoles. Vos citoyens, vous le connaissez bien. Rien ne les arrête. Payer la note « eux y connaissent ça ». Enfin cette année vous les avez laissé aller à leur guise. Ils ont fait la fête sans vous et ils ont réussi. Votre exemple devrait servir. Vous êtes un père qui croit en l'autonomie de ses fils. Merci aussi d'avoir par vos abstentions, permis à nos bons agents de liaison d'avoir leur fin de semaine à eux pour aller « fêter ».

Si l'expérience de ces derniers mois de travail acharné s'est si bien soldée, il ne nous reste qu'un voeu à exprimer pour l'an prochain: sortez votre autobus de la fête des voisins et venez faire un tour chez nous.

Salut Québec!
Salut Laval!
À l'an prochain!

Louise KOESSLING
Sainte-Dorothée, 29 juin

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $65. par année; six mois: $36; trois mois: $24. À l'étranger: $70. par année; six mois: $38; trois mois: $27. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

La communauté juive dans la société québécoise

par
Michael D. Yarosky

L'auteur est directeur général du Jewish Community Research Institute, organisme de recherche, de documentation et d'analyse qui étudie les changements politiques et culturels dans la société québécoise et leur incidence sur la communauté juive. Le texte qu'on lira ici est une adaptation en français de la communication originale que M. Yarosky a faite le 5 juin à Toronto lors de la conférence des services communautaires juifs. Notre confrère Clément Trudel a établi la version française.

CELA fait 30 mois qu'a été porté au pouvoir, à Québec, un gouvernement formé par le Parti québécois, indépendantiste. Aucun autre fait récent n'a généré autant de tension et d'angoisse dans la communauté juive. Si l'événement a produit un tel choc dans cette communauté, il y a là un indice de la distance qui sépare notre communauté des réalités socio-politiques et socio-culturelles du Québec contemporain.

Je mentionnerai certains dilemmes auxquels la communauté juive devra réagir; suivant les réponses qu'on y apportera, on sera à même de mesurer le degré d'intégration ou de « confort » de la communauté québécoise juive à cette société. L'absence de réaction à ces dilemmes a pu mener la communauté juive québécoise à se sentir sans leader, sans espoir, incapable de réagir positivement à son avenir au Québec.

Le recensement de 1971 nous signale que 109,000 Juifs vivent au Québec, surtout dans la région métropolitaine de Montréal. Le Québec compte environ six millions d'habitants dont 80% environ sont des Québécois francophones. Deux siècles d'histoire ont poussé les Canadiens français à ce que M. Denis Vaugeois, ministre des Affaires culturelles appelle un « repli défensif » (defensive withdrawal). C'est dans ce contexte de repli défensif que sont installés ici des Juifs depuis 200 ans. Si l'on se rappelle qu'en 1900 les Juifs ne formaient au Québec qu'un groupuscule de 7,000, il faudra attendre le début des années 60 pour qu'ils dépassent la marque du 100,000, grâce en partie à l'afflux de Juifs francophones en provenance d'Afrique du Nord.

Ce phénomène du repli défensif a poussé les Juifs à s'identifier à la population anglophone du Québec, en raison du peu d'acceptation envers les minorités.

On était en présence d'une population (anglophone) qui s'identifiait à la majorité anglo-canadienne plutôt qu'à une minorité au sein de la population québécoise en majorité francophone. Le fondement confessionnel (catholique et protestant) qui perdure encore aujourd'hui a été cause d'une clientèle accrue de non-catholiques au réseau scolaire confessionnel protestant qui était en grande partie anglophone. À l'époque de ce repli défensif, les Juifs ont réalisé que l'anglais leur était indispensable pour réussir en affaires et dans une profession, au Canada et en Amérique du Nord.

Le Québec a mis un terme à ce phénomène de repli par ce qu'il est convenu d'appeler la Révolution tranquille, au début des années 60. On assiste alors à un progrès irréversible dans les domaines économique, social, politique et culturel. Par la voie de gouvernements successifs, le peuple du Québec en vient à connaître le vrai pouvoir économique et politique. Le caractère distinctif de la nation franco-canadienne passait par une protection légale que le Québec devait négocier continuellement avec le pouvoir central pour conserver la maîtrise du domaine fiscal, de l'éducation et de la culture. Symboliquement — l'Assemblée législative devenant l'Assemblée nationale — le Québec enregistrait des progrès vers le statut de nation, et s'initiait à une présence internationale par le biais de délégations dans les capitales étrangères et dans plusieurs grandes villes des États-Unis.

Par-delà ces changements symboliques et politiques toutefois, il faut savoir que la véritable Révolution se situait au niveau d'un étonnant rattrapage planifié et réalisé par les Canadiens français eux-mêmes. Les jeunes Québécois étaient en mesure de s'ouvrir, de vivre, d'aspirer à vivre les bénéfices et le succès de l'Amérique du 20ème siècle.

Vingt ans plus tôt, le Québec n'avait même pas son ministère de l'Éducation. Aujourd'hui, les institutions collégiales et universitaires impressionnent, par tout le Québec, et peuvent concurrencer sans complexe le reste de l'Amérique du Nord. L'abandon des professions traditionnelles (droit, théologie, médecine) et l'intensification du courant visant à des carrières scientifiques ont coïncidé avec une économie en forte expansion et avec une bureaucratie gouvernementale en pleine progression, sinon pléthorique. La législation contemporaine a encouragé le « secteur public », augmentant le nombre d'emplois disponibles tout en présentant au peuple du Québec les résultats concrets de l'action gouvernementale dans plusieurs sphères: santé, services sociaux, développement des richesses naturelles, expansion de l'industrie du transport etc.

En même temps que se produisait ce développement, cet essor, on touchait la question du nationalisme canadien-français. Deux options se présentent à ce nationalisme: a) expression des aspirations nationalistes des Canadiens français vivant au Québec, dans le contexte (pan) canadien ou b) dans le contexte d'un Québec indépendant.

Divers gouvernements du Québec, même ceux qui se réclament du fédéralisme, ont laissé voir que l'enjeu devenait le « fédéralisme rentable », d'où les slogans tels « Maîtres chez nous ». Depuis 10 ans, le Parti québécois a cultivé des racines profondes, une acceptation de la part de maints Canadiens français. Ces racines, la qualité des méthodes utilisées pour les campagnes électorales, la promesse d'un « bon gouvernement » et l'insatisfaction générale vis-à-vis du gouvernement libéral en place ont concouru à l'élection du PQ le 15 novembre 1976.

Dilemme de l'insularité

Que le gouvernement québécois gagne ou perde le référendum à venir quant au mandat de négocier la souveraineté-association avec le reste du Canada, qu'il perde ou gagne les prochaines élections, il est sûr que plusieurs des dilemmes touchant les Juifs vont subsister. La francisation, les changements d'ordre linguistique au Québec, ont été et sont des signaux très clairs de l'optique des Québécois francophones sur la façon de mener leur société.

Mon but n'est pas de défendre, ni d'attaquer, l'actuel gouvernement du Québec et sa législation. Il faut souligner la nécessité, pour la communauté juive de Montréal, de se coller à la réalité: l'insularité traditionnelle et l'isolement de la communauté juive, malgré une ambiance peu accueillante au tout début, a déjà su s'adapter pleinement à la vie au Québec. Le repli volontaire des Canadiens français signifiait que les Juifs n'avaient avec eux que peu de contacts, sinon au niveau du commerce. On a déjà noté que les Juifs ont été acheminés vers le réseau scolaire anglophone.

Ce qu'il faut souligner ici, c'est que la communauté juive a oublié sa propre histoire au Québec. A-t-elle oublié le prix qu'elle a eu à payer pour s'identifier, dans sa majorité, à la communauté anglophone? Les Juifs de Montréal ont oublié qu'ils ont eu à se battre pour accéder au Montréal anglophone. Il y a à peine trois décennies de cela, les universités anglophones de Montréal imposaient des quotas aux Juifs. Il n'y a pas dix ans que les Juifs peuvent voter aux élections scolaires et postuler le titre de commissaire, même si les taxes qu'ils paient renforcent de façon significative le budget des commissions scolaires anglophones. Ce groupe a appris à survivre, à travailler dur malgré les obstacles.

Faut-il se rappeler que plus de la moitié des membres de la communauté juive sont nés en dehors de l'Amérique du Nord? qu'un sixième seulement a un parent né en Amérique du Nord? Ce qui en fait une communauté d'immigrants. De toutes les grandes villes d'Amérique, Montréal est la ville qui compte le plus de Juifs nés à l'étranger. Une très forte proportion de la population juive montréalaise a survécu à l'holocauste nazi. Ces Juifs qui ont émigré au Québec avaient très peu de notions d'anglais ou de français; ils étaient pauvres, non spécialisés, peu instruits et formaient un groupe de réfugiés de l'oppression.

Malgré tout et même si l'on ne peut pas parler d'hostilité ouverte des communautés d'accueil, les Juifs ont réussi. La raison qui explique que Montréal possède peut-être la plus vibrante des communautés juives réside en partie dans les barrières quasi impénétrables érigées par les anglophones comme par les francophones. Il fallait compter sur soi. Apparurent alors de très nombreuses écoles élémentaires et secondaires, des douzaines de synagogues et d'institutions religieuses, un réseau très développé de services sociaux et d'agences pour l'accueil aux immigrants, des cliniques et des organisations de loisirs, etc. Ces immigrants ont construit un vigoureux centre de la judéité à Montréal.

Après avoir franchi le stade d'une adaptation parfois difficile, cette communauté fait face au défi de s'adapter au Québec. Les Juifs vivant au Québec aujourd'hui sont mieux pourvus que leurs prédécesseurs: bien éduqués en général, réussissant en affaires ou dans les professions, relativement prospères et dotés d'une culture raffinée, ces Juifs forment même la minorité la plus bilingue du Québec. Pourtant, cette communauté s'interroge: peut-elle réussir à s'adapter au Québec nouveau? Devant cette insularité menacée, dans la perspective d'une partipation plus grande à un Québec francophone, certains vont même jusqu'à se demander s'ils sont vraiment désireux de « le faire ».

Mon opinion, à moins qu'on ne me prouve le contraire, c'est que les Juifs du Québec, s'ils le désirent, peuvent continuer à vivre dans une communauté stimulante et vibrante. Il faudra qu'elle s'adapte, cette communauté, aux changements socio-culturels au Québec et, à cet fin, l'aide des institutions juives sera nécessaire. Cette communauté a grandement besoin d'un leadership capable d'exprimer la confiance en soi, la confiance dans la force de la communauté juive québécoise et la confiance dans la bonne volonté de la majorité francophone du Québec. L'isolement est encore excessif pour cette communauté qui est devenue pourtant plus prospère, plus professionnalisée et plus « sophistiquée ».

Dans les autres provinces canadiennes ou aux États-Unis, on retrouve des Juifs inscrits à un éventail de mouvements et de partis politiques; ce n'est pas le cas au Québec. Les Juifs ont été grandement absents de la scène politique québécoise et ont eu tendance, généralement, à se regrouper derrière un seul parti: le Parti libéral du Québec.

La ségrégation économique frappe aussi les Juifs du Québec qui, en règle générale, travaillent pour des Juifs ou pour des entreprises appartenant à des Juifs. Peu de Juifs se servent du français à l'ouvrage de façon marquante.

Les Juifs du Québec se considèrent comme des anglophones canadiens qui ont réussi, avec ce que cela implique d'isolation par rapport aux Québécois de langue française. Cet isolement est fini. La plupart des Juifs de Montréal peuvent bien vouloir qu'on les laisse en paix mais ils sont sollicités par un courant qui les invite clairement à « participer ». Il appartient donc à la communauté juive, en accord avec une société plus ample, de donner un contenu à cette « participation ». On peut dire que l'ignorance de cette participation traduit une certaine incapacité à voir au-delà de l'ancienne insularité.

Qu'il soit établi que les efforts pour établir des contacts et une association avec les francophones ne tendent pas à une assimilation, même pas à une intégration de quelque importance. La plupart des Juifs vivant à Montréal vous diront qu'ils ne sont pas « intégrés » à la communauté anglophone (non juive) mais qu'ils coexistent avec elle. Il faut que la communauté juive reconnaisse la nécessité d'atteindre, avec les francophones, au moins le même degré de coexistence que l'on constate avec l'élément anglophone... Non seulement le premier ministre Lévesque mais les leaders fédéralistes de partis d'opposition ont déjà dit aux anglophones du Québec que le Québec devait « devenir aussi français que l'Ontario est anglaise ». La tâche qui incombe à la communauté juive est de développer de façon satisfaisante et productive notre communauté, nos familles dans un Québec qui est en train de devenir irrésistiblement « Français »...

Le leadership des principales institutions communautaires juives de Montréal n'a pas réussi à se présenter comme un groupe disposé à assumer des risques, à indiquer le chemin à suivre; qui plus est, il n'a pas su afficher l'assurance et la confiance en l'avenir de la communauté.

Trop nombreux, parmi ces leaders, sont les personnes « assises sur leurs valises ». Que fait-on du grand nombre de Juifs qui ne veulent pas ou ne peuvent pas partir? Les Juifs qui attendent des signes d'adaptation aux changements, au Québec, ne semblent pas représentés par la classe dirigeante (leadership) de la communauté.

Au Québec, il ne se passe rien d'importance, ou de nature organisée, qui soit assimilable à un courant « anti-Juif ». Le gouvernement a pris l'iniative de diminuer l'accès à l'anglais, d'en diminuer aussi la « visibilité ». C'est donc le caractère « anglais » et non le caractère « juif » de la communauté qui peut faire problème. Les dirigeants de la communauté n'ont pas été prompts à se situer face à ce besoin d'adaptation, du point de vue linguistique.

On peut noter un haut degré de mécontentement, au sein de la communauté juive, quant à la législation linguistique qui diminue la liberté de choix des citoyens résidant au Québec quant à l'accès, à l'utilisation ou à la visibilité de services en langue anglaise. Il n'appartient pas à la communauté juive, selon moi, de lutter pour un Québec « bilingue ». Notre communauté doit accepter la réalité du français au Québec, quitte à s'assure que ses membres soient adeptes d'un bilinguisme complet, tout aussi compétents en français qu'ils le sont aujourd'hui en anglais. C'est la seule modification qui puisse mener à la participation de la communauté juive à un Québec différent (changed). Il n'est pas exact de dire qu'il faudra « désapprendre » l'anglais, le but étant plutôt de faire en sorte que la communauté juive soit réellement bilingue et qu'il y paraisse quand sont dispensés ses services...

La communauté juive de Montréal doit s'engager activement dans un programme de recrutement par immigration, pour que se maintienne et se renouvelle cette entité. Les leaders de la communauté semblent l'ignorer. Avec le concours des gouvernements québécois et canadien, avec l'aide d'organisations juives internationales, on devrait promouvoir le recrutement et l'installation d'immigrants juifs au Québec... On rencontre même, parmi ceux qui dirigent la communauté juive de Montréal, des personnes qui estimeraient irréfléchie une attitude d'encouragement à l'immigration au Québec, compte tenu de l'incertitude qui prévaut.

Ayant travaillé des années au sein de la communauté juive et avec des représentants du gouvernement québécois, ayant eu des relations sociales tant avec les Juifs qu'avec les francophones du Québec, j'affirme clairement que l'antisémitisme au Québec ou les manifestations de sentiments anti-juifs n'y constituent pas un problème.

On peut considérer comme plausible l'apparition au Québec de la maladie de l'antisémitisme, comme un peu partout en Occident; il n'y a pas un embryon de preuve pour affirmer que le problème serait plus présent au Québec qu'ailleurs.

Les accusations offensantes ou mal fondées, les comparaisons faites avec l'Allemagne nazie dans certaines publications juives anglophones d'Amérique du Nord sont la cause d'une profonde irritation même parmi les Canadiens français « neutres ». Un professeur juif relié à l'Université de Montréal, Yacov M. Rabkin, a écrit: « Il est probable que l'opposition féroce, souvent même offensante au nationalisme canadien-français, telle qu'exprimée dans la presse juive d'Amérique du Nord, peut provoquer un ressac contre les vrais Juifs qui vivent au Québec. Tandis que, jusqu'à maintenant, la probabilité d'un tel backlash est minime, ceux qui écrivent sur le sujet devraient savoir qu'elle existe néanmoins. Quel service rendent-ils à leurs coreligionnaires juifs du Québec lorsqu'ils comparent leur situation à celle de l'Allemagne nazie? »

Si l'antisémitisme ne constitue pas un problème au Québec, l'absence de présence juive dans plusieurs secteurs de la société québécoise — particulièrement sur les campus d'universités francophones et à l'intérieur des mouvements syndicaux — a provoqué une montée de manifestations pro-palestiniennes et anti-sionistes. Ceux qui connaissent ces milieux croient que le problème prend sa source dans une importante présence d'étudiants arabes, tandis que le peu d'étudiants juifs ou israéliens empêche de faire entendre un autre son de cloche (alternative point of view)...

En général les Québécois sont plutôt mal informés sur la communauté juive et sur Israël. On ressent le besoin d'initiatives bien concertées auprès des médias, de la part des sources sionistes et juives au Québec, pour rejoindre les Québécois et leur expliquer le sens de la vie juive au Québec, en Israël et ailleurs.

Le gouvernement formé par le Parti québécois ne se sent pas « redevable » à la communauté juive. Il y a là une aire potentielle de difficulté puisque des porte-parole de minorités tendent à parler d'un gouvernement existant en fonction de ceux qui ont voté pour lui, d'un gouvernement qui a peu agi à ce jour pour atténuer l'angoisse de minorités qui se sentent menacées et « insécure » parce qu'elles ne savent pas où se loger.

Ce qui n'est que partiellement exact car le gouvernement (Bourassa) qui a précédé celui de M. Lévesque a lui aussi adopté une législation qui limitait la liberté d'accès à la langue anglaise au Québec. Même si d'importants secteurs de la communauté juive croyaient inacceptable cette législation, ils n'ont pas moins manifesté leur allégeance politique à ce parti (libéral). Puisque le gouvernement actuel sait que les Juifs n'ont pas voté pour lui, affirme-t-on parfois, il peut ne pas paraître empressé à répondre aux attentes de cette communauté.

On a vu s'exercer des pressions sur les écoles juives (Jewish Day School) subventionnées en vue d'augmenter le nombre d'heures consacrées au français, la contrepartie étant la diminution de subventions destinées aux écoles qui s'en tiendraient à un niveau inacceptable d'heures d'enseignement en français.

Ce manque de sensibilité a également pu jouer dans l'absence d'importants personnages du gouvernement (québécois) à des événements tels: les fêtes marquant le 30e anniversaire de l'État d'Israël ou la visite du premier ministre israélien à Montréal. Des détails de protocole ou des querelles de juridiction entre Québec et Ottawa ont semblé prendre le dessus sur la sensibilité des membres de la communauté juive, qui ont pu prendre ombrage de ces absences à d'importants événements « juifs ». Ou les responsables du gouvernement québécois ignoraient l'impact que cette attitude aurait auprès de la communauté juive, ou ils se préoccupaient peu de l'impact de cette froideur affichée.

Avec un nom comme Cohen ou Goldberg, le Juif vivant au Québec, même s'il connaît à fond la langue française, pourra-t-il concurrencer, lorsqu'il cherche un emploi, les Vaillancourt ou les Bélanger? On se pose la question; la réponse n'est pas connue, mais on a besoin de faire confiance aux Québécois francophones et d'exprimer la confiance en soi de la communauté juive. Avec les mêmes noms (Cohen ou Goldberg) et même si notre connaissance de l'anglais était assurée, le passé a prouvé que les emplois n'étaient pas nécessairement assurés dans les postes de cadres de compagnies.

On peut aussi s'attarder aux efforts déployés par le gouvernement actuel du Québec pour expliquer au public américain ses visées et les rendre acceptables. Nous, Juifs, possédons une variété de contacts et de liens, personnels et institutionnels, par toute l'Amérique du Nord. Parce que nous sommes tellement souvent en contact avec des parents, des amis, des collègues ayant prise sur « l'opinion publiques aux États-Unis », nous sommes en mesure de signaler les degrés de notre contentement ou de notre insatisfaction (comfort or discomfort) face à la société québécoise.

Le jour donc où, comme minorité, nous pourrons affirmer à ces parents et amis que nous nous sentons bien au Québec, que nous nous sentons en confiance en vivant au Québec, ce fait jouera sans doute plus dans la balance que tous les efforts de relations publiques déployés par le gouvernement québécois dans le but d'influencer l'opinion publique américaine.

(M. Yrosky termine en citant un texte de M. Denis Vaugeois invitant les Juifs à vivre et à construire l'Amérique « à la québécoise ». L'invitation est claire, pressante mais les juifs du Québec peuvent-ils conserver leur originalité et « partager la solidarité », se demande-t-il. Pourquoi est-ce possible ailleurs et pas au Québec? La réponse serait dans une « non-intégration participatoire » supposant le dialogue et la compréhension mutuelle et une isolation moindre face aux francophones du Québec).

Le colloque Foi, science et avenir s'achève sur une interrogation

Limiter la croissance: un slogan de riches?

par
Gérard Gauthier

Au terme du grand colloque réuni à Cambridge dans les bâtiments du célèbre Massachussets Institute of Technology depuis le 12 juillet, sous le thème général «Foi, science et avenir» (voir LE DEVOIR du 16 juillet), Gérard Gauthier fait le point des travaux.

BOSTON — Science et technologies ne sont pas neutres. Elles sont les instruments du pouvoir et cela veut dire du pouvoir politique. C'est le seul concensus auquel soit arrivée la conférence du MIT dans sa recherche d'une société juste, viable et fondée sur la participation. Cela indique bien l'orientation des débats.

En effet, les scientifiques et les théologiens s'accordent pour reconnaître que les problèmes qu'ils abordent sont essentiellement de nature politique et économique, ce qui veut dire, à toute fin utile, de nature idéologique. Serait-ce la raison pour laquelle les représentants de l'Académie des science de Moscou qui devaient présenter des travaux n'ont pas été autorisés par leur gouvernement, à la dernière minute, à participer à cette importante conférence? Le gouvernement soviétique voyait-il dans cette conférence dont on pouvait soupçonner qu'elle serait très critique vis-à-vis de la science, la technologie et la croissance, « un exercice de propagande capitaliste » pour reprendre les termes d'un représentant du tiers-monde. Ou, plus vraisemblablement, craignait-il de voir ses délégués sur le banc des accusés avec les Occidentaux — en fait, les pays riches — trouvés, ici, coupables de tous les maux?

Le théologien allemand Gerhard Liedke met même en cause le christianisme occidental responsable, selon lui, de la rupture, entre l'homme et la nature. Et c'est sur cette rupture, précise-t-il, que repose tout l'édifice de la science et de la technologie modernes occidentales. Comment cette civilisation occidentale convaincue — avec une certaine complaisance, il faut bien le dire, de sa culpabilité pourra-t-elle contribuer à réaliser une société plus juste et plus viable, ou le fossé ne s'aggrandit pas entre riches du nord et pauvres du sud, où les derniers développements de la technologie, à bien des égards très inquiétants, pourront être sous le contrôle d'organismes vraiment représentatifs de la population.

La solution que les experts internationaux ont proposée depuis quelques années pour remédier à l'écart entre pays riches et pauvres est le transfert de technologies. Or cette solution n'en est pas une parce qu'elle se trouve réduite, le plus souvent, à un simple déplacement géographique de certains ensembles de production, des pays développés vers les pays moins développés. La civilisation industrielle est fondée sur un certain nombre de contrôles: contrôle des ressources financières, des marchés, de l'accès à une main-d'oeuvre peu coûteuse, de l'accès aux ressources non renouvelables et, enfin, sur le contrôle de la technologie. De tous les contrôles, celui de la technologie se trouve aujourd'hui déterminant, il supplante tous les autres. La suprématie du nord est due à sa supériorité technologique de plus en plus.

Pour les pays en développement, le vrai transfert de technologie doit impliquer l'acquisition même du savoir-faire technologique et surtout la renégociation des accords sur les brevets. À défaut de cela, le déficit technologique du tiers-monde aujourd'hui se chiffre à près de 5 milliards de dollars par an. La solution réside ultimement dans un développement des ressources humaines propres à ces pays dans les domaines de la science et de la technologie.

Ce n'est pas le moindre paradoxe de cette conférence que de voir les pays du tiers-monde faire un acte de foi dans les capacités de la science et de la technologie quand les plus prestigieux orateurs de l'Ouest leur imputent tant de maux. Mais, selon un participant africain, nous ne dissocions pas l'homme de la nature, ce qui nous aidera à développer des technologies humaines qui nous permettront de faire face aux défis du développement. Cela doit pouvoir dispenser les pays du tiers-monde d'adopter des modèles aliénants qui ne font pas appel à l'effort conscient et éclaire des populations concernées et qui ne répondent pas aux besoins essentiels de la majorité, en particulier en ce qui concerne les besoins alimentaires. Selon Thomas Odhiambo, du Kenya, le monde en voie de développement est convaincu que la science et la technologie sont nécessaires au progrès industriel mais elles se trouvent affrontées dans ces pays à de nouveaux défis qui appellent des solutions originales tenant compte de la nature des sociétés et de leurs traditions.

La formulation même du thème de cette conférence « pour une société juste, viable et fondée sur la participation » apparaît au professeur Kurien, directeur du Madras Institute of Developpement Studies, dictée par une mentalité et une vision du monde propres au pays riches. Faisant allusion à une réduction éventuelle de la croissance dans les pays riches en faveur de son augmentation dans les pays pauvres, Kurien affirme: « je ne suis pas sûr que la justice ait pour fondement la moyenne arithmétique ». Allant plus loin encore, il avance l'hypothèse que les slogans de limites de la croissance de même que son antidote une société « viable » ne font que refléter l'angoisse d'une minorité riche qui s'est livrée aux pires excès, rappelant « qu'entre 1960 et 1969, les Etats-Unis, qui ne représentaient que 7% de la population mondiale, avaient utilisé plus de ressources que l'ensemble des ressources utilisées par l'humanité toute entière depuis son apparition sur la terre ».

Cela a conduit de nombreux théoriciens à favoriser une limite de l'utilisation des ressources, aujourd'hui, afin de sauvegarder l'avenir. Mais se préoccuper des générations futures quand la majorité de la nôtre n'arrive que difficilement à survivre, cela parait à Kurien « un mensonge qui ne fait que refléter l'angoisse d'une minorité choyée » Il s'agit d'un effort systématique pour empêcher ceux qui vivent maintenant dans la plus grande pauvreté d'accéder à la richesse et d'atteindre un niveau de vie tolérable. Pour la majorité des 650 millions d'Indiens, les dépenses mensuelles per capita sont de 53 roupies soit moins de sept dollars dont cinq sont consacrés à l'alimentation. Pour ces gens, l'économie des ressources est une préoccupation lointaine. Ils ne sont guère angoissés par la crise du pétrole ou le cours des métaux. Toute leur vie dépend essentiellement de la terre cultivable ». « Aussi si le truisme veut que ce soit les plus aptes qui survivent, rien ne nous permet de croire que les plus gros sont les plus aptes », d'ajouter Kurien.

Le critère d'une société juste et viable est la participation des citoyens à l'administration de celle-ci. Si l'on considère les sociétés socialistes, la socialisation apparaît seulement « juridique », et donc insuffisante. Poussé à dire s'il connait un modèle de société où cette participation est tant soit peu du domaine de la réalité, il n'en citera qu'un après quelques instants d'hésitation et c'est la Tanzanie. Du côté capitaliste, les lois du marché sont incompatibles avec le contrôle ou la participation des citoyens. Le tableau n'est guère plus brillant du côté des autres pays où cette participation ne sera obtenue que par de longs efforts, de longues luttes. Mais pour Kurien, dans les pays où des millions d'êtres se traînent au niveau de survie: « La Croissance dans le domaine de la production comme dans celui des services est une condition nécessaire de la dignité humaine, à condition que les membres, eux-mêmes, puissent décider de ce qui doit être produit et dans quelle quantité. »

La thèse de l'économiste Herman Daly, de l'université de la Louisiane, est à l'opposé. Pour lui, limiter la croissance économique est une exigeance écologique. On voit bien que la vérité n'est pas la même ici et là. Si, pour l'économiste américain, on doit se préoccuper de l'épuisement des ressources non renouvelables, il y a en fait un problème encore plus fondamental, c'est celui des systèmes de ressources renouvelables et de leur renouvellement.

« L'humanité est la seule espèce, de dire Daly, qui ne vive pas dans les limites budgétaires du revenu de l'énergie solaire ». Il nous faut décider soit de vivre dans les limites des ressources qui sont connues ou de demander à la technologie d'accroître la production totale mais il faut alors faire un acte de foi dans la technologie car, selon ses calculs, pour élever le niveau mondial par personne au niveau américain par personne, il faut envisager un facteur 6 ou 7. En d'autres termes, pour fournir au reste du monde, par personne, l'équivalent des métaux industriels incorporés dans les produits manufacturés des dix nations les plus riches, il faudrait plus de 60 années de production de ces métaux, au niveau de 1970. « Combien de temps la biosphère pourrait-elle supporter l'accroissement par six de la production de matériaux et d'énergie? » demande-t-il.

On voit bien que, si un tel raisonnement est facilement acceptable pour un esprit formé par la science occidentale, il ne l'est pas nécessairement pour un représentant du tiers-monde dont les compatriotes par millions survivent difficilement quand ils parviennent à survivre.

On sent au cours des débats, des exposés, des travaux en sections que l'incertitude subsiste pour beaucoup. Si tous s'accordent sur l'urgence de la situation, tous ne la formulent pas dans les mêmes termes et, naturellement, les solutions proposées sont parfois aux antipodes. La plupart des représentants des pays de l'Ouest sont à ce point culpabilisés qu'ils acceptent sans sourciller les reproches les plus divers dont la plupart paraissent bien fondés. Si l'on affirme que l'évangile est pour les pauvres, on se fait tout petit quand on ne l'est pas. Et l'on a tendance à être honteux, sans savoir très bien ce qu'il faut faire. Où est la sagesse dans tout cela?

Pour le professeur André Dumas, théologien français, la sagesse est une attitude de discernement réfléchie qui constitue l'homme et qui chez le chrétien s'adjoint à la crainte du seigneur. Mais il rappelle qu'être chrétien ne doit jamais supprimer la recherche d'être homme. Commentant un texte des proverbes (prov. 8), il montre que le sens de la Bible ce n'est pas seulement d'être avec le pauvre mais c'est de l'enrichir. Il est urgent de le faire. La sagesse espérons-le saura dicter aux délégués les moyens à suggérer aux hommes politiques mais à tous et à chacun aussi.

Le caucus libéral tente de faire oublier le «french power»

par Claude Turcotte

OTTAWA — Le coeur de l'opposition libérale aux Communes sera constitué de 21 groupes de travail, ayant chacun un ou deux présidents chargés de coordonner le travail de 10 à 15 députés. Il y aura en plus 48 porte-parole parlementaires, dont le rôle en particulier sera de répondre aux questions des journalistes.

A première vue l'impression qui se dégage de cette organisation communiquée hier par le chef du parti, M. Trudeau, confirme ce que l'on avait déjà laissé entendre, à savoir une légère prédominance de la députation anglophone en dépit du fait que le caucus est massivement francophone.

Ainsi, parmi les présidents de groupes de travail, on compte 16 anglophones et 14 francophones: chez les porte-parole parlementaires, il y a 27 anglophones pour 21 francophones. On veut ainsi corriger l'image que le parti libéral est surtout francophone et québécois comme les yeux torontois avaient tendance à voir le gouvernement Trudeau.

Dans l'ensemble, la distribution des fonctions offre peu de surprises, mais il y en a tout de même quelques unes. D'un point de vue québécois, la plus grande consiste certainement dans le fait que M. Marc Lalonde est écarté du dossier constitutionnel.

Au cours des dernières semaines, les observateurs s'étaient amusés à spéculer sur qui de M. Lalonde ou de M. Jean-Luc Pepin obtiendrait le dossier de la constitution ou de l'unité canadienne.

On se disait alors que le choix de l'un ou de l'autre indiquerait une orientation précise soit vers la ligne dure (Lalonde), soit la ligne flexible (Pepin). Or, M. Trudeau a choisi M. Jean Chrétien pour présider le groupe de travail sur l'unité et les relations fédérales-provinciales, ce qui indique certainement que les libéraux fédéraux n'ont pas l'intention de laisser passer la campagne référendaire dans le silence.

Parmi les députés qui font partie de ce groupe de travail on retrouve toutefois M. Jean-Luc Pépin, qui comme chacun sait fut co-président de ce qu'on a appelé la Commission Pépin-Robarts.

Mais, M. Marc Lalonde, ex-ministre de la Justice et des relations fédérales-provinciales, collaborateur privilégié de M. Trudeau en matière constitutionnelle depuis 1978, ne figure pas dans la liste. On peut rappeler qu'à l'intérieur du caucus des libéraux ont assez sérieusement critiqué M. Lalonde sur son approche constitutionnelle au cours des dernières années. En revanche, il n'est pas certain que le fédéralisme de M. Chrétien soit vraiment distinct de celui de M. Lalonde.

Quoiqu'il en soit, les autres députés qui feront partie du groupe sur l'unité sont: Warren Allmand, Lloyd Axworthy, Herb Breau, Charles Caccia, Eyniard Corbin, Dennis Dawson, Pierre De Bané, Marcel Dionne, Francis Fox, Jean-Robert Gauthier, Donald Johnston, Serge Joyal, Thérèse Killens, Mark MacGuigan, Gilles Marceau, Ian Watson et Jean-Luc Pepin.

En revanche, il ne faudrait pas croire que M. Lalonde est mis sur une tablette. Bien au contraire, le député d'Outremont se voit confier l'un des dossiers les plus importants actuellement, celui de l'énergie, qui sera au cours des prochaines années l'un des plus grands sujets de débat aux Communes et ailleurs.

On peut considérer comme une surprise aussi la nomination de M. Herb Gray comme président du groupe sur les politiques monétaires et fiscales, M. Gray avait été écarté du cabinet, il y a déjà quelques années, mais n'a jamais cessé de critiquer les politiques du gouvernement. M. Gray est député de la région de Windsor en Ontario et il est considéré comme un fervent nationaliste dans le sens de Walter Gordon, ce qui devrait plaire au moins au *Toronto Star*, si non au chef du NPD, M. Ed Broadbent.

L'ex-super-ministre de l'économie, M. Robert Andras, et l'ex-ministre des Finances, M. Jean Chrétien, font partie du groupe de M. Gray avec 13 autres députés.

On peut signaler aussi un autre groupe dénommé « le comité du renouveau », présidé par MM. Judd Buchanan et André Ouellet, qui sont respectivement les organisateurs-en-chef pour l'Ontario et le Québec.

On dit que ce groupe est chargé de coordonner tous les efforts du caucus et du parti « afin de renforcer les structures du parti libéral ». La liste des membres n'a pas été établie de façon définitive.

Les autres présidents des groupes de travail du caucus sont les suivants: Eugène Whelan et Marcel Lessard à l'agriculture et à la stratégie alimentaire; Jim Fleming aux communications; Mme Jeanne Sauvé agira cependant comme porte-parole, en plus de présider le groupe sur la culture et les loisirs.

Francis Fox et Jacques Olivier s'occuperont de l'emploi et du travail: Marc Lalonde prendra charge de l'énergie et de l'environnement. Judd Buchanan et Allan MacEachen prendront charge du dossier sur les affaires extérieures et la défense. M. MacEachen cumule en outre les fonctions de chef suppléant de l'opposition et de leader parlementaire.

Le député Bill Rompkey présidera le groupe sur les pêches; John Reid surveillera l'accès à l'information et les principes du parlementarisme. Robert Kaplan, d'un comté cosmopolite de Toronto, s'intéressera à l'immigration et au multiculturalisme. Warren Allmand continuera dans un domaine qu'il connaît bien, celui des autochtones et du nord.

Pierre De Bané et Herb Breau se voient confier le dossier du développement régional. Art Phillips, l'ancien maire de Vancouver, obtient les ressources et la petite entreprise. Jean-Jacques Blais et Mark MacGuigan présideront le groupe sur les droits et libertés, tandis que Monique Bégin et Roméo Leblanc s'intéresseront aux perspectives sociales.

Robert Andras portera attention aux structures du gouvernement: John Muron pensera au commerce et Jean-Luc Pepin à la stratégie industrielle; Ed Lunley s'intéressera au transport, Lloyd Axworthy et Gilles Lamontagne aux perspectives urbaines.

On ne fait pas mention dans ce communiqué du cas de M. Jim Jerome, président de la Chambre jusqu'au prochain Parlement, mais qui en principe devrait redevenir simple député libéral.

Toutefois, M. Trudeau a mentionné dans sa conférence de presse avoir discuté avec M. Jerome qui, pour l'instant, préfère ne pas prendre de charge partisane. La rumeur veut que les conservateurs essaient de le maintenir dans sa fonction de président, ce qui ne mettrait les ministériels qu'à cinq sièges de la majorité parlementaire.

Or, M. Trudeau a indiqué hier qu'il n'a aucune objection à ce que M. Jerome demeure président de la Chambre, donnant ainsi du poids à la rumeur.

LA MÉTÉO

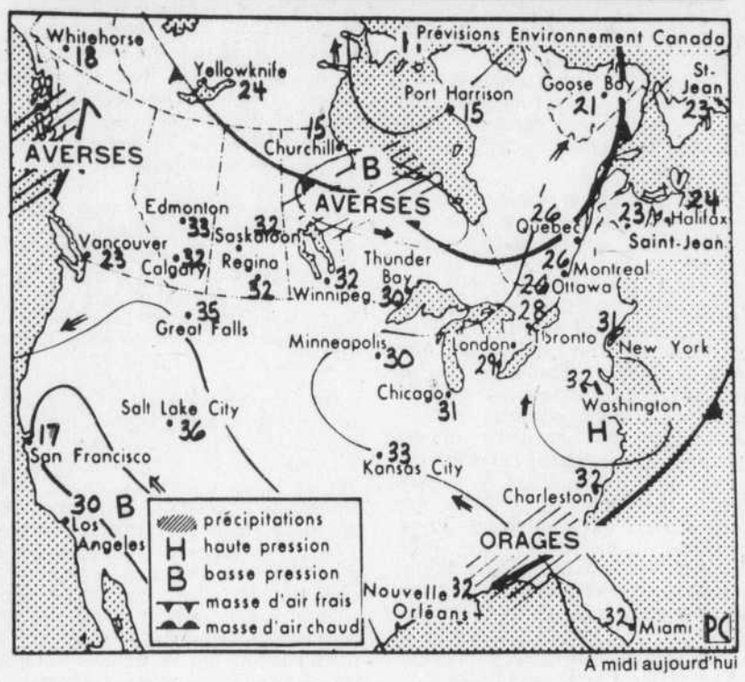

À midi aujourd'hui

Abitibi, Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin, Lac St-Jean, Saguenay: ensoleillé, passages nuageux, max. 25. Vendredi: ensoleillé, passages nuageux.

■

Pontiac, Gatineau, Lièvre, Laurentides, Mauricie, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, Malbaie: ensoleillé, passages nuageux, max. 26. Samedi: ensoleillé, passages nuageux.

■

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie, Beauce: ensoleillé, passages nuageux, max. 27. Samedi: ensoleillé, passages nuageux.

■

Baie-Comeau, Sept-Iles: ciel variable, averses, possibilité d'orage, max. 24. Samedi: ensoleillé, passages nuageux.

■

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé: ensoleillé, passages nuageux, possibilité d'orage en fin de journée, max. 24. Samedi: ensoleillé, passages nuageux.

■

Basse Côte-Nord, Anticosti: ciel variable, averses, possibilité d'orage, max. 23. Samedi: ensoleillé, passages nuageux.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Trudeau reste

son caucus ontarien au début de la semaine. Cette première sortie du côté de l'Ontario, dont il a besoin pour assurer son leadership, semble en fait significative. Le chef libéral se propose en outre de visiter plusieurs comtés au cours du mois d'août.

Mais l'esprit bagarreur de l'ex-premier ministre se manifeste principalement dans ses attaques contre le gouvernement Clark, qu'il accuse d'avoir tergiverser depuis la prise du pouvoir sur des questions importantes comme Jérusalem, l'énergie et la constitution ou l'unité du pays.

Ou alors M. Trudeau s'étonne de voir le gouvernement Clark reprendre tout simplement les politiques libérales après les avoir farouchement critiquées; le budget Chrétien par exemple, que le chef de l'Opposition cite comme illustration des contradictions conservatrices. « S'il était si mauvais au moment de sa présentation, comment se fait-il que les conservateurs se contentent maintenant d'en profiter au lieu de convoquer le Parlement et d'en présenter un nouveau, dit M. Trudeau.

Le leader libéral rappelle également que M. Clark lui reprochait d'être antiparlementaire. « Pourquoi alors le premier ministre attend-il en septembre ou en octobre pour convoquer les Chambres, lui qui prétendait être beaucoup plus parlementaire que moi? » se demande encore M. Trudeau.

Dans l'ensemble toutefois, M. Trudeau estime qu'il faut donner une chance au nouveau premier ministre avant d'emchaîner avec ceci: « M. Clark doit faire ses erreurs et j'espère qu'il va continuer à en faire ».

C'est sans doute sur le cas de Jérusalem que M. Trudeau s'est montré hier le plus incisif. Il a entre autres prédit que M. Robert Stanfield, l'émissaire spécial du gouvernement, ne sera pas reçu par les pays arabes s'il veut discuter du déménagement de l'ambassade du Canada en Israël de Tel Aviv à Jérusalem.

Le chef libéral, qui avait accusé M. Clark d'irresponsabilité avec cette promesse au cours de la campagne électorale, a soutenu hier que cette proposition a été malheureuse, d'autant plus que la communauté juive ne faisait pas une telle demande. En bref, en agissant comme il l'a fait, M. Clark, selon M. Trudeau, a porté préjudice au Canada et à la communauté juive canadienne.

A part ces critiques contre ses adversaires parlementaires, M. Trudeau a indiqué une fois de plus son attachement absolument indéfectible à l'unité canadienne, en notant que la lutte référendaire devient maintenant pour lui et son parti la première priorité.

Il a évidemment l'intention de participer à la campagne du référendum, parce qu'il a « toujours été un ennemi des séparatistes », mais comme tous les autres dans le camp fédéraliste, les modalités de sa participation restent à être définies.

En attendant, il a des reproches à faire au gouvernement Clark sur la question de l'unité. Il s'est dit surpris d'apprendre que la conférence sur la constitution qui avait été promise pour l'automne a été reportée sine die.

Par ailleurs, lorsqu'invité à parler de son avenir politique et du leadership de son parti, M. Trudeau a pris soin de noter que ce successeur éventuel, si vraiment il lui apparaissait comme lui étant supérieur, devrait croire par surcroît « au même Canada » que lui, c'est-à-dire non balkanisé, sans statut particulier pour le Québec, « sinon, il devrait se battre pour prendre ma place », a prévenu cet ex-premier ministre.

La presse anglophone qui parfois prête les intentions les plus machiavéliques que l'on puisse imaginer à M. Trudeau, a tenu à obtenir l'assurance que le chef libéral ne chercherait pas à manipuler ou à influencer les Sénateurs libéraux de manière à renverser ou bloquer les décisions obtenues aux Communes par le gouvernement conservateur.

On sait qu'au Sénat les libéraux détiennent la majorité. Cependant M. Trudeau a répondu qu'il inviterait les Sénateurs à voter selon leur conscience, puis après quelques instants de réflexion a dit croire que les Sénateurs n'oseraient pas renverser le gouvernement sur les projets de loi importants en prenant ainsi la responsabilité de précipiter le pays dans de nouvelles élections générales.

Au fil des questions, très nombreuses du reste, M. Trudeau a eu l'occasion de critiquer la plus récente décision du gouvernement Clark, celle concernant les réfugiés du sud-est asiatique.

Selon lui, le gouvernement a surtout pris le parti de ne pas « se mouiller », en laissant l'initiative au secteur privé, ce qui à son avis revient à dire que les riches devront débourser de l'argent pour faire venir ici les réfugiés et que cela relègue au second plan « la volonté du pays comme tel » de faire quelque chose pour ces malheureux.

Enfin, on a parlé de la réorganisation du parti libéral, un sujet sur lequel M. Trudeau n'a pas été très loquace. Il a reconnu que depuis une quinzaine d'années, le parti n'a peut-être pas eu l'occasion de se renouveler et qu'il faut du courage pour reconnaître ses erreurs.

Il a laissé entendre qu'éventuellement il y aurait des consultations du genre de celles tenues par les conservateurs à Kingston. Il a mentionné que le parti devrait être « un peu à gauche du centre », mais n'a en aucune façon promis des changements fondamentaux chez les libéraux.

La question qui avait été posée portait aussi sur la nécessité d'avoir un nouveau chef pour assurer la réorganisation du parti libéral. M. Trudeau n'a pas mordu à cet appât.

◆ Nicaragua

eux avec leurs familles, dans l'espoir de s'emparer d'avions pour quitter le pays.

Plus tard, le colonel Feliciano Largoespada, qui a déclaré être le chef provisoire de la Garde nationale, a ordonné, dans l'après-midi à Managua, à ses troupes de cesser le feu, et de se rendre aux forces sandinistes.

L'ordre de cessez-le-feu a été lancé par le colonel Largoespada à toutes les troupes de la Garde nationale combattant encore sur l'ensemble du territoire du Nicaragua.

On ignore actuellement le sort du lieutenant-colonel Federico Mejia qui avait été nommé, mardi, chef de la Garde nationale.

Quelque 2,000 soldats et 6 avions de la Garde nationale nicaraguayenne sont entrés hier au Honduras pour y demander asile, a-t-on appris dans la capitale hondurienne.

D'autre part, l'ambassadeur du Nicaragua à Tegucigalpa, M. Diego Cjerera Herrero, a remis l'ambassade aux représentants du nouveau gouvernement de son pays et du Front sandiniste.

Les six avions militaires, pourvus de leurs armements, ont été aussitôt consignés dans les hangars de la force aérienne hondurienne. Celle-ci n'a pas précisé le nombre de personnes transportées à leur bord venues demander l'asile politique.

Mercredi, quatorze avions militaires étaient arrivés au Honduras dans des conditions identiques. Deux petits avions de la Garde nationale ont également atterri hier au sud du Honduras.

Enfin, environ 2,000 soldats de la Garde nationale, après avoir franchi la frontière par Guasaule et El Paraiso, se sont rendus aux patrouilles frontalières honduriennes, indiquent des informations de presse à Tegucigalpa.

Ils se sont emparés en début de matinée des stations de radio. Celles-ci diffusent de la musique religieuse entrecoupée d'appels aux gardes nationaux leur demandant d'arrêter leur combat inutile et garantissant la sécurité personnelle de ceux qui se rendront.

Les radios demandent à la population de rester chez elle, de garder son calme et

Les joyeux RASSemblés

son courage.

Déjà, à onze heures du matin, les sandinistes contrôlent toute la capitale. Il ne leur reste plus qu'à nettoyer les poches de résistance.

Un groupe de gardes nationaux s'empare d'un cinéma dans le quartier de Ciudad Jardin et d'une station-service dans la banlieue de Colonia Morazan et commencent à tirer sur tout ce qui bouge, rapportent des habitants.

Les sandinistes encerclent les deux poches de résistance et donnent 20 minutes aux soldats pour se rendre. Ils obtempèrent et sont évacués.

L'ambassade de Colombie devient un camp improvisé et héberge 300 gardes nationaux et leurs familles.

Les sandinistes commencent à distribuer leurs premiers communiqués à la population, l'invitant à ne pas céder au vandalisme, à la destruction et à l'anarchie.

Avec la déroute complète de la Garde nationale, les maquisards sandinistes paraissent désormais certains de constituer la nouvelle armée du pays, conformément à l'accord sur la passation de pouvoirs conclu avec les États-Unis et d'autres pays d'Amérique.

Cet accord prévoit que seuls les gardes nationaux qui ne se seront pas rendus coupables de « crimes contre le peuple » pourront être incorporés dans la nouvelle armée.

À Washington, le département d'État a favorablement accueilli les premières mesures de conciliation annoncées par la junte.

Le porte-parole du département d'État, M. Hodding Carter a déclaré que M. Federico Mejia, commandant la garde nationale, cherchait à contacter des représentants de la junte en vue de la passation de pouvoir et d'un cessez-le-feu complet.

Le département d'État se montre par ailleurs optimiste sur les chances d'une passation de pouvoir sans autre effusion de sang. « À en juger par la déclaration de la junte, nous pensons que les négociations s'annoncent plutôt bien. Nous continuons à croire et à penser qu'ils (la junte) honoreront les détails de l'accord », a déclaré M. Carter.

◆ Jimmy Carter

fano a lui-même expliqué son renvoi par ses « prises de bec » avec Hamilton Jordan, élevé la veille au poste de secrétaire général de la Maison-Blanche.

Personnalité très en vue à Washington, M. Califano, ancien conseiller spécial du président Lyndon Johnson et l'un des principaux promoteurs de « La grande société », s'est semble-t-il vu reprocher son attrait pour les vues politiques de Ted Kennedy, rival potentiel redoutable de M. Carter pour les élections de 1980.

La nomination de M. Miller au Trésor aura pour effet de rassurer instantanément les milieux économiques et boursiers car il est un familier de Wall Street et des conseils d'administration.

M. Carter, percevant le degré d'incertitude entretenu par l'offre de démission de son cabinet a choisi d'agir désormais au plus vite pour combler cette vacance limitée du pouvoir: un nouveau gouvernement américain sera en place dès ce soir avant son départ pour un nouveau week-end de réflexion à Camp David.

Le congrès a manifesté peu d'enthousiasme à l'égard des premiers remaniements intervenus tant à la Maison-Blanche qu'au sein du cabinet Carter.

De nombreux membres du Congrès reconnaissent l'urgence d'une telle mesure. Le représentant Robert Michel, chargé de la discipline du vote au sein du groupe républicain, a notamment comparé le gouvernement à « une classe désordonnée » et le président Carter à « un maître d'école chahuté ».

Un autre représentant républicain, M. Tom Evans (Delaware) critique l'indécision du président « qui se reflète selon lui dans la chute du dollar ».

De nombreux membres du congrès, démocrates et républicains, sénateurs et représentants, ont regretté en particulier le départ du secrétaire à la santé, M. Joseph Califano.

« C'est avec tristesse que j'apprends que M. Califano ne sera plus notre secrétaire à la Santé », a déclaré le sénateur Russell Long (dem, Louisianne), président de la commission des finances du Sénat. Selon M. Thomas Eagleton, sénateur du Missouri depuis 11 ans, M. Califano a été « de loin le meilleur secrétaire à la santé qu'il ait connu ».

Un représentant démocrate, M. John Lafalse (New York), a estimé pour sa part que le départ de M. Califano « loin de résoudre le malaise, ne fait que l'aggraver ».

L'influent Jacob Javits (rep. New York), rend aussi hommage au travail, accompli par l'ancien secrétaire à la Santé, mais considère son remplacement par Mme Patricia Harris comme « un bon choix ».

D'autre part, M. Hamilton Jordan, à la veille de prendre officiellement la tête du conseil du président Carter à la Maison-Blanche, était venu s'entretenir mardi pour la première fois avec le speaker (président) de la Chambre des représentants, M. Thomas « Tip » O'Neill.

Bien que cette entrevue ait été officiellement qualifiée « d'amicale », un porte-parle du speaker a regretté que M. Jordan ait attendu si longtemps pour se présenter à M. O'Neill. Il a noté par ailleurs que M. Jordan avait omis d'annoncer au speaker la démission collective du gouvernement Carter, qui devait être rendue publique quelques heures plus tard, une erreur psychologique qui, estiment les observateurs, augure mal des futurs rapports entre le Congrès et le gouvernement remanié du président Carter.

Mercredi, M. Carter avait officialisé la nomination de M. Hamilton Jordan comme secrétaire général de la Maison-Blanche, fonction qu'il occupait de fait depuis le début de cette présidence, en janvier 1977. M. Jordan s'est empressé de distribuer un long questionnaire à tous les responsables du gouvernement qui vont devoir ainsi évaluer l'intelligence, l'efficacité, le sens du devoir et la fidélité politique de leurs subordonnés.

La loyauté à l'égard de M. Carter et de sa philosophie politique semble être désormais la priorité dans une Maison-Blanche qui prend position pour une difficile campagne électorale, dont les premières escarmouches sont engagées.

Mais les méthodes employées par M. Carter pour tenter de raviver sa présidence commencent, après la période de stupéfaction, a suscité le doute notamment au Congrès où la grogne reprend ouvertement. Nombre de parlementaires parmi les plus influents reprochent déjà à M. Carter de « faire du théâtre » et d'en rester là.

De son côté, le New York Times a critiqué sévèrement hier le président dans un éditorial, estimant qu'il a fait du « théâtre » pour dégager ses responsabilités dans la crise énergétique, économique et politique que connaissent actuellement les États-Unis.

Selon le quotidien, le « scénario » du président Carter, depuis sa retraite à Camp David jusqu'à l'annonce des démissions des membres de son cabinet, se présente ainsi: « Le front sur la main au sommet de la montagne: le président réfléchit. Papier et crayon à la main: le président consulte. Poing serré sur la table à la télévision: le président ordonne. Retour à la Maison-Blanche pour demander au cabinet de démissionner en masse: le leader populaire entre en action et chasse les élitistes du temple ».

La « grande métamorphose, de l'échec du renouveau », estime le journal, était déjà tracée dans trois petites phrases du discours, au cours duquel le président Carter s'était démarqué de son équipe dimanche soir,: « Vous subissez la paralysie, la stagnation. Vous n'aimez pas ça. Moi non plus ».

Considérant que le président a fait ainsi acte de candidature, le New York Times conclut: « M. Carter peut ressentir le besoin de donner un second souffle à son action. Mais il ne peut pas jouer une nouvelle fois les outsiders, n'ayant aucune relation avec des programmes ou des responsabilités ».

Sept blessés dans un accident d'autobus

Sept personnes sont encore hospitalisées dans les deux hôpitaux de Hawkesbury, en Ontario, à la suite d'un accident d'autobus survenu hier vers midi près de Carillon, à une vingtaine de kilomètres à l'est de cette agglomération.

Quarante-trois personnes se trouvaient à bord d'un autobus Voyageur à destination d'Ottawa quand le lourd véhicule a été impliqué dans une collision avec un camion.

Trente-cinq personnes ont été transportées dans les hôpitaux d'Hawkesbury, et 28 d'entre elles ont reçu leur congé après avoir reçu les premiers soins. L'état de sept passagers a cependant nécessité leur hospitalisation. L'un d'entre eux devra être conduit dans un hôpital d'Ottawa.

La directrice du Smith Hospital d'Hawkesbury a précisé que tous les passagers étaient des adultes, dont plusieurs personnes âgées. La plupart des blessés souffrent de fractures, de contusions et de maux de dos.

Selon la police, l'autobus, qui filait en direction d'Ottawa sur une autoroute à deux voies, a été heurté par un camion de cinq tonnes qui roulait dans la même direction.

Un des passagers de l'autobus a donné une version différente des faits, dans laquelle l'autobus a heurté le camion à la suite d'un moment d'inattention du chauffeur.

Les noms des chauffeurs n'ont pas été révélés, et la compagnie Voyageur préférait hier ne donner aucun détail sur les circonstances de l'accident, tant qu'une enquête n'aura pas été menée.

La compagnie souligne toutefois que l'autobus a été examiné le 2 juillet et qu'à cette date il répondait à tous les critères de sécurité.

Une collaboratrice du DEVOIR, Mme Renée Maheu, qui se rendait à Ottawa, a été blessée dans cet accident.

AU FIL DES MOTS

Locutions

par Louis-Paul Béguin

Vous connaissez sans doute l'émission « Les Coqueluches ». Vous avez peut-être entendu dire: cette vedette est la Coqueluche de la ville. Par contre, la maladie qui fait tousser nos petits enfants s'appelle aussi coqueluche. Qu'y a-t-il d'analogue entre une émission de télévision, une favorite et une maladie d'enfant? La coqueluche est une toux épidémique qui, depuis des siècles, rend bien malheureux les jeunes enfants; et jadis, également les adultes, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Les médecins d'antan, dans leur impuissance, demandaient, pour éviter la contagion par ceux qui en étaient atteints, de se coiffer d'un capuchon, dit coqueluche. Comme la locution « être coiffé de quelqu'un » était courante et signifiait (et signifie toujours) être amoureux de quelqu'un, le sens s'est renforcé en remplaçant la simple coiffe de l'image, par le capuchon ou coqueluche des malades. Les deux animateurs de l'émission populaire qui prit le nom de « Les Coqueluches" sont censés être les favoris des téléspectateurs.

Autre locution: faire du boucan, en argot, signifie faire du bruit. Ce « boucan » n'est pas le frère de notre « boucane », faire de la boucane étant un régionalisme pour: faire de la fumée. Le mot boucan est connu depuis 1546. Il désigne la viande fumée des Caraïbes. Boucaner: faire sécher viande ou poisson à l'aide de fumée. De là l'expression: faire de la boucane. Le mot argotique boucan, d'autre part, venu de l'italien « baccano », débauche, rappelle la bacchanale. Et l'on sait que la débauche et la bacchanale sont bruyantes. Toutefois, notre boucane vient d'un autre mot, moukem, qui en langage tupi, signifie viande fumée.

Une prise d'otages à Laval

Deux instructeurs du Service canadien des pénitenciers ont été pris en otage par deux détenus vers 15 h hier après-midi, dans l'atelier de confection de l'Institut Laval, un pénitencier fédéral à sécurité maximum.

Le porte-parole du SCP, M. Jean Lavoie, a précisé que 24 personnes se trouvaient dans l'atelier au moment de l'incident.

Les deux instructeurs sont MM. André Gendron et Jean-Thomas Louis Girouard. Mais l'identité des auteurs de la prise d'otages n'a pas été révélée.

Au moment de mettre sous presse, les négociations se poursuivaient toujours entre les deux détenus et les autorités de l'institut, dans l'atelier même où ils se sont emparés des instructeurs.

Un incident semblable a eu lieu le 9 mai dernier, à l'Institut Archambeault, près de Sainte-Anne-des-Plaines. Deux détenus armés de couteaux se sont alors saisis d'un agent de formation et d'un agent de la Commission des libérations conditionnelles.

Les détenus ont libéré leurs otages après huit heures de négociations.

Craxi échoue après un non démo-chrétien

ROME (d'après AFP et Reuter) — La Démocratie-chrétienne ne soutiendra pas l'initiative de M. Bettino Craxi dans sa tentative de former un nouveau gouvernement, a affirmé hier à Rome, M. Benigno Zaccagnini, secrétaire général de ce parti.

A l'issue d'une réunion de la direction de la DC, M. Zaccagnini a affirmé que « les conditions pour participer à un gouvernement avec le parti socialiste n'étaient pas remplies ».

Les propositions du président du conseil désigné constituent « un effort certain en vue de répondre à certains problèmes que nous avons soulevés ... sans parvenir toutefois à dégager une ligne politique précise et une plate-forme définitive pour la formation d'un gouvernement, » a déclaré aux journalistes le secrétaire de la Démocratie-chrétienne.

M. Zaccagnini s'est prononcé en faveur d'un retour à un pacte parlementaire avec les principaux partis de la péninsule, y compris le parti communiste, identique à celui qui avait permis à M. Andreotti, président du conseil actuellement chargé des affaires courantes, de diriger le pays pendant près d'un an.

De son côté, M. Craxi a annulé toute nouvelle consultation avec les dirigeants politiques, ce qui tend à indiquer qu'il a échoué dans ses efforts. Il doit rencontrer les dirigeants socialistes ce matin. M. Craxi aurait décidé, dit-on à Rome, d'informer le président Pertini de l'échec de sa mission.

Sans l'appui de la DC, le gouvernement (socialiste, démocrate-chrétien, républicain et social-démocrate) envisagé par M. Craxi ne peut obtenir la majorité au Parlement.

La DC (38 pour cent de l'électorat) a, en fait, refusé la condition posée par le parti socialiste (10%) qui voudrait un gouvernement où les rapports de force entre ces deux formations seraient d'une égale importance.

Le Vietnam ne vient pas à Genève en «accusé» mais bien en «victime»

GENEVE (AFP) — Le Vietnam socialiste semble avoir réussi à métamorphoser sa qualité « d'accusé » en celle de « principale victime », estimait-on à Genève au Palais des Nations à la veille de l'ouverture de la conférence sur les réfugiés indochinois.

Cette impression est fondée sur deux faits. D'une part, les deux pays occidentaux qui ont eu avec le Vietnam des liens historiques et politiques importants (la France et les États-Unis) souhaitent que la conférence examine en priorité les mesures humanitaires qu'impose de prendre la tragédie des réfugiés. « Il convient d'éviter toute polémique », avait-on indiqué la semaine dernière de source autorisée française.

De son côté, l'ambassadeur américain Dick Clark a exprimé l'espoir hier que les débats de Genève ne dégénéreraient pas en « une guerre verbale ». Les questions politiques, a-t-il souligné, pourront le cas échéant être discutées au Conseil de sécurité.

D'autre part, au moment où une bonne partie des pays représentés au colloque genevois acceptent la thèse de la recherche de solutions humanitaires et non pas politiques, c'est le Vietnam lui-même qui diffuse à Genève un virulent réquisitoire prétendant définir « les responsabilités politiques ».

« Dans cette affaire, constate le texte vietnamien, le principal fait politique est la campagne anti-vietnamienne déclenchée dans le monde entier par les moyens d'information occidentaux et chinois, de façon orchestrée ».

Cette campagne, indique le document, a commencé à Washington où les dirigeants américains, après avoir refusé de contribuer à la reconstruction du Vietnam qu'ils avaient détruit, ont tenté de se donner bonne conscience.

« Jimmy Carter, notent les auteurs, a inventé la méthode: les droits de l'homme. Ainsi le Vietnam, victime de la barbarie américaine, serait placé sur le banc des accusés tandis que les États-Unis siègeraient parmi les défenseurs de la loi et de la justice ».

Selon le texte vietnamien, la campagne lancée contre Hanoï en Amérique, en Europe occidentale et en Chine a créé « une atmosphère de guerre froide... qui risque de dégénérer en guerre chaude. »

Trois « crimes » au moins, poursuit le texte, sont reprochés au Vietnam: a) être un pays du tiers monde opposé au système économique mis en place par les multinationales, b) être le lien le plus vulnérable du camp socialiste, c) faire obstacle à l'expansionnisme chinois en Asie du Sud-Est.

« Ce n'est pas par hasard, affirme aussi le document vietnamien, que des missions militaires américaines et françaises font de longs séjours en Chine au moment où se poursuit fièvreusement la campagne anti-vietnamienne. »

« Au surplus, conclut le texte, la propagande occidentale et chinoise qui verse des larmes sur les réfugiés vietnamiens ignore le sort des Palestiniens condamnés à l'exil et laisse sombrer dans l'oubli les millions de victimes de la grande Révolution culturelle ».

Aucun commentaire officiel n'a pu être recueilli sur cette riposte que le Vietnam adresse à ses critiques mais il semble peu douteux que certains orateurs doivent y faire allusion pendant la conférence.

Iran: Bazarghan procède à une vaste réorganisation du pouvoir

TÉHÉRAN (AFP) — Le premier ministre iranien, M. Mehdi Bazargan, a procédé à un bouleversement important de l'organisation du pouvoir dans le pays, « afin, a-t-il dit, de mettre définitivement un terme à la multiplicité des centres de décision » en Iran.

Dans un discours radiodiffusé hier soir, il a ainsi annoncé une sorte de fusion partielle entre le Conseil de la révolution (qui, jusqu'à présent, tranchait en dernier lieu) et le gouvernement. Certains ministres, tout en restant dans le cabinet, entrent au Conseil de la révolution tandis que certains membres de cette assemblée, dont la composition était tenue secrète, entrent au gouvernement.

Les membres du Conseil de la révolution entrant au gouvernement continueront en même temps à faire partie du Conseil, a précisé le premier ministre.

Cette mesure est destinée à harmoniser les rapports entre le gouvernement, chargé de l'administration traditionnelle, et le Conseil de la révolution, où domine la hiérarchie religieuse qui a souvent désavoué l'action du cabinet.

Les membres du Conseil de la révoljtion entrant au gouvernement sont l'ayatollah Hachemi Rafsandjani (grièvement blessé en mai dernier lors d'un attentat), l'ayatollah Madavi Kani (chef des comités Khomeiny de tout « l'Iran », l'ayatollah Seyyed Ali Khamanehi, M. Abol Hasan Banisadr (principal conseiller économique de l'ayatollah Khomeiny) et le Dr Bahonar.

Les deux premiers seront vice-ministres de l'Intérieur. L'ayatollah Khamanehi sera vice-ministre de l'Économie et le Dr Bahonar celui de vice-ministre de l'Éducation nationale.

Les ministres de l'actuel gouvernement, semble-t-il, gardent leurs fonctions. M. Bazargan n'a pas indiqué, pour « des raisons de sécurité », quels étaient ceux d'entre eux qui entraient au Conseil de la révolution.

Le premier ministre, qui a admis qu'une grave crise gouvernementale avait été évitée de peu, il y a quinze jours, après que onze de ses ministres lui eurent présenté une démission qu'il a refusée, a révélé que cette nouvelle forme de gouvernement avait été décidé lors d'une réunion convoquée à Qom il y a une dizaine de jours, sous la présidence de l'ayatollah Khomeiny et en présence de tous les membres du Conseil de la révolution et du gouvernement.

Les dirigeants ont alors opté, a-t-il encore expliqué, pour une forme de gouvernement qui, tout en reconnaissant l'existence et la nécessité de chacun des pouvoirs « de facto » — Conseil de la révolution, gouvernement, comités Khomeiny, gardiens de la révolution et tribunaux révolutionnaires islamiques — exigeaient urgemment une collaboration plus étroite entre chacun de ces pouvoirs.

Lisbonne: une femme forme le gouvernement intérimaire

LISBONNE (Reuter) — Mme Maria de Lurdes Pintassilgo a accepté hier de former le nouveau gouvernement portugais en vue de préparer les élections législatives anticipées qui doivent se dérouler à l'automne.

La désignation de Mme Pintassilgo, représentante du Portugal auprès de l'UNESCO à Paris, par le chef de l'État, le général Antonio Ramalho Eanes, a été mal accueillie par le parti social-démocrate (PSD) et le Centre démocratique et social (CDS). Ce dernier a estimé que Mme Pintassilgo n'était pas la personne qui convenait pour ce poste.

Âgée de quarante-neuf ans, Mme Pintassilgo n'est liée à aucun parti. Elle avait détenu le portefeuille des Affaires sociales dans deux des cabinets provisoires qui ont fait suite à la « révolution des oeillets » en 1974. Elle a dirigé un groupe d'étude qui s'est penché sur la politique sociale pour les femmes.

Connue pour ses idées féministes, Mme Pintassilgo est considérée dans les milieux de droite comme ayant des sympathies de gauche et tiers-mondistes.

De leur côté, les socialistes et les communistes devraient apporter leur soutien au premier ministre. Ces deux partis estiment en effet que Mme Pintassilgo fera preuve d'impartialité et qu'elle formera une équipe transitoire neutre et non partisane pour gérer les affaires courantes et assurer le bon déroulement des élections.

Le parti socialiste a lancé hier sa campagne pour les élections. Soulignant que la dissolution du parlement constituait une menace pour la stabilité du pays et de ses institutions démocratiques, M. Mario Soares, premier secrétaire du PS, a indiqué qu'il était persuadé qu'à l'instar des élections de 1975 et 1976, le parti socialiste sortira vainqueur de la consultation.

Il a qualifié de réactionnaire le gouvernement précédent de technocrates de M. Carlos Mota Pinto. Critiquant indirectement le chef de l'État, M. Soares a indiqué que le pays aurait pu se passer de ce retour aux urnes par la constitution d'une coalition entre le parti socialiste et les dissidents du PSD en rupture de parti. « Nous émergerons des élections encore plus forts que dans le passé et nous gouvernerons à nouveau le pays », a dit M. Soares.

Après sa rencontre avec le général Eanes, Mme Pintassilgo a déclaré qu'elle comptait former son équipe pour la fin de la semaine prochaine. Elle s'est déclarée confiante de pouvoir surmonter les réserves à l'égard de sa personne exprimées par plusieurs dirigeants politiques.

L'OUA enterre le controversé dossier ougandais

MONROVIA (AFP) — Les chefs d'État et de gouvernement de l'OUA (Organisation de l'unité africaine) réunis à Monrovia ont décidé hier de clore le débat sur l'Ouganda et d'effacer du procès verbal de la conférence les accusations portées par le président ougandais Godfrey Binaisa contre l'empire centrafricain et la Guinée équatoriale.

Ils ont aussi décidé que le message du mouvement ougandais « Action convention » dénonçant « l'annexion de l'Ouganda par le président Nyerere de Tanzanie » ne serait ni lu ni distribué à la conférence.

Le début de lecture de ce message mercredi soir par le président nigérian Olusegun Obasanjo avait provoqué un incident avec le chef d'État ougandais, qui venait de dénoncer les violations des droits de l'homme sous les régimes d'Idi Amin, de Centrafrique et de Guinée équatoriale.

Cette décision sans précédent à l'OUA, de « censurer » le discours d'un chef d'État africain a été prise après plusieurs interventions critiquant la déclaration ougandaise de mercredi, et notamment celle du président guinéen Ahmed Sékou Touré, qui a déclaré que l'OUA « n'était pas un tribunal mais un forum de consultation » et a demandé que le débat soit définitivement clos, ce qui a été approuvé par la majorité des participants.

La conclusion de ce débat houleux traduit le malaise de nombreux pays africains qui s'opposent à « toute ingérence » dans les affaires intérieures d'un autre pays, et récusent en général toute violation chez eux des droits de l'homme. Ainsi la Guinée souvent mise en cause par des organismes humanitaires internationaux a toujours démenti les « allégations » de ceux-ci. Les chefs d'État et de gouvernement ont repris leurs travaux à huis clos pour se prononcer sur le rapport du « comité des sages » sur le Sahara occidental, dossier qui risque d'entraîner lui aussi de vifs échanges entre les chefs d'États.

Le comité souligne en effet dans son préambule, apprend-on de très bonne source dans les couloirs de la conférence, que toutes les parties concernées à l'exception du Maroc sont convenues que « les populations n'ont pas pu exercer leur droit à l'autodétermination », et préconise un « cessez-le-feu général », suivi d'un « référendum général ».

Ces propositions concernent donc également la partie marocaine du Sahara occidental, territoire que le Maroc a toujours considéré comme faisant partie intégrante de son territoire.

Le « comité des sages comprend cinq pays: Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Nigéria, Soudan.

Un bon conseil.

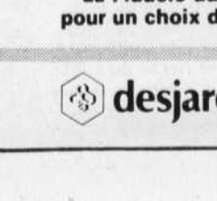

Adoptez un régime alimentaire sain.

La Fondation du Québec des maladies du coeur

Muldergate: Rhoodie est arrêté en France

NICE (AFP) — L'ancien secrétaire général du ministère de l'Information sud-africain, M. Eschel Rhoodie, accusé par son pays d'avoir détourné 72 millions de dollars de fonds publics, a été arrêté hier matin à Juan-les-Pins (sud-est de la France) par la police judiciaire de Nice.

M. Rhoodie, arrêté en vertu d'un mandat d'arrêt international lancé par Prétoria, était le cerveau derrière plusieurs dizaines de projets secrets lancés par l'Afrique du Sud pour améliorer son image de marque dans le monde.

Mis à la retraite anticipée, le premier juillet 1978, lors de la dissolution du département de l'Information dont il était le secrétaire, il a longtemps fait figure d'accusé numéro un dans le scandale des fonds secrets qui a, par la suite, coûté leur poste au ministre de l'Information, M. Connie Mulder, et au président sud-africain, M. John Vorster.

Brillant attaché de presse dans plusieurs ambassades sud-africaines à l'étranger, M. Rhoodie s'était fait remarquer pour sa vigueur à défendre son pays contre les mouvements anti-apartheid à travers le monde.

Placé à la tête du département de l'Information en 1972, il élabore la politique des projets secrets ainsi résumée par M. Mulder: « Quand la survie de l'Afrique du Sud est en jeu, aucune règle ne peut être appliquée ».

Dans ce but, le département de l'Information disposa de sommes énormes votées par le Parlement pour des usages différents: 100 millions de dollars en cinq ans. En Afrique du Sud, il tenta d'acheter un groupe de presse d'opposition, puis, ayant échoué, il fonda secrètement le quotidien Citizen et finança l'hebdomadaire To The Point.

Mais, c'est à l'étranger que se déroulaient bon nombre de projets secrets, en particulier aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne fédérale, au Japon, en Scandinavie et en Afrique francophone.

Ainsi, faisant usage de prête-noms, il tenta, notamment, de racheter le Washington Star, parvint à acquérir 50 pour cent des parts de UPITN, une agence d'informations télévisées, tenta ou parvint à acheter des publications influentes en Europe, et finança un parti en Norvège ainsi qu'une organisation pro-sud-africaine en France.

Au passage, Eschel Rhoodie, ses deux frères également employés par le ministère, et ses amis placés à des postes-clés, menaient une vie luxueuse, allant passer quelques jours de vacances aux Seychelles avant de s'envoler pour Londres assister au tournoi de Wimbledon ou pour la Côte d'Azur où ils avaient acheté quelques appartements et villas.

Tout cela attira l'attention des journaux qui lancèrent une enquête et révélèrent l'ampleur du « Muldergate » — expression dérivée du scandale de Watergate aux États-Unis.

Parti en exil à la fin de l'année dernière, d'abord en Amérique latine (en Équateur, notamment), puis en France, Eschel Rhoodie continue de menacer le gouvernement sud-africain.

Raid appréhendé au détroit d'Ormuz

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont diffusé une mise en garde à les pétroliers et autres navires transitant par le détroit d'Ormuz, dans le golfe Persique, contre toute tentative de prise lundi prochain, a confirmé, à Washington hier le porte-parole du département d'État.

M. Hodding Carter a précisé que Washington avait reçu, dans les derniers jours, des indications selon lesquelles une action terroriste contre des navires pourrait être entreprise dans le détroit d'Ormuz autour de cette date qui coïncide avec l'anniversaire de la Révolution égyptienne. Il s'est refusé, cependant, à préciser d'où les États-Unis avaient obtenu ces renseignements, et à identifier les origines des éventuels terroristes.

La mise en garde, qui a été diffusée il y a 48 heures, conseille à tous les navires se trouvant dans la région d'être en éveil contre la possibilité d'une prise ou de tout autre acte hostile. Les États-Unis affirment détenir des informations leur permettant de croire qu'une telle tentative de piraterie maritime pourrait survenir autour du 23 juillet.

Le porte-parole du département d'État a indiqué que de telles mises en garde contre des menaces politiques ou militaires sont régulièrement diffusées dix à douze fois par an par le Bureau des Affaires maritimes du département d'État. Au cours des cinq dernières années, trois ou quatre mises en garde ont visé spécifiquement la possibilité de prise de pétroliers, mais c'est la première fois qu'une date aussi précise est ainsi fournie.

Le détroit d'Ormuz est l'une des voies maritimes les plus fréquentées et les plus vulnérables au monde. Elle est empruntée par tous les tankers et supertankers chargeant dans le golfe Persique.

Environ la moitié des approvisionnements en pétrole du monde occidental transite par le détroit d'Ormuz dont les experts estiment qu'il pourrait être bloqué complètement si des terroristes réussissaient à couler deux supertankers.

Begin à l'hôpital

JERUSALEM (Reuter) — M. Menashem Begin a été admis à l'hôpital Hadassah de Jérusalem hier soir.

D'après la radio israélienne, le premier ministre s'était senti mal après son retour d'une réunion de cabinet à Tel-Aviv et ses médecins l'ont envoyé à l'hôpital aux fins d'examens et d'analyses.

Le cabinet israélien avait tenu une réunion extraordinaire pour entendre le rapport des chefs militaires sur la réinstallation dans le Néguev de l'armée israélienne après son retrait du Sianï conformément au traité de paix avec l'Égypte.

Sinaï: après la FUNU, l'ONUST

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont obtenu l'accord des Soviétiques pour le déploiement d'une force d'observateurs internationaux qui supervisera les étapes du retrait des forces israéliennes du Sinaï, ont indiqué hier des sources officielles américaines, sans vouloir préciser de quels observateurs il s'agirait.

Cette proposition a été présentée aux gouvernements israélien et égyptien qui l'étudient. On croit savoir que l'accord américano-soviétique porte sur le redéploiement de l'Organisation des Nations unies pour la supervision de la trêve en Palestine (ONUST) en place depuis la fondation d'Israël en 1948, et dont les contingents américain et soviétique, fort chacun de 36 hommes seraient retirés.

Contrairement à la Force d'urgence de l'ONU (FUNU) dont le mandat qui arrive à expiration le 24 juillet prochain ne peut être renouvelé que par un vote du Conseil de sécurité, l'ONUST est placée sous la seule autorité de son commandant, le général Erskine (Ghana) et du secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim.

Les Soviétiques ont depuis longtemps laissé entendre qu'ils opposeraient leur veto au renouvelement du mandat de la FUNU. Devant cette opposition ainsi que celle des pays arabes, M. Waldheim a, dans un rapport sur la FUNU publié hier, indiqué qu'il ne demanderait pas le renouvellement du mandat de la Force d'urgence la semaine prochaine.

L'ONUST est composée de quelques 300 observateurs appartenant à dix-huit nations dont les États-Unis et l'URSS. Son quartier général est à Jérusalem et elle est déployée sur la frontière libano-israélienne, dans le Sinaï et sur le Golan.

Fiducie du Québec

dépôts garantis

10 ½

• Dépôt initial minimum $1 000
• 5 ans, intérêts payés annuellement

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec

Pour information:

Complexe Desjardins (514) 281-8840

extérieur sans frais 1-800-361-6840

La Fiducie du Québec . . . pour un choix de Modes d'épargne

desjardins

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

La (les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a (ont) demandé le(s) permis suivant(s):

Nom	Adresse	Catégorie
HICKS, Albert 91236 Canada Inc. Suite à une vente	7690 Édouard, LaSalle	1 épicerie
DE SÈVE, Francine Restaurant Francine D. Inc. Suite à une vente	175 Peel, Montréal.	1 Restaurant.
BOLDUC, Roger et Carmen D'Aoust	5003, 6e Avenue, Montréal	1 Épicerie
RIOUX, Denise	1340 est de Maisonneuve, Montréal.	1 Épicerie
BORELLI, Antonio Charcuterie et Fromagerie Siena Inc.	4061 est Prieur, Montréal Nord	1 Épicerie
STICHELBOUT, Claudine Restaurant le Charolais Inc.	4998 ouest de Maisonneuve, Westmount	1 Restaurant 1 Bar 2 Réceptions
DHILLON, Sukhdev Singh Devege Restaurant Ltd.	3734 est Boul. Métropolitain, Montréal	1 Restaurant 1 Bar Changement de capacité du bar existant.
KATSIROUBAS, Louis (Correction à la parution en date du 8 juin 1979.	4441 St-Laurent, Montréal	1 Restaurant 1 Bar
RAJAN, Amirali "MARCHÉ RAJAN LTÉE" (Suite à une vente)	8012, 21e Avenue, Montréal	1 Épicerie
LACASSE, Guy	6592, Boyer, Montréal	1 Épicerie
HADZIPETROS, John "LA CORBEILLE DE FRUITS J. & K. INC./ J. & K. FRUITS BASKET INC."	900, boul. Dorchester ouest, Montréal	1 Épicerie
DRAPEAU, Nicole "& GHISLAIN LALANDE & ROSE ALINE FERLAND" (Changement de détenteur pour même société)	8489, St-Michel, Montréal	1 Brasserie
PORTELA, Francisco (Suite à une vente)	5979 Hochelaga, Montréal	1 Épicerie
SOUSA, Joao "LES INVESTISSEMENTS SEPTEMBRE INC." (Suite à une vente)	881, boul. de Maisonneuve est, Montréal	1 Restaurant 1 Bar.
COLETTI, Manon "LE VILLAJOIE INC."	1567, St-Denis, Montréal	1 Restaurant 1 Bar avec danse et spectacles et autorisation d'exploiter ce permis en dehors de la pièce conformément à l'article 75 de la Loi.
CHARETTE, Claude Club Social des Copains de Montréal Nord Inc.	11123 L'Archevêque, Montréal Nord	1 Club
LANGEVIN, Pierre et Céline Langevin	1950 est, Jean-Talon, Montréal	1 Épicerie
DRAKONTAIDIS, Spyridion et Gerasimos Vitoratos (Suite à une vente)	55 A, ouest, St-Jacques, Montréal	1 Restaurant et mezzanine
PACIENCIA, Manuel	97 ouest Rachel, Montréal	1 Épicerie
PARADIS, André	404 est Duluth, Montréal	1 Restaurant
KARAGIANIS, Christos Adonis Restaurant Inc. (ancienne adresse: 1437, Mackay, Montréal)	1233 de la Montagne, Montréal	Changement de site du restaurant demande additionnelle 1 Restaurant
GERVAIS, Jean Jacques	3601 Boul. St-Laurent, Montréal	Autorisation d'oeuvres musicales dans brasserie.
BELAIR, Jacqueline	1236 Villeray, Montréal	1 Épicerie
BEAUCHEMIN, Réjean "& RÉAL DEPELTEAU" (Suite à une vente)	7997, Ontario est, Montréal	1 Épicerie
SÉNÉCAL, Claudette Les Breuvages Lemoyne Ltée	7051 de la Vérendrye, Montréal	1 Épicerie
NOBILE, Giuseppe Club Social des Italo Canadiens de St-Léonard Inc.	4929 est Jarry, St-Léonard	1 Club
MELOCHE, Raymond Marché Pine Beach Ltée/ Pine Beach Market Ltd. (Suite à une vente)	445 Boul. Pine Beach, Dorval	1 Épicerie
HARBEC, Pierre (Suite à une vente)	3094 Delisle, Montréal	1 Épicerie
NGUYEN, Vinh Xuan (Suite à une vente)	5800 St-Vallier, Montréal	1 Épicerie
ROBILLARD, Alain (Suite à une vente)	177 est St-Zotique, Montréal	1 Épicerie
LAURELLI, Adriano Boulangerie Pâtisserie et Charcuterie Laurelli Ltée.	4282 est Boul. Métropolitain, St-Léonard	1 Épicerie
CÔTÉ, Yvan (Suite à une vente)	3205 Boul. Shaughnessy, Montréal	1 Épicerie
GIANNATSELIS, Demetre 91671 Canada Ltd.	694 ouest Jean-Talon, Montréal	1 Bar avec danse 1 Réception

Afin d'être valide, toute objection à cette (ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
1 rue Notre-Dame est, suite 9,200
Montréal, Québec H2Y 1B6

SPORTS

Cousineau a été séduit par Montréal et la LCF

par Laurent Pepin

Aujourd'hui, Tom Cousineau pourrait être au camp d'entraînement des Bills de Buffalo, réalisant un rêve que plusieurs jeunes Américains caressent, celui de jouer un jour dans la prestigieuse Ligue nationale de football. À tous les dimanches d'automne Cousineau aurait pu devenir le héros d'un public qui, chaque week-end, se rend nombreux dans les stades des grandes villes américaines pour oublier que le dollar est anémique et qu'il faudrait consommer un peu moins d'essence.

La carrière collégiale de quatre ans de ce talentueux secondeur à l'Université de l'Ohio, ainsi que la décision des Bills de Buffalo de le sélectionner au tout premier rang des joueurs réclamés par les clubs de la LNF en mai dernier, le prédestinaient sans doute à ce rôle.

Pourtant, Cousineau a signé hier un contrat de deux ans avec option de renouvellement pour une autre année, avec les Alouettes de Montréal, et c'est dans un circuit inférieur qu'il entreprend sa carrière professionnelle. C'est comme si un artiste refusait d'être premier violon de l'orchestre philamornique de New York pour se joindre à celui de Seattle. « J'avoue que j'ai rêvé à l'université de jouer un jour dans la Ligue nationale, a dit Cousineau lorsqu'il a été présenté à la presse, hier. Mais, j'ai choisi la Ligue canadienne et Montréal à cause du jeu de ce circuit et en raison des attraits qu'offre la ville ».

Les Bills de Buffalo, pour leur part, ne comprennent pas ce choix. « Je ne veux pas déprécier la Ligue canadienne, a commenté hier le vice-président administratif de l'équipe, Stew Barber, mais Cousineau découvrira qu'en terme de qualité de jeu et des installations il y a une grande différence, même avec ce qu'il a connu à l'Université de l'Ohio ».

Vêtu d'un complet comprenant entre autres un veston de suède, une petite veste de cuir et une cravate en laine, Cousineau, portant également un diamant à une oreille, est arrivé à Montréal, hier après-midi, quelques heures seulement après avoir accepté à New York le contrat offert par les Alouettes, avec l'air de rester complètement indifférent au supposé prestige de la Ligue nationale. Ce qui le motive, c'est son épanouissement personnel.

« Un des facteurs de décision importants pour moi, a dit Cousineau, a été la perspective de vivre à Montréal une expérience sociale différente de celle que j'ai vécue à Cleveland, Ohio, où j'ai grandi. Culturellement, Montréal est une ville différente des autres et je crois que je trouverai ici ce que je ne pourrais découvrir nulle part ailleurs ».

Cousineau pense aussi en fonction du football, et il en est venu à la conclusion que la Ligue canadienne présentait un jeu qui lui allait comme un gant. « Un de mes principaux atouts est ma rapidité, et je suis certain que le football canadien, disputé sur un terrain plus large et axé davantage sur la vitesse, me permettra de me faire valoir davantage que dans la Ligue nationale », déclare-t-il.

Cousineau joue gros en devenant le premier choix au repêchage collégial des clubs de la LNF à s'expatrier au Canada, depuis Rendy Duncen en 1959. Me Jim Walsh, son agent d'affaires, n'hésite pas d'ailleurs à comparer le défi qui attend Cousineau à celui qu'a relevé Joe Namath, qui, il y a 15 ans, avait tourné le dos aux Cardinals de St-Louis et à la sérieuse Ligue nationale pour accepter un contrat d'une équipe de la Ligue américaine, les Jets de New York.

« Namath avait alors été soumis à la même pression psychologique de la part de ceux qui ne comprenaient pas sa décision, a dit Walsh. Mais, outre que les deux circuits ont par la suite été réunis, Namath n'a jamais regretté sa décision d'aller jouer à New York ».

À noter que n'eut été de Walsh, Cousineau ne ferait pas partie de l'équipe montréalaise, qui affrontera les Stampeders de Calgary, au Stade olympique, mercredi. Avant qu'il ne soit approché par les Alouettes, ce joueur de six pieds trois pouces et 225 livres ne connaissait en effet rien de la LCF, alors que Walsh est cet homme d'affaires qui, en 1969, avait tenté d'obtenir une concession de la Ligue canadienne pour la ville de Birmingham, en Alabama.

Walsh est d'ailleurs tellement intéressé au football canadien qu'il est à la tête d'un groupe d'hommes d'affaires comprenant également Joe Namath, qui a récemment tenté de faire l'acquisition de 40% des parts des Alouettes de Montréal. Le propriétaire Sam Berger a cependant rejeté la proposition, mais les deux parties ont laissé entendre hier qu'elles étaient prêtes à discuter de la question à nouveau.

« Je suis intéressé à me départir de 40% des actions de l'équipe, mais je veux garder le contrôle des Alouettes », a dit M. Berger, qui n'a pas hésité à qualifier de fantastique pour Montréal et la Ligue canadienne la venue de Cousineau à Montréal.

Pour l'entraîneur-chef Joe Scannella, il s'agit là du « vol du siècle », commentaire qu'il n'a pu s'empêcher de faire devant la caméra d'une station affiliée au réseau américain ABC. Le réseau CBS avait également envoyé à Montréal un représentant, ce qui témoigne bien de l'effet qu'a provoqué la décision de Cousineau aux États-Unis.

Scannella a en outre précisé que Cousineau jouerait comme secondeur extérieur à gauche, même si au cours de sa carrière collégiale, il a évolué au centre. Le côté gauche de la défensive montréalaise était devenu une des lacunes de l'équipe, depuis le départ de Chuck Zapiec pour les Chiefs de Kansas City, de la LNF, son remplaçant Willie Hampton ayant notamment été une proie facile pour les Lions de la Colombie-Britannique, mardi dernier.

Selon Scannella, il n'y a aucune raison pour que l'arrivée de Cousineau, à grand renfort de publicité, sème la dissension au sein des Alouettes. « Nos joueurs sont des professionnels, a dit Scannella, et ils doivent accepter que des coéquipiers soient mieux rémunérés. Cousineau sera traité comme tous les autres joueurs, et il a d'ailleurs signé un contrat régulier qui ne comprend pas de clause de non-échange. De toute façon, la plupart des joueurs gagnent plus que moi, et je ne suis pas jaloux pour autant ».

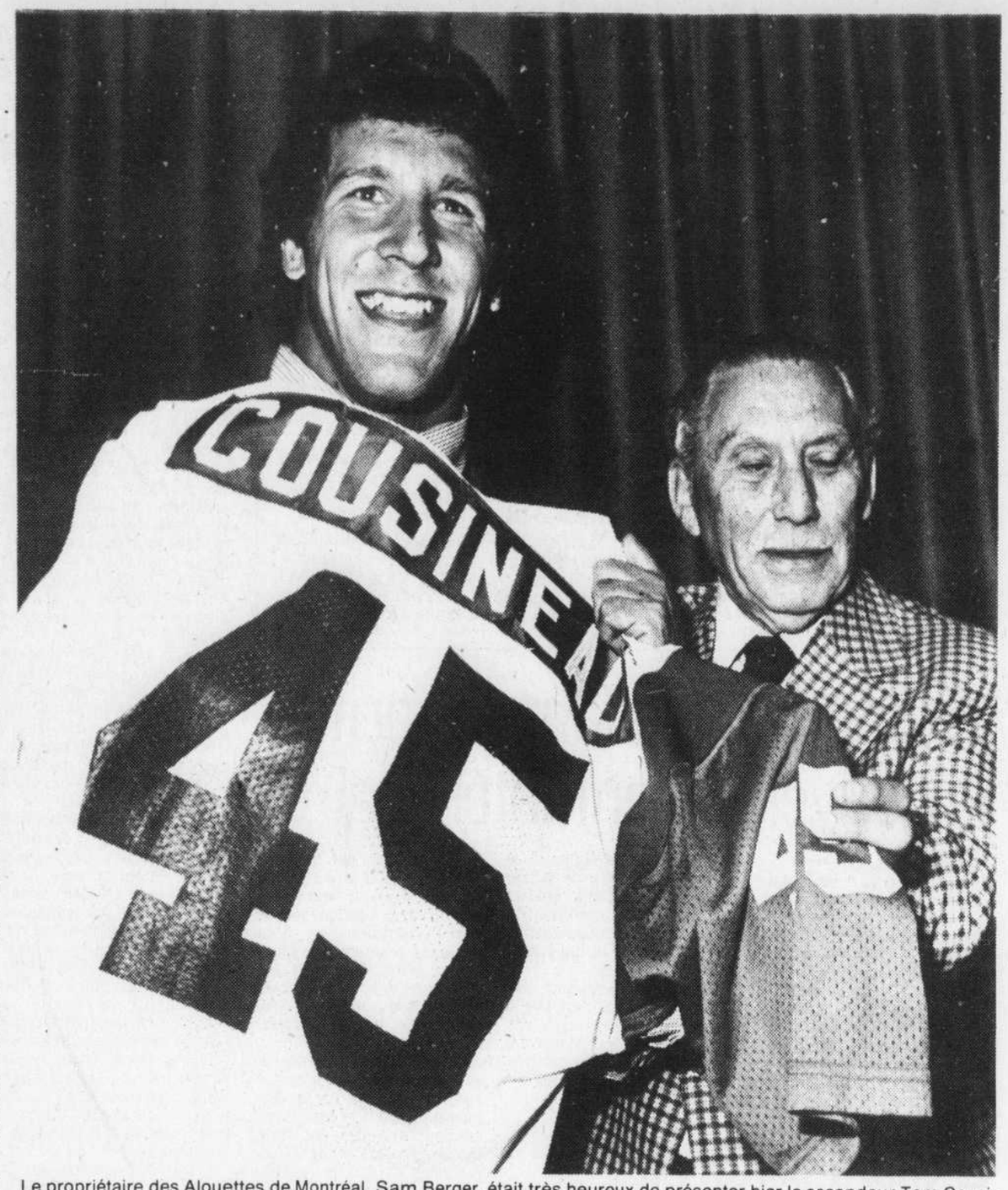

Le propriétaire des Alouettes de Montréal, Sam Berger, était très heureux de présenter hier le secondeur Tom Cousineau, qui a préféré l'offre de la formation montréalaise à celle des Bills de Buffalo de la Ligue nationale.
(Photo par Pierre Villeneuve)

Jocelyne Bourassa: une semi-retraite

par François Lemenu

Jocelyne Bourassa, l'enfant chéri du golf québécois, devra vraisemblablement renoncer à la compétition et orienter sa carrière en fonction d'une semi-retraite en raison d'un malaise au genou gauche qui la fait souffrir et l'empêche de jouer comme elle le voudrait.

Opérée une première fois au genou en 1968, puis une seconde fois en 1973, Jocelyne Bourassa, auteur d'une victoire au circuit de la LPGA au tournoi La Canadienne, croyait bien en avoir terminé avec ses problèmes à l'aube de la présente saison qui s'annonçait intéressante. Mais voilà que tous ses espoirs de retour se sont envolés le mois dernier, son genou la faisant horriblement souffrir, au point de déclarer forfait après neuf trous. Ce mal l'accompagne depuis chaque fois qu'elle joue et il ne la quitte pas d'une semelle, comme s'il était le 15ème bâton dans son sac.

Courageuse, Jocelyne Bourassa participera néanmoins au tournoi Peter Jackson, disputé la semaine prochaine au club de la Vallée-du-Richelieu. Elle ne convoite pas la victoire bien sûr. Elle espère seulement avoir la force de terminer l'épreuve, sans jeu de mot.

La golfeuse, originaire de Shawinigan, a été examinée par un médecin cette semaine. Celui-ci lui a commandé une genouillère qu'elle portera à la mi-août. Cette genouillère, qui ressemble un peu à celle utilisée par Pete Mahovlich, devrait soutenir son genou et lui permettre d'effectuer une rotation complète dans son élan.

Jocelyne Bourassa pourrait toujours subir une nouvelle opération. Elle s'y refuse cependant, sachant que la convalescence serait longue et que le succès de l'opération n'est pas assurée. Elle se rappelle trop les opérations qu'a subies le défenseur Bobby Orr, qui a dû finalement interrompre sa carrière à l'âge de 30 ans.

Elle envisage du reste cette semi-retraite avec beaucoup de sérénité. Jocelyne Bourassa s'était fixée comme objectif de jouer de trois à cinq ans au circuit de la LPGA. Elle en est aujourd'hui à sa huitième année. Jocelyne Bourassa n'a finalement qu'un seul regret, soit celui d'abandonner la compétition après deux années d'efforts au cours desquelles elle a complètement modifié son élan sous les conseils d'Ed Oldfield.

« J'ai repris goût au golf en janvier dernier pour la première fois depuis des mois, a-t-elle dit hier avant de prodiguer des conseils au Complexe Desjardins en compagnie de Shelley Hamlin, à l'invitation des commanditaires du tournoi. J'aurais tellement aimé devenir la première golfeuse à réaliser un retour après avoir complètement changer d'élan. Auparavant, mon jeu était forcé, énergique. Aujourd'hui, après des heures de pratique, je possède un élan beaucoup plus souple. Je suis une toute autre golfeuse. Mais ce mal m'empêchera de réaliser ce rêve, un rêve un peu fou, je l'avoue ».

Jocelyne Bourassa ne croit pas que la genouillère lui permettra de prolonger sa carrière et c'est pourquoi elle parle volontiers de semi-retraite. Elle conserve toujours un espoir, mais cette espoir est si mince qu'elle n'ose s'y accrocher. À 20 ans peut-être, mais certainement pas aujourd'hui.

Ainsi participera-t-elle à des tournois à l'occasion, question de ne pas perdre contact avec un milieu qui lui est cher. Après le tournoi Peter Jackson, Jocelyne Bourassa prendra part au tournoi Barth à Plymouth, du 17 au 19 août, ou encore à la Classique Patty Berg à St-Paul, Minnesota, fin août.

Entre-temps, elle a un ou deux projets qui, s'ils se concrétisent, lui permettront de demeurer dans le monde du golf.

Jocelyne Bourassa représente déjà la compagnie d'équipements de sport Wilson, et elle agit comme conseillère auprès de Sears. Elle aimerait évoluer dans le monde des relations publiques et les deux projets qui lui ont été proposés lui permettraient de réaliser ce rêve.

Car depuis quelques années, Jocelyne Bourassa vit sur ses réserves, n'ayant gagné que $5,000 au cours des trois dernières années. À cela s'ajoutent bien sûr les tournois pro-am et les leçons, qui lui permettent de joindre les deux bouts. Mais on est loin du Pérou ou encore des $189,000 remportés par Nancy Lopez l'an dernier.

Jocelyne Bourassa se prépare donc à une nouvelle vie, sinon à une nouvelle carrière, avec toujours le même enthousiasme et surtout la volonté sans cesse renouvelée d'être utile à son milieu. De plus, cette semi-retraite lui permettra de retrouver des valeurs qu'elle a abandonnées, souvent malgré elle. Jocelyne Bourassa a goûté aux plaisirs qu'apportent une certaine gloire. Elle est prête aujourd'hui à tenir un rôle certes plus effacé, mais qui ne diminuera en rien son goût de vivre et la joie qu'elle éprouve à faire plaisir.

ÉCHOS...Jerilyn Britz, récente vainqueur de l'Omnium des États-Unis, a confirmé sa participation au tournoi Peter Jackson, doté d'une bourse de $150,000. Les organisateurs déplorent par ailleurs l'absence de JoAnne Carner, qui a remporté l'épreuve l'an dernier. Mme Carner a dû déclarer forfait sur l'avis de ses médecins, qui lui prescrivent un mois de repos pour hâter la guérison de son poignet droit...Les meilleures golfeuses de l'heure seront cependant au rendez-vous, dont Carol Mann, qui fera un retour à la compétition après avoir été commentatrice à la télévision américaine depuis le début de l'année.

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Mardi
C.-Britannique 25, Montréal 10
Edmonton 52, Saskatchewan 20
Hier
Toronto 18, Hamilton 11
Calgary 35, Winnipeg 7
Mardi
Ottawa à Toronto
C.-Britannique à Winnipeg
Mercredi
Calgary à Montréal
Hamilton à Saskatchewan

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
OTTAWA	1	1	0	0	30	19	2
TORONTO	2	1	1	0	27	22	2
MONTRÉAL	2	1	1	0	21	34	2
HAMILTON	2	0	2	0	30	48	0

Section Ouest

EDMONTON	2	2	0	0	80	30	4
C.-BRITANNIQUE	2	2	0	0	53	14	4
CALGARY	1	1	0	0	35	7	2
SASKATCHEWAN	2	0	2	0	24	80	0
WINNIPEG	2	0	2	0	17	63	0

BASEBALL

Ligue Nationale

Mercredi
Aucun match à l'affiche
Hier
Atlanta à Chicago
Houston à Pittsburgh
Cincinnati à St-Louis
New York à San Diego
Montréal à Los Angeles
Philadelphie à San Francisco
Aujourd'hui
Atlanta, P. Niekro (12-11) à Chicago, Holtzman (7-6), 14 h 30
Houston, Richard (7-10) à Pittsburgh, Candelaria (8-7), 19 h 35
Philadelphie, Noles (2-1) à San Francisco, Montefusco (2-4), 19 h 35
Cincinnati, Seaver (9-5) à St-Louis, Denny (4-7), 20 h 35
New York, Kobel (4-4) à San Diego, Rasmussen (3-8), 22 h
Montréal, Rogers (9-6) ou Grimsley (8-5) à Los Angeles, Sutcliffe (8-8), 22 h 30

Ligue Américaine

Mercredi
Aucun match à l'affiche
Hier
Californie à Baltimore, 2
Chicago à Texas, 2
Seattle à Boston
Oakland à New York
Toronto à Milwaukee
Detroit à Minnesota
Cleveland à Kansas City
Aujourd'hui
Californie, Barr (7-4) à Baltimore, McGregor (3-3), 19 h 30
Seattle, Honeycutt (6-6) à Boston, Torrez (9-5), 19 h 30
Oakland, Morgan (0-4) à New York, John (13-4), 20 h
Toronto, Underwood (3-12) à Milwaukee, Slaton (9-4), 20 h 30
Detroit, Petry (1-1) à Minnesota, Zahn (8-2), 20 h 30
Cleveland, Waits (9-8) à Kansas City, Gale (6-8), 20 h 35
Chicago, Baumgarten (9-5) à Texas, Johnson (4-10), 20 h 35

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MONTREAL	50	35	.588	—
CHICAGO	47	38	.533	3
PHILADELPHIE	50	41	.549	3
PITTSBURGH	46	39	.541	4
ST-LOUIS	44	42	.512	6½
NEW YORK	37	49	.430	13½

Section Ouest

HOUSTON	54	40	.574	—
CINCINNATI	48	45	.516	5½
SAN FRANCISCO	45	48	.448	8½
SAN DIEGO	43	53	.448	12
ATLANTA	39	52	.429	13½
LOS ANGELES	36	57	.387	17½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BALTIMORE	59	31	.656	—
BOSTON	56	32	.636	2
MILWAUKEE	54	38	.587	6
NEW YORK	49	43	.533	11
DETROIT	45	45	.500	14
CLEVELAND	42	48	.467	17
TORONTO	29	64	.312	31½

Section Ouest

CALIFORNIE	55	38	.591	—
TEXAS	52	39	.571	2
MINNESOTA	48	41	.539	5
KANSAS CITY	44	47	.484	10
CHICAGO	41	50	.451	13
SEATTLE	40	54	.426	15½
OAKLAND	25	69	.265	30½

Irwin devance Ballesteros

LYTHAM ST. ANNES, Angleterre (PC) — Avec une seconde tournée consécutive de 68, trois sous la normale, lors de la seconde journée de l'Omnium de golf de Grande-Bretagne, disputé à Lytham St. Annes, en Angleterre, par un temps frais et venteux, l'Américain Hale Irwin a pris la tête de cette classique avec une fiche combinée de136, six sous la normale, pour 36 trous.

Irwin détient une priorité de deux coups sur l'Espagnol Severiano Ballesteros, qui a égalé le record du parcours en jouant une ronde de 65, six sous la normale, et de trois coups sur le Britannique Bill Longmuir, qui a ajouté un 74 à son 65 de la veille.

L'Américain Tom Watson, qui a aussi joué 68, suit avec 140.

On trouve ensuite Jack Nicklaus, auteur d'un 69, avec une fiche de 141, en compagnie du Néo-Zélandais Dennis Clark, deux coups devant le Britannique Ken Brown et l'Américain Bob Byman.

Lee Trevino, auteur d'un 73, vient ensuite à 144, en compagnie de son compatriote Dewitt Weaver et du Japonais Masashi Ozaki, qui a joué 69.

Avec 145, on trouve ensuite les Britanniques Mike King et Mark James, l'Australien Rodger Davis, l'Américain Orville Moody et les Sud-Africains Hugh Baiocchi et Denis Watson.

L'Américain Lee Elder et le Britannique Tony Jacklin ont des fiches de 147; l'Américain Hubert Green, de 148; l'Américain Fuzzy Zoeller, de 150 et son compatriote Ed Sneed, de 151.

Aux championnats cyclistes

Victoire du Québec

ROUYN-NORANDA (PC) — L'équipe A du Québec a remporté l'épreuve contre la montre par équipes des championnats canadiens de cyclisme sur route, qui ont lieu à Rouyn-Noranda, devant la Colombie-Britannique et le Québec B.

L'équipe formée de Daniel Blanche, de Boucherville, Daniel Deslongchamps, de Sept-Îles, Serge Lacroix, de Rock Forest et André Masson, de Laval-des-Rapides, a couvert les 82 kilomètres 400 du parcours en une heure 52 minutes et 16 secondes.

La Colombie-britannique a fini en une heure 52 minutes et 37 secondes et le Québec B, avec Gervais Rioux et Patrick Arnould, de Montréal, ainsi que Raymond Simoneau et Sylvain Lemay de Québec, en une heure 52 minutes et 40 secondes.

L'Ontario A a pris la quatrième place.

D'autre part, le Français Bernard Hinault a dissipé hier les derniers doutes que l'on pouvait avoir sur l'identité de vainqueur final du Tour de France. Il a remporté sans la moindre discussion la 21e étape du tour, disputée contre la montre sur un circuit de 50 km dans la banlieue de Dijon.

En dépit d'une crevaison, le Hollandais Joop Zoetemelk, seul rival du Breton dans ce tour, a effectué une bonne performance, mais il n'en a pas moins terminé à plus d'une minute du premier, si bien qu'il est désormais relégué au classement général à plus de trois minutes d'Hinault.

Dans la lutte serrée pour la troisième place, très loin derrière le maillot jaune et Zoetemelk, le vétéran portugais Joaquin Agostinho a pris le meilleur sur le Hollandais Hennie Kuiper. Âgé de 36 ans, Agostinho semble avoir retrouvé des jambes de jeune homme.

Marcher,
c'est bon marché.
Participaction
Marchez. Dès aujourd'hui.

VACANCES '79

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant les vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.
Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:
2 semaines CANADA: $4.00
ÉTATS-UNIS: $5.00
À ces tarifs, ajouter $1.50 pour chaque semaine supplémentaire.

Je paie mon abonnement au porteur à chaque semaine ☐
Mon abonnement est payé d'avance ☐
Je le reçois par porteur ☐ Je le reçois par la poste ☐
Nom .....
Adresse actuelle .....
.....
Adresse de vacances .....
.....
à compter du .....
reprise le .....
S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à:
LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, P.Q.
(service du tirage)

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Machine à écrire électronique de
TRAITEMENT DE MOTS
(word processing)
Recommandée pour exécutifs, avocats, notaires, etc...
DÉMONSTRATION SUR DEMANDE
CANADA DACTYLOGRAPHE INC
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

VERMETTE, DUNTON, CIACCIA, RUSKO, De WEVER & SAINTONGE
Avocats
Suite 2104, Tour de la Bourse
800, Square Victoria
Montréal, Canada H4Z 1H1
Téléphone: (514) 866-6743
Clermont Vermette, c.r. — Jaime W. Dunton
John Ciaccia, M.A.N. — M.P.J. Rusko, c.r.
Marc De Wever — Jean-Pierre Saintonge
Michel Caron — Marc Charbonneau
Robert Caron — Maurice Trudeau
Émilien Brais, c.r. — conseil

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

LE DEVOIR

CAHIER 7

TOURISME
Montréal, vendredi 20 juillet 1979

Rome la tendre

Le soir, les Romains viennent rêvasser sur les marches de la fontaine de Trevi. Neptune sur son char préside aux voeux qu'y «jettent», avec leurs pièces de monnaie, les promeneurs

Le lion de marbre de la fontaine des Fleuves de Bernin, l'une des trois fontaines qui dominent la Piazza Navona

En dehors de ses clichés

par Rodolphe Morissette

ROME, la tendre. Amoureuse et blessée, nerveuse et fragile. Et toujours magnifique, à condition que l'on réussisse à fuir le monde de plus en plus clos des circuits officiels et des touristes qui la hantent.

Les touristes ont de tout temps afflué à Rome et y ont côtoyé ecclésiastiques et fonctionnaires romains, diplomates maniérés et artistes de qualité. Aujourd'hui, cependant, ils font très « nouveaux riches », les touristes. Les prix de presque tout sont du reste à leur mesure. Des Américains, certes, beaucoup de Japonais, de plus en plus de parvenus issus des pays riches en pétrole.

Pour goûter la vraie Rome, il faut d'abord faire l'effort de percer l'épaisse croûte de la cité offerte en consommation à l'étranger. Un monde qui se perd en sollicitations infinies, où grenouillent plus encore qu'il y a douze ans, les marchands d'illusions. Pour n'avoir pas su échapper dès le départ, beaucoup reviennent déçus de la Ville éternelle.

D'autres, plus studieux, comme ces groupes allemands de l'Âge d'or dirigés par des pièces de femmes au regard sévère et qui font trembler les Italiens, abordent tous les « monuments », les « places » et les « vues » avec l'inénarrable goût de tout savoir, de connaître tous les détails.

Un choix assurément excellent si l'on a beaucoup de temps, mais moins recommandable si, comme nous, l'on ne dispose que de quelques jours. Car tout ici est monument, place et « vue ». Les guides officiels dressent la liste de tout ce qu'il y a « à voir ». On s'y référera, à condition de ne point manquer, justement, les délices mêmes de la vue.

Rome est une cure bienfaisante pour l'oeil. Y laisser errer les yeux, sans programme et sans horaire, sans « carte de la ville ». Pour l'oeil habitué au béton déprimant et aux laideurs urbaines des paysages québécois, voici un repos bien mérité. Au centre de Rome, l'extérieur des pâtés de maisons garde son cachet ancien — une obligation imposée par l'État, qui laisse cependant à chacun le soin de décorer à sa guise l'intérieur. Il faut « faire » les cours intérieures, discrètement — coeurs de verdure et de soleil.

La luminosité d'ici donne aux objets une netteté, un relief saisissants. Tout aussi saisissant, le contraste avec l'air un peu roublard des gens de gouvernement et des diplomates qui s'avancent toujours à pas feutrés. Comme des monsignori. Un bon moyen de vous éloigner carrément du circuit touristique, tout en vous trouvant en plein coeur de Rome avec l'impression d'être loin de la ville et comme à la campagne, est de fuir une heure sur l'île Tiberina. Vous y pénétrez tout près de la Via Arenula. Les oiseaux y font des rondes au-dessus du Tibre, quelques couples d'amoureux y retrouvent la paix et des pêcheurs y tendent quelques filets. Les petits poissons qu'on y prend sont cependant à proscrire et à combattre pour un repas.

Si vous êtes en voiture, une visite à la Villa Miani, un vieux manoir privé converti en restaurant de luxe et situé sur le point le plus élevé de Rome, vous fera voir l'ensemble de la ville. Le coup d'oeil est inoubliable, surtout au coucher du soleil.

Autre délice pour l'oeil et l'odorat, la Villa Borghèse, le plus joli parc de Rome. Ses pins superbes ont été chantés par de célèbres musiciens. Tout près, le sommet du Pincio offre une vue superbe sur le coeur de Rome. Vous en profitez pour vous attarder sur la Piazza del Popula, l'une des poches principales de la droite italienne, puis autour de la Place d'Espagne, qu'entourent mille boutiques fort originales donnant sur des rues étroites. Une soirée à la Place Navona, bordée de restaurants agréables et animée par des groupes de jeunes Romains en verve, n'est jamais manquée. Elle est dominée par la fontaine des Fleuves.

Rome la tendre est aujourd'hui une ville blessée. Par le chômage et les prix élevés. Les débouchés pour les jeunes qui terminent des études supérieures sont rarissimes. La violence gronde. Ce samedi soir, les Noyaux armés révolutionnaires, une formation d'extrême-droite, commettent un attendat à la bombe contre une section du Parti communiste. Règlement de compte qui a donné naissance à un gros incendie et fait 23 blessés.

Les surfaces des édifices et des monuments sont barbouillés partout du marteau et de la faucille, du sigle nazi et de mille slogans politiques autoritaires. Rome la tendre devient nerveuse. Les régimes politiques se succèdent rapidement, sans pouvoir sortir de l'impasse que délimitent les rivalités célèbres entre démocrates-chrétiens, socialistes et communistes.

« Two Vanilla Milk Shake! » — Fuyez tous ces « American Bars/Restaurants »: si vous y commandez, en bon italien, un spaghetti ou une pasta, on vous servira le hamburger et les frites. Réflexe sain, au fond, du cuisinier qui refuse de mêler les pommes et les oranges, les délices de la fine cuisine italienne et les bagages des visiteurs impériaux. Ne manquez pas d'observer, dans ces parages, ces grandes dames lybiennes au regard sévère, vêtues tout de noir, mais à la moderne, qui fument de longues cigarettes et grignotent sérieusement le hamburger au ketchup. Voici un moment historique.

Tôt le matin, avec l'arrivée des fruits et légumes, la circulation se fait dense. Une petite promenade en taxi dans le coeur de la ville vous servira d'astucieux cours de conduite automobile. Circulation indescriptible, habileté absolument fascinante des conducteurs italiens. Mais vers 13 h, tout se calme: c'est la siesta. Les conducteurs de calèche s'endorment automatiquement sur leur banc, après avoir donné à manger aux vieilles picouilles, qui elles aussi finissent par dormir debout avant de reprendre le boulot quelques heures plus tard.

Rome la tendre a mal à son économie. Mais elle n'a point mal à son âme. Elle aime la vie, garde le sourire et les mots délicats, fait comme si de rien n'était. Rome, ça n'est pas l'endroit pour attraper le goût de mourir.

NOS VOYAGES-GROUPES 1979
accompagnés dès le départ de Montréal

ROYAUME-UNI ET RÉPUBLIQUE D'IRLANDE
20 jours — du 22 sept. au 12 oct.
ANGLETERRE-IRLANDE-PAYS DE GALLE-ÉCOSSE
Prix global, avion inclus $2395 can.

LE GRAND TOUR DE CHINE
28 jours — 5 octobre au 2 novembre
PÉKIN-NANKIN-SOOCHOW-SHANGAI
HANGCHOW-KWELIN-CANTON
Prix global, avion inclus $3875 can.

LE GRAND TOUR DE GRÈCE
23 jours — 11 octobre au 2 novembre
incluant la croisière de
7 jours sur le M.S. AQUARIUS
PRIX: Prestations terrestres $870 U.S.
Croisières (cabines à partir de) $670 U.S.
Billet d'avion $604 can.

LE MOYEN-ORIENT
21 jours — 19 octobre au 9 novembre
ÉGYPTE-JORDANIE-ISRAËL
Prix-Prestations terrestres $1580 U.S.
Billet d'avion $ 835 can.

L'EXTRÊME-ORIENT
24 jours — 1er au 25 novembre
JAPON-HONG KONG-BALI-SINGAPOUR
THAÏLANDE-PHILIPPINES-HONOLULU
Prix-Prestations terrestres $1675 U.S.
Billet d'avion $1467 can.

L'AMÉRIQUE DU SUD
21 jours — 3 au 24 novembre
COLOMBIE-PÉROU-BOLIVIE-ARGENTINE-BRÉSIL
Prix-Prestations terrestres $1395 U.S.
Billet d'avion $ 928 can.

LES VOYAGES HONE
Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 65 ans.
1460, AV. UNION — TÉL.: 845-8221
Montréal H3A 2B8
le métro à notre porte — station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8h30 à 18h.
Le jeudi jusqu'à 21h.
IATA
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC - 1979

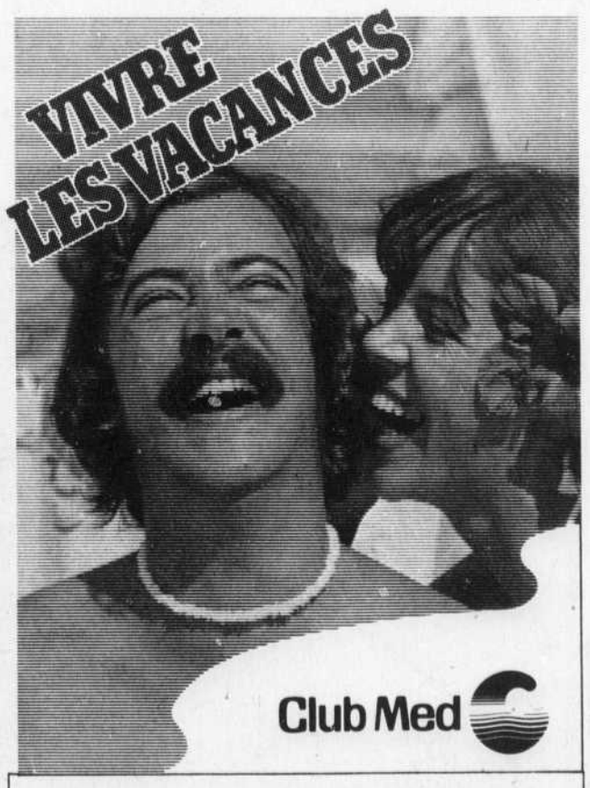

Toucher, sentir, écouter, regarder, mais surtout, vivre les vacances!

Au Club Méditerranée, tout a été pensé pour vous permettre de vivre vos vacances, quelle que soit la saison: activités en quantité, buffets abondants... tout est à la portée de la main, tout est compris!

Dès aujourd'hui, venez vivre l'expérience unique du Club, à prix très spécial.

VOYAGES
TRAVELAIDE LTÉE

4454 St-Denis	845-8225	Galeries Normandie	331-9971
1010 Ste-Catherine o.	861-7272	Centre Domaine	254-9969
911 Beaubien e.	273-7755	Galeries Lachute	562-3788
Place Longueuil	679-3777	Centre Laval	687-0880
Place Portobello	672-5353	Laval Ouest	627-5151
Mail Montenach	467-1171	Plaza St-Hubert	273-2581

et autres villes

LE TRANS-AFRIQUE EXPRESS

Symbole dynamique de l'Afrique d'aujourd'hui, Air Afrique opère la liaison New York/Dakar et un réseau complet de correspondances vers les capitales de l'Afrique francophone.

Air Afrique ne se contente pas d'offrir à ses voyageurs sécurité et confort pendant le voyage. Aux escales, vous trouverez un accueil chaleureux, et partout en Afrique, une assistance efficace.

Si vous êtes en voyage d'affaires, pourquoi ne pas prolonger votre séjour et profiter des plages ensoleillées?

Votre agent de voyage vous parlera de nos circuits-séjours au Sénégal, en Côte d'Ivoire, et des multiples excursions que nous organisons pour mieux vous faire découvrir les charmes de l'Afrique.

Onze citadins à la ferme des Dubord

Sept des neuf membres de la famille Dubord, qui ne craignent pas de recevoir onze visiteurs à la fois (Photo Pierre Couture)

par Normand Cazelais

J'AIMERAIS vous dire: « Je vous présente la famille Dubord. Huguette et Dieudonné Dubord et leurs enfants Renaude, Nancy, Romain, Berthier, Judith, Patsy. Et Evans, le plus vieux des garçons, que nous n'avons pas connu. »

Les Dubord sont une famille rurale. Et beauceronne. Une famille de sept enfants d'âges variant entre huit et vingt-quatre ans. Qui vit sur une terre. Et de la terre. A la Guadeloupe, sur la route 108, entre Saint-Evariste et Saint-Ephrem, un peu au nord-est de Lac-Mégantic et sur la route de Saint-Georges-de-Beauce. Une famille rurale qui, en outre, pratique l'hébergement à la ferme.

C'est pourquoi j'aurais aimé vous les présenter. Dans ce monde de tourisme et de vacances, les hôtes, plus encore que le genre de vie qui est le leur, sont le vrai point d'intérêt: ne sont eux qui acceptent de recevoir dans leur maison, dans leurs meubles, dans leur salon, dans leurs chambres et leurs lits, dans leur cuisine et à leur table, dans leurs champs et parmi leurs veaux, leurs vaches, leurs poules ou leur lapins, donc dans leur quotidien et leur intimité, des vacanciers qui sont des étrangers. Des étrangers, citadins pour la plupart, parfois sans gêne, indiscrets et ne craignant pas de prendre de la place.

Ces hôtes doivent, en plus, faire comme si rien n'était, comme si vous n'étiez pas là. Et, puisqu'ils y réussissent la plupart du temps, qu'ils s'appellent Dubord, ici en Beauce, ou Tremblay quelque part au Lac-Saint-Jean, cela tient du tour de force et démontre à chaque fois le caratère et la vitalité de ces gens-là.

Nous étions donc, en ce début pluvieux de juillet, chez Dieudonné Dubord et sa famille. Nous, c'était notre petite famille, maman, papa et deux enfants.

Aux repas, les tablées étaient grosses. Car, s'il faut tout vous dire, en plus de nous (maman, papa, bon! vous savez qui c'est), il y avait un autre couple, au tournant de la trentaine, avec leurs deux enfants, deux petites filles bien sages, de deux ans et demi et de huit mois. Ils étaient là depuis une semaine. Il y avait aussi trois adolescentes, deux cousines et une autre qui ne les connaissait pas auparavant, qui étaient là pour des vacances d'une quinzaine ou d'une vingtaine de jours. Rieuses et espiègles. Et déjà bonnes amies des deux plus jeunes de la maison, Judith et Patsy.

À table, il y avait du monde: la famille Dubord et leurs onze visiteurs. Du monde mais également de la nourriture. Pas recherchée mais abondante, variée, appétissante. Et les ustensibles tintaient contre les assiettes. Et les amis passaient les plats. Et les voix emplissaient l'espace de la cuisine et de toute la maison qu'avait construite de ses main, voici une quinzaine d'années, M. Dubord. Et les sourires. Et les taquineries. Et les rires. Puis, après que les becs eurent été lavés, que les enfants eurent pris le bord de la galerie et de la cour, une fois la vaisselle faite, s'installaient, le temps d'une cigarette, d'une pipe, d'une courte digestion ou d'une rêverie, des moments de calme si naturels et si profonds qu'on eût pu croire qu'ils avaient toujours existé.

Puis, chacun vaquait à ses travaux. Et il y en a sur une ferme de quelque 20 vaches laitières (sans compter les veaux du printemps), sur une terre où pousse le foin, l'orge, l'avoine, le blé. Où il faut renchausser les patates, redresser des clôtures, traire les bêtes, étriller les chevaux. Car il y en avait trois. Deux juments et un mâle, trois chevaux belges magnifiques, massifs, puissants et pleins d'élégance et de souplesse à la fois.

La veille de notre arrivée, durant la nuit, une pouliche était née. Pour aider la mère, M. Dubord avait dû veiller une partie de la nuit et même dormir dans l'étable-écurie. Mais que la pouliche, encore toute frêle et déjà forte sur ses pattes, était belle! La mère, elle, dans son enclos, était nerveuse, fière, protectrice: elle ne semblait pas apprécier que nous nous approchions de son petit encore aveugle et le repoussait du museau ou du flanc jusqu'à l'autre extrémité de l'enclos.

Il fallait nous voir, deux jours après, admirer le spectacle de la jument et de la pouliche que M. Dubord et Berthier ont sorties à la lumière de l'après-midi pour les laisser aller tout doucement, et pour tout le reste de l'été, vers le pacage, libres de tout mors et de tout attelage. Une jument et sa pouliche, seules, en route vers un pré encore humide de la dernière pluie. Il fallait nous voir...

Malheureusement, on ne peut tout raconter. En fait, c'est heureux, puisque cela laisse aux autres le plaisir de leurs propres découvertes. De faire le tour du village, de prendre le chemin des rangs, de « virer une pointe » vers les autres paroisses, de faire une place dans l'auto à l'un des hôtes ou à quelques-uns de leurs enfants et d'aller rendre visite à la parenté. Cela nous a permis, à nous, de connaître la mère de Mme Dubord, qui vit seule dans sa grande maison sur un coteau de Saint-Jean-de-la-Lande, de la connaître elle et sa vigueur, et sa bonne humeur, et son énergie, et ses multiples travaux: elle entretient ses nombreuses fleurs et son grand jardin, elle fait de la catalogne, de la haute lisse et quoi encore!

Cela nous a aussi permis de rencontrer la grand'tante Exorine, vieille ou plutôt jeune de ses 81 ans, qui tient maison seule, qui fait son jardin, qui se penche tous les jours avec une force surprenante sur son métier à tisser, vieux, si mes souvenirs sont exacts, de 1791. Son métier est dans une pièce à l'étage, juste en haut de l'escalier; à côté du métier et de la place où elle est assise et travaille, il y a une fenêtre qui donne sur le jardin, sur ses arbres, sur le village et le chaud et vivant soleil de l'après-midi...

fiche technique

■ Les premières expériences d'hébergement à la ferme, du moins sous la forme exploitée par la Fédération des Agricotours du Québec, en collaboration avec le ministère québécois de l'Agriculture et l'Union des Producteurs agricoles (UPA), remontent à 1972 au Saguenay-Lac-Saint-Jean. La Fédération, comme telle, est structurée depuis 1974.

■ Environ 150 fermes constituent, dans toutes les régions du Québec, le réseau d'Hébergement à la ferme. Pour être acceptée au sein du réseau, une ferme doit être active mais non commerciale. L'activité devient donc un revenu d'appoint pour le cultivateur mais non sa source de revenu principale.

■ Il est préférable de réserver de deux à trois semaines à l'avance, surtout en été, au temps des fêtes et à celui des sucres. Les régions les plus rapidement saturées sont celles qui gravitent autour des deux grands pôles urbains que sont Montréal et Québec. Il est plus aisé de satisfaire ses préférences quant au type de ferme ou d'hébergement dans une région périphérique.

■ La Fédération fournit à qui en fait la demande des renseignements sur les modalités de réservation, sur les tarifs, sur les divers types de fermes et les différentes conditions d'hébergement. Ainsi, on peut choisir de demeurer dans la maison même du fermier, dans une résidence secondaire ou dans un chalet (quand il y en a) ou en camping sur la propriété de celui-ci.

■ Les tarifs, quel que soit le mode d'hébergement, sont fort modestes. Par exemple, une pension complète (coucher dans la maison du cultivateur et y prendre les 3 repas de la journée) coûte en moyenne $17 par jour pour un adulte et $10 par jour pour un enfant.

■ L'adresse de la Fédération des Agricotours est la suivante: 515, rue Viger, Montréal H2L 2P2, (514)288-8090 ou 1-800-361-6196.

AVEC L'AUTOCAR

ON SAIT OÙ ON S'EN VA

L'AUTOCAR, c'est le meilleur moyen de vous rendre en tout confort à Mirabel, pour seulement $7.

L'AUTOCAR, c'est l'autobus de luxe de la CTCUM qui assure la liaison entre Montréal (gare centrale) et Mirabel et entre Dorval et Mirabel.

Pour connaître l'horaire de l'Autocar CTCUM, téléphonez à ce numéro:
849-4761

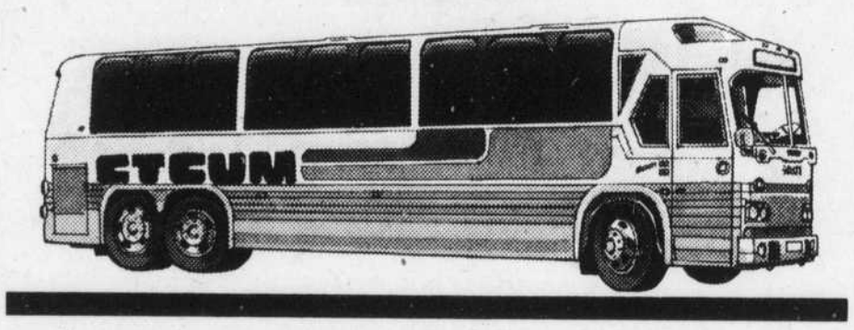

ST. JEAN, Terreneuve $119.
Nos vols ABC partent le dimanche soir à dater du 24 juin pour douze ou dix-neuf nuits. Réservez au moins 30 jours à l'avance. Places selon disponibilités. Réservez dès aujourd'hui auprès de votre agent. Il connait nos conditions.
Avions d'Eastern Provincial Airways opérés par Sunfours Ltée avec approbation de la Commission Canadienne de Transport selon la réglementation des vols ABC. Dépôt non remboursable de $25 requis. Taxe de Transport du Canada en plus. Détenteur d'un permis du Québec
Vacances Sunflight
InterVilles

Pour l'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique
Prix ABC à partir de $324 Durée de séjour de 2 à 8 semaines
Vous choisissez vous-même les dates de départ et retour
LOUEZ votre Renault, Simca, Citroen, etc...
ACHAT ET RACHAT
chez le spécialiste et le pionnier de la location
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
Depuis 25 ans au service des voyageurs
1176, rue Drummond, Mtl — 861-0200-3906
(Touring Club de France)
Permis 73868252-0280

Les Tours Chantecler inc.
présentent
VOYAGE en ÉGYPTE
AVEC CROISIÈRE DE 13 JOURS SUR LE NIL
ET ACCOMPAGNATEUR TOUT AU LONG DU VOYAGE
La seule façon de vraiment visiter ce pays unique depuis le Caire jusqu'à Assouan, sans avoir de problèmes de logement. Le bateau sera votre hôtel.
3 TOURS DE 19 JOURS:
• du 8 au 26 novembre 1979
• du 22 décembre 1979 au 9 janvier 1980
• du 28 février au 17 mars 1980
Pour chaque départ, seulement 10 cabines doubles donc, maximum de 20 places
PRIX — $2295. en dollars américains
PLUS AVION $746. (dollars canadiens)
Voyez votre agent de voyages
Les Tours Chantecler inc.
...sous le signe de la qualité...

VACANCES SKYLARK
PUERTO RICO $343
ACAPULCO $363
NASSAU $283
JAMAÏQUE $349
HAWAII $709
TOURS MONT-ROYAL
LES ANTILLES FRANÇAISES
«TOUJOURS AUSSI BELLES MAIS AUSSI MOINS CHÈRES EN ÉTÉ»
MARTINIQUE 1 semaine $489
GUADELOUPE 1 semaine $499
MARTINIQUE/GUADELOUPE 2 semaines $679
AGENCE DE VOYAGES ATLAS
1821 est, rue Sherbrooke, Montréal H2K 1B4
Tel. 527-8881
Permis du Québec
IATA ATC T.A.P.S.C.

LE DEVOIR
en Floride
Durant vos vacances, EN TOUT TEMPS DE L'ANNÉE, vous pouvez acheter facilement votre journal préféré en vous adressant aux endroits suivants:

MIAMI	
House of Toys (S. Lipton Inc.)	12854, Biscayne Blvd
MIAMI BEACH	
Pumpernick's	67 & Collins
Max Smoke Shop	6722, Collins
Nancy Cleaner	6962, Collins
Seashore Sundries	209, 71st Street
Freddy's News	7436, Collins
Southern News	8833, Collins
Sheldon's Drug	9501, Harding
Horizon Motel	Collins
Castaway's Gift Shop	16375, Collins
Motel Pharmacy	17200, Collins
Liggett Pharmacy	Collins
Hawaian Isle	17601, Collins
Trade Winds Gift Shop	17616, Collins
Suez Motel	Collins
Golden Shore Pharmacy	18190, Collins
Waikiki Motel	18801, Collins
Admiral Fruit Shop	19100, Collins
HALLANDALE	
Attache Motel	2711, S. Ocean
Diplomat Mall Tobacco Shop	Diplomat Mall
Book Cellar	2500, E. Hallandale
Betty Book Store	117, E. Hallandale
HOLLYWOOD	
Beach Sundries	328, Johnson
Breeding Rexall	Federal Hwy. & Wiley
H.J. Gift Shop	2501, N. Ocean
Bob Tuzzo	1700, E. Young Circle
DANIA	
Jen Roger	38, S. Federal
Dania News & Books	106, S. Federal
Trail End	Trailer Park
FORT LAUDERDALE	
Smith's Drug Store	1910, E. Sunrise Blvd. Rt. 1
P.N.S.	N.E., 9th St.
Cunningham Drug	Corner Oakland Blvd. A1A
FORT LAUDERDALE BY THE SEA	
Scott's Sundries	8 Commercial Blvd.
City News Stand	4402, Bourgainville Dr.
POMPANO BEACH	
Lakeside Pharmacy	1201, S. Ocean Blvd.
Oceanside Drug	31, N. A1A Oceanside Shopping
Coral Pharmacy	2601, E. Atlantic Blvd.
Kwality Kwik Dry Cleaning	2668, E. Atlantic Blvd.
Sunnys	Sample Rd. (shopping) Haven)
DEERFIELD BEACH	
Grill's Food Market	2030, N.E. 2nd ST. A1A
Mollo Pharmacy	223, N.E. 21st Ave. A1A
LAKE WORTH	
Dawn's Daily Report	608, Lake Ave.

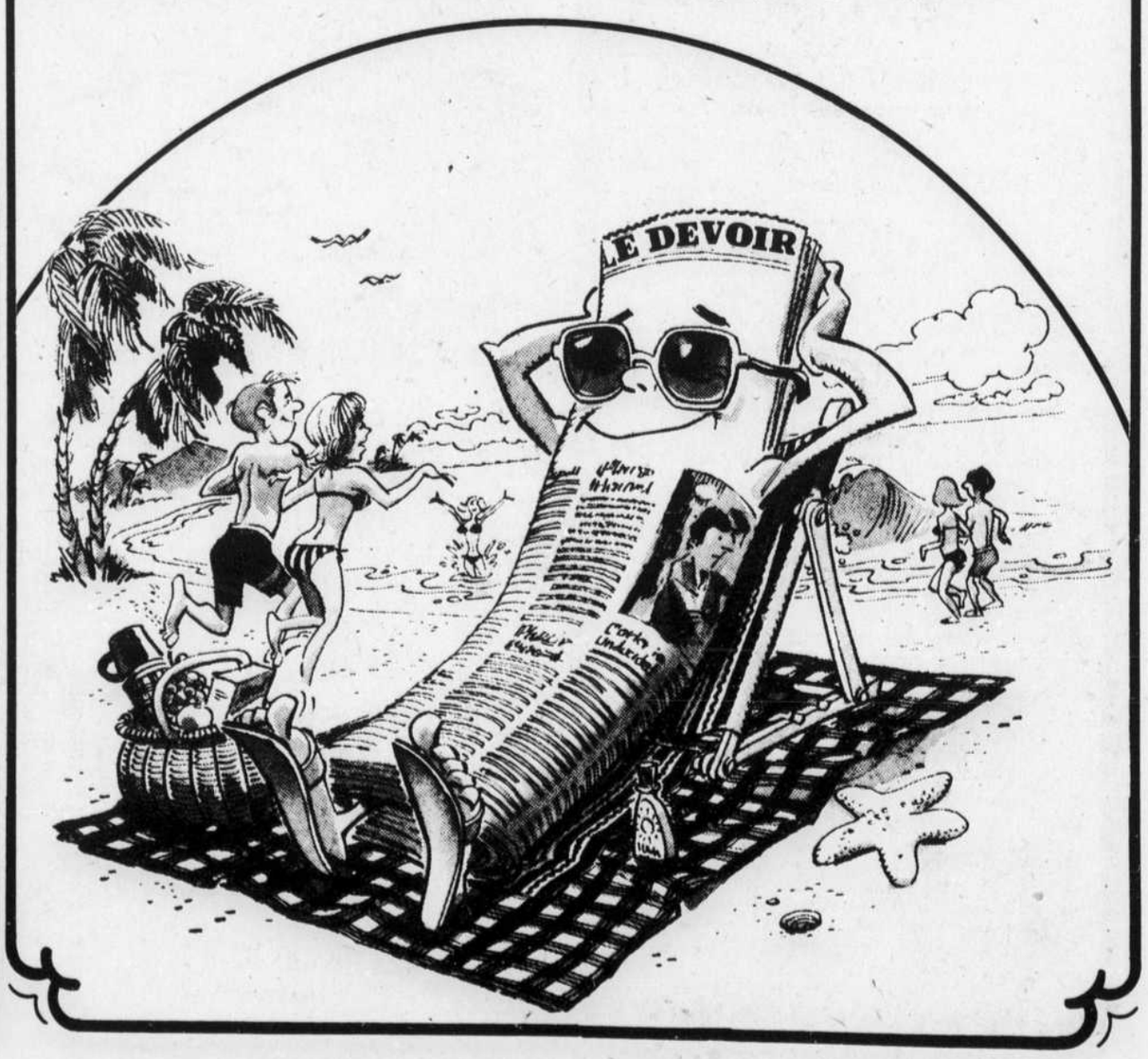

À TdH, Radio-Canada déploie ses talents à l'endroit des enfants

par Jean-V. Dufresne

Les amusantes marionnettes de l'émission «pop Citrouille», à la télévision de Radio-Canada, sont exposées au pavillon de la Société, à Terre des Hommes, jusqu'à septembre.

Radio-Canada, tout le monde le sait, se place au deuxième rang des boucs-émissaires de nos déboires nationaux, juste après l'hiver.

Ne fût-ce que pour permettre au bon peuple de se défouler, et aux députés de justifier leurs appointements, l'institution est indispensable. Pour six cents par jour per capita, on ne trouvera jamais thérapie aussi modique que celle-là.

Mais à force de recevoir des coups, Radio-Canada a développé avec le temps des réflexes conditionnés qui ont nom timidité, discrétion, bref, l'auguste société se fait toute petite, trop souvent, pour passer inaperçue de ses critiques.

C'est bien dommage car elle est, malgré ses méchants défauts et aussi un mandat proprement inhumain — des exigences géographiques jusqu'à l'unité nationale — bourrée de talents qui méritent mieux qu'un « crédit » à la fin d'une émission.

Les plus jeunes, au moins, les apprécieront mieux que les adultes, à l'occasion de l'Année Internationale de l'Enfant, en visitant le pavillon de Radio-Canada de Terre des Hommes.

Cette exposition est à l'image de la contribution exceptionnelle de Radio-Canada au monde de l'image télévisée.

Installée dans l'ex-pavillon de la Scandinavie, à deux pas de la Maison du Québec, l'exposition nous fait faire un petit tour du monde déjà si familier aux jeunes téléspectateurs. Dessins, maquettes, décors, costumes, mannequins, accessoires, et jusqu'aux poupées de Claude Lafortune que je n'avais jamais cru aussi soignées, de même qu'une première de la nouvelle émission Siocnarf (François à l'envers), inscrite à l'horaire de septembre.

Faut-il signaler que rien de ce qui est exposé dans le pavillon n'a été conçu en dehors des créations que réalisent les artisans de Radio-Canada dans le cours de la production régulière. C'est déjà beaucoup: Radio-Canada consacre 20% de sa programmation au monde de l'enfant.

Les plus malins, bien sûr, espèrent qu'on en consacrera autant un jour au monde des adultes, mais c'est là une autre question. Au reste, une émission bien faite, soignée, intelligente, s'adresse à tout le monde, et rien d'ailleurs n'illustre mieux cette petite maxime que les deux bijoux de films projetés sur grand écran dans le pavillon pour le plaisir de tous.

« Le lièvre et la tortue » de Graem Ross et « Taratata » de Frédérick Back sont délicieux d'intelligence et de sensibilité, comme quoi l'art de divertir l'enfant peut dépasser le faux babillage et le pseudo-mimétisme hélas trop répandus dans ce genre.

Le premier reprend à sa manière la fable de Lafontaine et Ross y est tel qu'en lui-même il se conçoit: un peintre paisible et réfléchi qui allie l'humour de l'animation à une facture que les familiers de son art reconnaîtront aussitôt. Qui n'a jamais visité les alentours de Cacouana, son pays favori, ne connaît pas Ross, et qui ne connaît pas Ross ne connaîtra jamais tout-à-fait comme il faut le bas du fleuve, sa vallée, ses champs plats, ses teintes grises, jaunes et mauves.

Le court-métrage de Back lui a valu récemment le Grand Prix du 2e Festival international du film pour l'enfance et la jeunesse, Lausanne 1979. Une symphonie discrète, ou l'écologie élevée au rang du lyrisme le plus pure, à mi-chemin entre Raoul Dufy, Chagall et Back lui-même, dix minutes émouvantes de l'histoire de l'Homme sous l'oeil d'un Dieu-le-Père manifestement dérouté par l'évolution imprévue, parfois douloureuse, de sa propre Création.

Au sortir de la projection, je demande au directeur des relations extérieures de Radio-Canada, M. Laurent Duval, comment il se fait qu'un pays qui possède autant d'expertise en télévision n'arrive pas à mieux faire connaître ses artisans.

Son regard témoigne d'une question trop déconcertante. Mais il semble que pour divertir en instruisant, Radio-Canada devrait songer à une émission pareille pour nous montrer l'envers du décor où oeuvrent des centaines d'artisans, qui remportent des palmes si souvent à l'étranger mais qu'on ignore dans notre propre milieu.

Et peut-être qu'alors, pardessus le marché, nos députés, bon enfant après tout, seraient-ils merveilleusement surpris de ce qu'on fait dans cette boîte, et leurs critiques aussi seraient-elles mieux avisées.

À l'occasion de l'Année internationale de l'enfant, 75 peintures, dessins, estampes et 15 artefacts se rapportant aux enfants du siècle dernier seront présentés, jusqu'au 15 septembre, aux Archives publiques du Canada. Intitulée *Enfants d'autrefois*, l'exposition est ouverte au public tous les jours de 9 h à 21 h au 395 rue Wellington, à Ottawa.

LA BOÎTE À ÉCHOS

Caraquet, pittoresque ville portuaire située au Nord-Est du Nouveau-Brunswick, héberge depuis bientôt 16 ans un des plus grands festivals culturels acadiens. L'Acadie fête cette année ses 375 ans. Caraquet sera de la fête une fois de plus avec son Festival Acadien, qui se déroulera du 8 au 19 août. Bien que l'on n'en connaisse pas tous les détails, plusieurs grands noms de la chanson acadienne seront présents dont les groupes 1755, le Rêve du diable, Roseline Blanchard, Donat Lacroix, Denis Losier, etc...

■

Offenbach et Layden se produiront à Côteau-du-Lac, au Port-à-Vaches, le samedi soir 21 juillet, en plein air, à 20 h et minuit. On a tout prévu, sur place, pour un vaste public afin de possiblement donner suite à ce premier spectacle en plein air à cet endroit.

■

Le camp musical Accord Parfait, situé au Lac Simon, dans le comté de Portneuf, célèbre cette année son quinzième anniversaire. Pour souligner l'événement, un grand concert sera donné en l'église de Saint-Léonard le samedi 21 juillet, à 14 h. Au programme, le *Te Deum* de Franz-Joseph Haydn exécuté par l'orchestre et les choeurs du camp.

■

Le vendredi 3 août, Ciné-360 présentera en première nord-américaine le plus récent film de Claude Pinoteau, *L'Homme en colère*, aux cinéma Le Parisien, Versailles, Chateau, Laval et Greenfield Park. Entièrement tourné à Montréal l'automne dernier, *L'Homme en colère* met en vedette Lino Ventura aux côtés de Angie Dickinson ainsi que les Canadiens Chris Wiggins, Hollis McLaren et le lutteur Édouard Carpentier.

■

Le dimanche 22 juillet, à 16 h, l'émission *Musique de Canadiens* sera consacrée au compositeur Gilles Tremblay. Durant cette heure musicale de CBF-FM on entendra quelques oeuvres du maître comme *Oralléluiants*, *Jeux de Solstices* et deux extraits de *Kékoba*. Une réalisation de Claude Ouellette.

■

Dans le cadre de sa Série internationale, le Festival d'Orford 1979 présente le samedi 21 juillet à 20 h 30, le Dalart Trio avec Philippe Djokic, violon; William Valleau, violoncelle; William Tritt, piano; James Campbell, clarinette. Au programme: Messiaen, Quatuor pour la fin des temps. Renseignements: 861-0210.

■

Depuis le 4 juillet dernier, La Poudrière de l'Ile Sainte-Hélène présente un spectacle de marionnettes intitulé *La grande invention* et produit avec la collaboration de la Troupe des Pique-Assiette. Les représentations ont lieu le mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 13 h 30 en français et à 15 h en anglais, sur réservation seulement. Renseignements: 526-0821.

Le Bateau-Théâtre l'Escale
présente
du 19 juin au 1er septembre
une création québécoise
d'Elizabeth Bourget
avec:
ROGER GARAND
BÉATRICE PICARD
Michèle Craig
Jacques L'Heureux
Evelyn Régimbald
Linda Sorgini
Mise en scène: Gilbert Lepage
le Bonheur d'Henri
Billets:
Ed. Archambault: 849-6201
Télé Réserve Mtl Trust: 861-8267
861-8268
Escale St-Marc: (514) 584-2226
SALLE À MANGER À BORD
Bateau theatre
L'ESCALE
à St-Marc-sur-Richelieu
sortie 112, Transcanadienne

"La réalisatrice de "Portier de Nuit", va encore choquer... C'est l'éros, version infernale et délicieuse". — LE MATIN

"Une grande beauté formelle... Un trio scandaleux, un film scandaleux". — FRANCE SOIR

"Comme "La Dolce Vita" de Fellini, un chef-d'oeuvre qui fera époque dans l'histoire du cinéma". — OGGI, ROME

"Dominique Sanda est d'une cruauté tendre et d'ironie qui la placent toujours au-delà de la situation qu'elle joue". — NOUVELLES LITTÉRAIRES

"En appelant à changer la vie et la morale, Cavani choque, irrite, gêne et bouleverse". — LE MONDE

"Le style de Cavani se situe au carrefour sulfureux Visconti – Pasolini – Ken Russel. Dominique Sanda s'affirme une des plus surprenantes actrices de notre époque". — L'AURORE

un film de LILIANA CAVANI
À L'AFFICHE ! KARIM
GRAND PRIX DES LECTRICES DE ELLE
AU-DELÀ DU BIEN ET DU MAL
avec DOMINIQUE SANDA ERLAND JOSEPHSON ROBERT POWELL VIRNA LISI
Le PARISIEN 3
486 STE-CATHERINE O. 866-3856
12.15, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30.

UN FILM CHOC, COURONNE DE 12 GRANDS PRIX INTERNATIONAUX !
Nino Manfredi
PAIN ET CHOCOLAT
POUR TOUS
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
TOUTE LA SEMAINE: 1.10 - 3.10 - 5.20 - 7.20 - 9.30

5 OSCARS MEILLEUR FILM
ROBERT DE NIRO 18 ANS
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER
THE DEER HUNTER
SEM.: 7.50
SAM. - DIM.: 1.00 - 4.30 - 7.50
CRÉMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
UNE SUPER-PRODUCTION DE 3 HEURES !
(MAINTENANT À PRIX POPULAIRE)

LES CINÉMAS FRANCE FILM
AUCUNE FORCE NE PEUT DÉTRUIRE SA PASSION POUR L'HOMME QU'ELLE AIME !
De l'autre côté de Minuit
18 ANS Adultes
MARIE-FRANCE PISIER
JOHN BECK
SUSAN SARANDON
12:15 - 3:05
5:55 - 8:50
Cinéma du COMPLEXE
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141

Aujourd'hui: peu de gens savent ce qu'est l'énergie nucléaire Bientôt, vous en aurez peur!
POUR TOUS
Version originale anglaise
the China Syndrome
JANE FONDA
MICHAEL DOUGLAS
JACK LEMMON
Cinéma du COMPLEXE
desjardins 2
BASILAIRE 1 288-3141
12:10 - 2:25 - 4:40 - 7:00 - 9:15

ROMY SCHNEIDER PLUS QUE PARFAITE
une histoire simple
POUR TOUS
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141
Un film de CLAUDE SAUTET
4e mois

Emmerdeuse
Sem: 9h:20
Sam: 6h:30 10h:00
Dim: 2h:30 6h:00 9h:30
Pourquoi
Sem: 7h:30
Sam: 4h:45 8h:15
Dim: 12h:45 4h:15 7h:45
elysée 1
35 MILTON / 842-6053
Une comédie drôlement sympathique
L'HUMANITÉ
SALLE CLIMATISÉE
POUR TOUS
UN FILM DE ROGER COGGIO
la Belle Emmerdeuse
AVEC ROGER COGGIO ELISABETH HUPPERT
UNE SEMAINE SEULEMENT
PLUS pourquoi pas!
Un film écrit et réalisé par COLINE SERREAU
SAMI FREY • CHRISTINE MURILLO • MARIO GONZALEZ • NICOLE JAMET
Sem: 7h:15 9h:30
Sam: 5h:15 7h:30 9h:40
Dim: 1h:00 3h:10 5h:20 7h:30 9h:40
elysée 2
La comédie de l'année!
11e MOIS
SALLE CLIMATISÉE
POUR TOUS
ROBERT et ROBERT
un film de CLAUDE LELOUCH

admission $2.00
LE CINÉMA PARALLÈLE
3682 St-Laurent, 843-4725
DEMANDEZ NOTRE PROGRAMME
22h (adm.: $3.75)
PARLEZ-MOI D'AMOUR
One Man Show-Piaf avec Deni Lamour

DEMAIN
CKOI-FM présente
L'ÉTÉ SHOW
21 juillet
CASSONADE
GAROLOU
AU CENTRE OLYMPIQUE DE BROMONT,
sortie 74, 78 de l'Autoroute des Cantons de l'Est, tous les samedis soirs, du 30 juin au 11 août, à 20 heures. En cas de pluie, les spectacles sont remis au dimanche. Billets $6.99 en vente à l'ALTERNATIF à Montréal et l'INDICATIF à Laval.
une production SYST-M inc
28 juillet
MANÈGE OCTOBRE

SIMONE SIGNORET
INOUBLIABLE ! BOULEVERSANTE !
TEMPS LIBRE FRANCE-SOIR
La présence du garçon illumine et celle de Signoret magnifie. Ce film admirable vous prend au coeur ! PARISCOP
Plus qu'une performance, c'est aussi un acte d'Amour
AMITIÉ, AMOUR, TENDRESSE, DRÔLERIE.. ON EST IMMÉDIATEMENT CONQUIS !... CINEREVUE
POUR TOUS
Jamais pareille histoire d'Amour ne fut contée !
d'après le roman d'Emile Ajar
un film de Moshe Mizrahi
la vie devant soi
Le PARISIEN 4
486 STE-CATHERINE O. 866-3856
1.30, 3.25, 5.25, 7.20, 9.20.

Le Livre De La Jungle
POUR TOUS
DE Walt Disney
2e FILM
LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT
HAYLEY MILLS GEORGE SANDERS DALFORD WHITE
Le Dauphin 1 721-6060 Carrefour 866-8057 Verdun 768-2092
Brossard 3 465-5906 Ciné-parc St-Mathieu 659-3445 – 861-0659

CRÊPERIE BRETONNE
LA BOLÉE
83 sortes de crêpes de Bretagne
Également variété d'omelettes, salades, poissons, viandes, etc., etc.
Une première au Canadal
Betty vous propose "croquemord"
le chien-chaud breton
servi avec repas d'affaires du lun. au ven. midi
Pascal vous propose
une variété de délicieuses
gaufres de Pont-Aven
825 est, Laurier
(métro Laurier)
274-9179
Cartes de crédit acceptées

Jardin
Sem: 7h:30
Sam: 7h:25
Dim: 3h:30 7h:25
SALLE CLIMATISÉE
14 ANS
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES
applaudi par des millions de spectateurs
2E FILM
Du GRAND BERGMAN !
Sonate d'Automne
Sonate
Cinéma 7e art
722 0302
3180 rue BELANGER

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Banques en vedette

La Bourse de Toronto a terminé sur une note irrégulière, hier, et l'indice marque une avance de 1.59 à 1,552.37 bien que les pertes soient plus nombreuses que les gains.

Les minières ont fléchi mais les services financiers ont progressé de7.55 à 1,244.02. Il s'est échangé 3.42 millions d'actions et 4,728 contrats d'option ont été négociés.

Les transactions sur Nufort Resources ont été arrêtées dans le courant de la matinée à la demande de cette société. Dernière cote: 33.5 cents. Même chose pour I.S.O. Mines, qui s'échangeait en dernier à $2.40.

Husky Oil monte de 1 1-2 à $60, Occidental Pete de 2 1-4 à 41 1-2, MacMillan Bloedel de 5-8 à 28 1-2, Union Gas A de 5-8 à 11 7-8 et Abitibi Paper de 1-2 à 18 1-2.

Home Oil A tombe de 1 1-2 à $60, T.D. Realty de 1 à 26 1-2, Falconbridge Nickel A de 1 à 57 1-4, Alberta Energy de 3-4 à 30 1-4 et Asbestos de 3-4 à 40 5-8.

Roman monte de 3-4 à $35 1-4, Pine Point de 3-4 à 34 3-4 et Camflo de 1-8 à 15 1-2. Rio Algom recule de 1 1-4 à 33 3-4 et Campbell Red de 3-4 à 22 1-4.

Francana Oil avance de 7-8 à $15 3-8, Ram Pete de 1-2 à 10 1-8 et Superior Oil de 1-2 à 135 1-2. Paloma Pete abandonne 1 à $5 1-2 et Scurry 1 à 42 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	500	255	255	255	+ 5
Abitibi	48755	$18⅜	18	18½	+ ½
Abitbi 7½p	425	$49¼	49¼	49¼	— ¼
Abitbi 10	236	$53½	53½	53½	
Acklands	100	$16⅜	16⅜	16⅜	
Action Trd	1000	81	81	81	+ 2
Adanac M	1800	290	280	289	— 5
Afton Min	1000	$15¼	15	15¼	+ ¼
Agnico E	2400	$7½	7¼	7½	+ ⅛
Agra Ind A	1200	$6¼	6	6¼	+ ⅛
Albany	23000	93	90	91	+ 1
Alt Energy	3795	$31	30¼	30¼	— ¾
Alta Gas A	16948	$23⅜	23⅛	23⅛	
Alta G C p	180	$77	77	77	+ 2
Alta G 9.76	z30	$27⅞	27¾	27¾	
Alta G 7.60	260	$25½	25½	25½	+ ¼
Alta G 6¾	15260	$32½	32⅛	32¼	+ ⅛
Alcan	8093	$38⅝	38⅜	38⅜	— ¼
Algoma St	1239	$27⅝	27¼	27¼	— ⅜
Allarco Dv	1405	$52½	52½	52½	
Alum 3rd p	100	$26⅜	26⅝	26⅜	
Am Bonza	4230	$20	19¼	19½	— ½
Am Larder	3000	29	29	29	+ 1
Am Eagle	900	325	320	325	+15
Am Leduc	27500	35	33	34	— 1
Andres W A	806	$14	13⅞	14	+ ¾
Andres W B	175	$14	14	14	
Ang D Gld	1000	145	145	145	—10
Ang U Dev	2000	470	470	470	+ 5
Aquitaine	6378	$33½	33⅛	33¼	— ⅛
Arbor C	1000	110	110	110	
Argus B pr	120	$32⅞	32⅞	32⅞	
Argus C pr	1520	$9	8⅞	8⅞	+ ⅛
Asamera	6000	$17½	17¼	17½	
Asbestos	4100	$41	40⅝	40⅝	— ¾
Asoc Porc	1645	144	144	144	— 3
Atco A	2500	$21⅝	21⅜	21⅜	— ⅛
Atl C Cop	2479	70	70	70	
Atlas Yk	3500	65	61	61	— 4
Ato Hard A	400	$14⅜	14¼	14¼	
BC Sugar A	465	$37	36¾	36¾	— ¾
BP Can	3295	$27⅜	27	27	+ ¼
Banister C	7000	$13⅜	13¼	13½	
Bank BC	z140	$33⅜	33⅛	33⅜	
Bank Mtl	22403	$24⅞	24⅜	24⅞	+ ¼
Bank N S	10797	$24⅞	24⅝	24⅞	+ ⅛
Bankeno	10750	375	335	335	—45
B Cdn Nat	900	$15⅞	15⅞	15⅞	
Bary Expl	1600	142	142	142	
Bathrst p	100	$13½	13½	13½	
Baton B	2200	$13¼	13¼	13¼	— ¼
Bell Canad	31950	$22¾	21½	21¾	+ ⅛
Bell A pr	z58	$64	63	64	
Bell B pr	z10	$64	64	64	
Bell 2.28	125	$32¼	32¼	32¼	+ ⅛
Bell 1.80	100	$23½	23½	23½	+ ¼
Bell 1.96	1400	$27	26¾	26¾	— ¼
Blakwod A	1000	$5⅞	5⅞	5⅞	
Bomac A	z25	$6¾	6¾	6¾	
Bombr	z5	$11¾	11¾	11¾	
Bonza O	3800	$7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
Bow Valy	9565	$28	27½	27¾	— ⅛
Bralor Res	1200	$14½	14½	14½	+ ⅛
Bramalea	1600	$18¼	18⅛	18⅛	
Brascan A	7031	$22⅞	22¾	22¾	
Brenda M	1500	$19⅜	19¼	19⅜	
Bright A	100	$16½	16½	16½	
Brinco	z5	$7⅛	7⅛	7⅛	
BCFP	3000	$24	23⅝	24	
BCFP pr	540	$39¾	39¾	39¾	—1⅛
BC Phone	1925	$18	17⅝	17⅝	— ¼
BCPh 4⅜ p	100	$53½	53½	53½	— ⅛
BCPh 4½ p	z25	$54¼	54¼	54¼	
BCPh 4¾ p	125	$58½	58½	58½	—1½
BCPh 1956	z25	$57¼	57¼	57¼	
BCPh 4.84	1100	$16	16	16	
BCP 10.16 p	z10	$26¾	26¾	26¾	
BCP 2.32 p	100	$35	35	35	— ½
Brunswk	8260	$9	8⅝	9	+ ¼
Budd Can	910	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Budd Can w	z900	30	24	30	
CC Yachts	3249	400	395	400	+10
CAE	10450	$11⅞	11⅝	11⅞	
Cad Frv	1580	$17	17	17	+ ⅛
Cad Frv A	450	$10⅛	10⅛	10⅛	
Cal Pow A	2837	$45	44½	45	+ ⅛
Cal P 4½ p	z10	$61⅝	61⅜	61⅝	
Cal P 7½ p	z40	$100	100	100	
Cal P 10 p	z5	$108¼	108¼	108¼	
Cal P 9.80	300	$109⅛	109	109⅛	
Cal P 8¾	15	$107½	107½	107½	
Calvert	60100	68	66	68	+ 2
Cam Mine	2500	28½	28½	28½	— ½
Camflo	28750	$15½	15⅛	15½	+ ⅛
C Chib A	1050	$6⅜	6⅜	6⅜	
Camp RL	9130	$22¾	22¼	22¼	— ¾
Can Cem	9400	$13¼	13	13	
CCe C p	100	$16¼	16¼	16¼	
CDC pr B	48	$117½	117⅛	117⅜	+ ⅜
Can Malt A	320	$32½	32½	32½	
C Nor West	5830	$13⅛	12¾	12¾	
C Packrs	200	$27	26¾	26¾	— ¼
Can Perm	3925	$19¾	19⅜	19½	
CS Pete	2450	$6	5⅞	6	+ ⅛
Can Trust	1260	$26¾	26½	26½	
C Trust 7¼	400	$20½	20½	20½	
C Tung	500	$24½	24½	24½	
Cdn Arrow	3000	35	32	35	+ 2
CCablesy A	480	$11½	11¼	11¼	
C Cable w	1220	175	171	171	+ 1
Cdn Cel	900	$9¾	9¾	9¾	— ¼
C Formost	1100	$8¾	8½	8¾	+ ⅜
CG Invest	1600	$22⅜	22½	22½	— ⅛
C Hidrogas	900	$6⅞	6⅝	6⅝	— ¼
C Homestd	7700	$20	19½	19¾	
CI Bk Com	10288	$27½	27¼	27¼	
CIL	600	$23½	23⅜	23⅜	— ⅛
CLI Pete	7307	175	170	175	+10
C Marconi	150	$12¼	12¼	12¼	— ¼
CNat R	7800	$5⅞	5⅝	5⅝	— ⅛
C Occdental	7830	$41½	39½	41½	+2¼
CP Inve	6091	$29¾	29⅛	29¾	+ ¾
CP Ltd	14895	$31⅝	31⅜	31⅜	— ⅜
CPL A p	600	$10	10	10	
C Reserve	4100	$17	16½	16⅝	— ⅛
Cdn Sup O	2306	$135½	134½	135½	+ ½
Cdn Tire	z34	$29	28¾	28¾	
Cdn Tire A	4028	$31	30¾	30⅞	— ⅛
C Utilties	1140	$18⅝	18⅜	18½	+ ⅛
CU 10¼	190	$27⅜	27⅜	27⅜	— ⅛
CWN G 4 pr	150	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
CWN 5½ p	100	$13½	13½	13½	— ⅜
Canbra	400	395	395	395	+ 5
Candel Oil	z84	$40⅜	39⅞	39⅞	
Canray	16400	218	210	215	+ 1
Canron A	1100	$28½	28½	28½	+ ¼
Cara	4100	$13½	13⅜	13⅜	+ ⅛
Carl OK	7225	$5¾	5⅜	5¾	+ ⅛
Carl A p	z10	$27½	27½	27½	
Carma A	3200	$16	15¾	15¾	— ¼
Carma 8.75	150	$20	20	20	
Carrier JD	500	290	290	290	+10
Cassiar	100	$11½	11½	11½	
Celanese	1690	$5½	5⅜	5½	
Cenex	27100	229	218	218	— 2
Ctl Est A	300	$13	13	13	+ ½
Centurion	1400	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Chnclr	2800	460	450	450	—10
Charter Ol	100	240	240	240	— 1
Cherokee	3800	$9⅜	9⅛	9⅜	+ ⅜
Chib Kay	1000	10	10	10	+ ½
Chieftan D	4198	$25	24½	24⅝	— ⅛
Chieftain p	50	$185	185	185	— 2
Chimo	1300	170	170	170	— 5
Chrysler	2429	$10	9¾	9⅞	+ ⅛
CHUM	260	$11⅜	11	11	
CHUM B	1875	$11⅜	11¼	11¼	— ¼
Coch Will	14500	78	76	76	— 1
Cockfield	157	420	420	420	
Coin Lake	3000	22	20½	20½	— ½
Comb Met	10000	40	39	39	
Cominco	14047	$38⅞	38½	38⅞	+ ¼
C Holiday I	z10	$9¾	9¾	9¾	
Compr Ap	100	$13⅜	13⅜	13⅜	
Coniagas	500	101	101	101	—18
Con Bath A	3840	$13¼	13	13¼	+ ⅜
Con Bath p	z20	$18½	18½	18½	
Con Fardy	5743	390	380	390	+ 5
C Durham	11300	180	175	178	+ 8
C Marben	31700	165	156	156	— 9
Cons Prof	10500	64	61	64	+ 4
C Rambler	1500	230	230	230	
C Rexspar	2400	60	60	60	
Con Distrb	15700	$12½	12¼	12⅜	
Cons Gas	7450	$23	22⅜	22¾	
Con Gas D	1965	$30⅜	30⅛	30⅛	— ⅛
Con Glass	200	$15	15	15	— ¼
Conuco Ltd	8800	$5¼	5⅛	5¼	
Conventrs	1900	$9	8¾	9	
Conwest	7300	$7¼	6⅞	7⅛	+ ⅛
Cop Fields	14100	$5	480	5	+20
Coseka R	17225	$8½	8¼	8⅜	+ ⅛
Costain Ltd	3100	$15¼	15⅛	15⅜	— ⅛
Craigmt	2525	$7⅜	7	7	— ¼
Crain R L	z20	$11⅜	11⅜	11⅜	
Crestbrk	700	$15½	15⅜	15½	
C Zeirba A	100	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
Crush Intl	3080	$13¾	13¼	13¾	+ ¼
Cuvier M	3500	49	46	49	+ 3
Cygnus A	z3	$12¾	12¾	12¾	
Cyprus	5645	$16¾	16¼	16½	— ½
Czar Res	14100	$9⅛	8⅝	8⅝	— ⅜
Czar Res p	400	$29	29	29	+ ¼
Dale-R	200	$13¼	13¼	13¼	— ½
Dalmy A	600	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Daon Dev	8300	$16⅞	16¼	16⅞	+ ¾
Daon 8¾ p	800	$9⅜	9½	9⅜	+ ⅛
D Eldona	11600	130	128	130	+ 2
Delhi Pac	5000	23	22½	22½	— ½
Denison	15066	$29½	29⅛	29¼	— ¼
Dicknsn	4360	$8½	8¼	8⅜	— ¼
Digtech	1100	$5¼	5⅛	5⅛	— ¼
Discovry	200	100	100	100	— 5
Dist Tr A	500	$7½	7½	7½	— ½
Doman I	14325	$9¼	8¾	9¼	+ ⅜
Dome Mine	1170	$45½	45¼	45½	+ ¼
D Pete	122491	$46⅛	43¾	44¾	— ⅜
D Bridge	817	$36	36	36	+ ½
DBridge r	21413	85	72	85	+13
D Citrs A	1000	$5½	5½	5½	+ ⅛

MONTRÉAL

Hausse des papiers

Les cours ont monté d'un soupçon dans un marché modéré hier à la Bourse de Montréal et l'indice composé termine avec un gain de 0.27 à 282.24. Plus de 420,000 actions ont changé de mains et 1,272 contrats d'option ont été négociés.

Dans le groupe des papetières, qui monte de 2.54 à 174.60, Abitibi Paper avance de 7-8 à $18 5-8, Bathurst A de 1-4 à 13 3-8, Domtar de 1-8 à 26 1-2 et MacMillan Bloedel de 5-8 à 28 1-2.

Aux bancaires, qui prennent 2.41 à 321.14, la Toronto-Dominion monte de 1-4 à $24 5-8, la Royale de 1-2 à 43 1-4, la Nationale de 1-8 à 15 3-4, la Nouvelle-Ecosse de 1-4 à 24 3-4 et la Banque de Montréal de 1-4 à 24 7-8. L'Impériale recule de 1-8 à $27 3-8 et la Provinciale de 1-4 à 15 5-8.

Les pétrolières fléchissent de 0.88 à 425.64 et les services publics de 0.04 à 228.69. Mais les industrielles gagnent 0.04 à 261.19.

Les pertes l'emportent tout juste sur les gains par 50 contre 46 et 60 valeurs sont stationnaires.

Parmi les titres échangés, Dome Petropleum tombe de 1 5-8 à $43 3-4, Imperial Oil A de 3-8 à 35, Inco de 3-8 à 21 3-4, Seagram de 1-4 à 34 3-4 et Norcen de 1-8 à 22 3-8.

Bell monte de 1-8 à $21 3-4, Shell de 1-4 à 23 1-4, Simpson de 10 cents à $3.50, Walker-Gooderham A de 1-4 à 39 et Westcoast de 1-8 à 14 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ZAbitibi	8425	$18⅜	18	18⅜	+ ⅞
Alta Gas T	12580	$23⅜	23⅛	23⅛	
Alta GT J	7000	$32⅜	32⅜	32⅜	
Alcan	1300	$38¾	38½	38½	— ⅛
Asbestos	1115	$40¾	40¾	40¾	— ¼
Bank Mtl	2704	$24⅞	24¾	24⅞	+ ¼
Bank NS	4599	$24⅞	24½	24¾	+ ¼
Bq CN	3229	$15⅞	15¾	15¾	+ ⅛
Bq Epargne	675	$26¼	26¼	26¼	— ¼
Banque Pro	2589	$15¾	15⅝	15⅝	— ¼
Bateman	2000	5½	5½	5½	
Bell Canad	10115	$21¾	21½	21¾	+ ⅛
Bomb Inc	319	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ¼
Brcan A	3322	$22⅞	22¾	22¾	— ⅛
BC Phone	800	$17⅞	17⅝	17⅞	+ ⅜
B C T 10.	100	$26¾	26¾	26¾	+ ¼
CAE A	1700	$11⅞	11¾	11⅞	— ⅛
Cadillac Ex	1000	75	75	75	+4
Cal pw A	250	$44⅝	44⅜	44⅝	— ¼
Cda Cem	324	$13	13	13	
C Cellulose	200	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
C Imp Bank	2962	$27½	27⅜	27⅜	— ⅛
CIL	1029	$23⅜	23⅜	23⅜	— ⅛
CP Inv	1100	$29⅜	29⅛	29⅜	+ ½
Cdn Tire A	2655	$31⅛	30⅞	30⅞	— ⅛
CP Ltd	3375	$31⅜	31⅜	31½	— ¼
CP pr B	300	$7¾	7¾	7¾	— ¾
CP pr A	3000	$10	10	10	— ¼
Carl Ok	700	$5¾	5⅝	5⅝	
Cent Dyn	500	35	35	35	
Chsbr w	1000	15	15	15	
Cominco	325	$38¾	38½	38½	— ¼
Coniagas	500	105	105	105	—5
Cons Imp	3000	16	16	16	
C Bath A	4300	$13⅜	13⅛	13⅜	+ ¼
C Sum	625	13	13	13	—1
Con Gas	5400	$23	22¾	22⅞	+ ⅛
Crush Int	100	$13½	13½	13½	— ⅞

NEW YORK

Légère baisse

Les cours ont clôturé sur une note irrégulière hier à Wall Street, malgré l'annonce en fin de séance d'un grand remaniement de l'administration Carter.

Les divers secteurs du marché ont peu évolué après les décisions prises par M. Carter. Le Dow Jones des industrielles termine la journée en baisse de 1.28 à 827.30. Mais les gains l'emportent sur les pertes dans le rapport de sept contre six à la Bourse de New York. Le volume des transactions comprenait 26.78 millions d'actions contre 35.95 millions le jour précédent.

IBM a été la valeur la plus traitée, inchangée à $69.5; J. Ray McDermott gagne 5-8 à $20.5; Caesars World baisse de 7-8 à $25.5; Charter Co. monte de 1.75 à $35 1-8.

Les cotes des valeurs canadiennes à la Bourse de New York n'étaient pas disponibles.

Les tableaux des cotes de la Bourse de New York ne sont pas disponibles en raison d'une panne technique.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Dofasco A	3100	$32¼	32	32	— ¼
Dofasco p	610	$64⅜	64⅜	64⅜	
Dom Store	6570	$20¼	19¾	19⅞	— ⅛
D Textile	600	$13¼	13¼	13¼	
Domtar	12205	$26⅜	26⅜	26½	+ ¼
Dunde Pal	1499	43	43	43	+ 2
Du Pont A	320	$23½	23½	23½	
Dylex L A	100	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
Dynamar	16100	250	246	246	— 5
E-L Fin p	7936	$12	12	12	— ¾
East Mal	6020	155	150	152	— 6
East Sul A	110	210	210	210	—15
Ego Res	11200	235	226	235	+ 5
Elhm A	1075	$5⅜	5½	5½	
Elks Stors	200	$6¾	6¾	6¾	
Emco	4600	$10¾	10⅜	10¾	+ ½
Emco w	2500	310	300	300	+15
Extndcar	3700	$8½	8⅜	8½	— ⅛
Extd A	3600	$8⅜	8½	8⅜	
Falcon C	17000	$7⅜	7¼	7¼	
Fibrg Nik A	7260	$58¾	57	57¼	— 1
Fed Trust A	400	340	340	340	—10
Fidelity Tr	200	450	450	450	
Finning T	100	$35	35	35	— ¼
Firan Gndl	1000	80	75	80	+ 5
F Cty Tr C	1000	$8¼	8¼	8¼	
F Mar	500	140	140	140	
Foodex p	2188	$8	7¾	7⅞	— ⅛
Ford Cnda	z35	$69¾	69	69	
Francana	2400	$15⅜	14¾	15⅜	+ ⅜
Fraser A	495	$16⅜	16⅛	16⅜	— ⅛
Fruehauf	500	$10¾	10¾	10¾	— ¼
G&H Steel	500	300	300	300	— 5
G M Res	1127	$5¼	5¼	5¼	
Gaz Metr	2210	$5¾	5¾	5¾	
Gen Baker	200	$8	8	8	
G Distrb w	2900	285	280	285	
GMC	250	$64½	64½	64½	
Genstar L	6980	$23¼	22⅞	23¼	+ ⅜
Giant Yk	200	$11	11	11	+ ¼
Gibraltar	8600	$7⅜	7½	7½	
Glbe Rlty p	1950	$25⅜	25¼	25⅜	+ ⅛
Goldale A	1050	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Goldund M	52800	112	105	112	+ 6
Gratt G	100	$13½	13½	13½	— ⅛
Gratt G p	1100	$37½	37½	37½	+ ⅜
Granduc	1300	133	131	131	
Gt Oil Sds	29865	$23⅜	22¾	22¾	— ⅜
GL Forest	2500	$44	44	44	+ ½
GN Fin	100	254	254	254	
Gt West S	1100	295	290	295	+ 5
G Goose A	z20	$11	11	11	
Greyhnd	540	$22¼	22¼	22¼	+ ⅛
Guar Tr p	150	$20¼	20¼	20¼	
Gulf Can	20499	$55⅜	54¾	55⅛	— ⅛
Gulfstrem	11000	70	69	70	+ 2
HCI Hldg	300	$12	11¾	11¾	— ¼
Halifax D	100	300	300	300	+ 5
H Group A	1000	430	430	430	+15
Hard Crp A	750	310	305	310	+ 5
Hard Crp C	500	291	291	291	
Harlequin	2575	$15½	15¼	15⅜	— ⅛
Harris J A	200	$6½	6½	6½	+ ½
H Wood	800	175	170	170	— 5
Hatleigh A	z40	$6⅛	6⅛	6⅛	
Hatleigh B	560	$6½	6½	6½	+ ⅛
Hawker	1600	$11⅞	11¾	11⅞	+ ⅛
Hayes D	300	$11	11	11	— ⅛
Hedway A	400	$6	6	6	
Holinger A	32359	$42	42	42	
Home A	2207	$61¾	60	60	—1½
Home B	552	$61¼	60¾	60¾	— ½
H Bramor	100	415	415	415	
H Bay Mng	1540	$21⅜	21⅛	21⅜	+ ¼
H Bay Co	4822	$27	26⅞	27	+ ⅛
HBC pr	1675	$23⅛	23⅛	23⅛	
HB Oil Gas	9600	$70¾	69¾	69¾	— ⅜
HB Oil G pr	300	$39	39	39	
Hu-Pam	1000	30	30	30	+ 1
Husky Oil	5755	$60	57¾	60	+2½
Husky B pr	z10	$43¼	43¼	43¼	
Husky E w	z50	$39	39	39	
Hydra Ex	6012	52	52	52	
IAC	10665	$18½	17⅞	18½	+ ⅛
ITL Ind	400	370	370	370	
IU Intl	5883	$14	13¾	13¾	— ⅛
Imasco	2640	$41¾	41¼	41¼	+ ⅛
Imasco A p	z20	385	385	385	
Imp Oil A	23893	$35⅜	34⅞	35⅛	— ⅜
Imp Oil B	800	$35⅜	35⅛	35⅛	— ⅞
Inco	32872	$22	21½	21⅞	— ⅛
Inco 7.85	1704	$25¼	25⅛	25⅛	
Indal	1800	$14½	14½	14½	
Industmin	200	$21¼	21	21	— ¼
Inland Gas	2465	$14	13⅜	14	+ ¼
Inter-City	8480	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ¼
Int Div	100	350	350	350	
IBM	489	$80¼	80¼	80¼	+ ¼
Int Mogul	125	$7	7	7	
Intpr Pipe	9162	$19½	19¼	19⅜	
Ipsco	1445	$19⅜	19⅜	19⅜	— ⅜
Inv Grp A	z25	$16	16	16	
Iron Bay T	300	$6½	6½	6½	— ¼
Irwin T A	1200	385	375	385	+10
Island Tel	300	$17¼	17	17¼	+ ¼
Ivaco	4015	$16¼	16	16	— ¼
Ivaco 8.85	250	$52	51¾	51¾	— ½
Jannock	2623	$26⅜	26⅛	26⅛	— ⅛
Jannock 8	100	$15	15	15	
Jannock w	2675	$14¾	14⅝	14⅝	— ⅜
Jorex Ltd	2000	34	34	34	— 1
Kaiser Re	7480	$25	24¾	24¾	
Kam Kotia	4900	$5	485	5	+20
Kaps Tran	15400	184	173	184	+ 9
Keeprite B	4800	$14½	14¼	14½	+ ¼
Kelly D A	1100	$8¾	8½	8¾	+ ⅜
Kelsey H	100	$22¾	22¾	22¾	— ¼
Kerr Add	3322	$10⅜	10¼	10⅜	— ⅛
Labatt A	13088	$22⅜	22	22⅛	— ⅛
Labatt A p	100	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Lab Min	200	$42	42	42	+ ¼
Lacana	1200	$6⅛	6	6⅛	
Laidlaw A	1450	$14¾	14⅜	14¾	+ ⅛
Ldl 9¾	100	$11	11	11	
LOnt Cem	2700	$5⅜	490	490	—47
L Shore	322	365	355	355	—15
Lasitr Km	5000	90	90	90	+ 5
Lava Cap	4100	140	135	140	+ 5
Leigh Inst	1320	$9¼	9⅛	9⅛	
Liberian	z1	$7½	7½	7½	
LL Lac	1536	385	380	385	
Lob Co A	2036	425	400	400	—20
Lob Co B	800	405	405	405	+ 5
Lob Co pr	100	$29½	29½	29½	+ ⅛
Lob Ltd Ap	100	$18¼	18¼	18¼	
Lob Ltd Bp	100	$18½	18½	18½	
Lochiel	18500	495	485	490	
MDS Helth	340	$12½	12⅜	12½	+ ⅛
MICC	1725	$12½	12½	12½	— ¼
MICC 8⅜	900	$24½	24½	24½	— ¼
Micc 8 p	1450	$28¼	28⅛	28⅛	
MTS Inter	2000	59	59	59	— 1
Maclarn A	100	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Mclan H A	z65	$21⅞	21⅞	21⅞	
MB Ltd	141522	$28½	27⅞	28½	+ ⅜
Madeline	435	152	152	152	+ 2
Madsen	400	138	133	133	— 5
Magnason	200	260	260	260	
Magnetcs	2050	183	178	183	— 2
Malstc Wil	23666	385	375	380	
Malartic	z20	90	90	90	
Man Bar	1000	67	67	67	— 1
Mrtme El A	400	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Maritime	231	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Mass Fer	7515	$13¾	13⅜	13¾	
Mas F A	4600	$21⅛	21	21	
Mas F B	2300	$21⅛	20½	20¾	— ⅜
Mc Intyre	2451	$45½	44¾	44¾	— ¾
McLaghln	100	$8½	8½	8½	
McLghl w	2600	$6	6	6	+ ¼
Melcor	2900	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
Mentor	2000	355	340	345	—10
Mercantil	2150	$16¼	16	16	— ¼
Merland E	13510	$13⅜	13	13¼	— ¼
Midcon	1720	200	195	195	+ 5
Minri Res	3750	295	286	290	— 2
Molson A	7883	$25	24¾	24¾	— ¼
Molson B	400	$24½	24¼	24¼	
Monenco A	400	$12½	12¼

ÉCHOS BOURSIERS

Asbestos à $40½: une bonne affaire?

Plusieurs courtiers suivent de près l'évolution des actions d'Asbestos Corp. qui ont perdu plusieurs points sur les marchés boursiers au cours de la semaine. Hier, le titre reculait à son plus bas niveau en 1979 pour fermer à $40.50. Cette chute provient de la crainte de certains investisseurs devant la possibilité de complications juridiques suite à l'expropriation des actifs de la compagnie par le gouvernement du Québec.

Par contre, d'autres croient que le gouvernement fera une offre intéressante avant les élections ou le référendum. Il n'y aurait rien à perdre puisque Québec a déjà offert $42 et que le titre rapporte 5,9% au taux annuel de dividende de $2,40.

■

La compagnie Gaz Métropolitain a complété la vente de quatre millions d'actions au prix de $5,75. Il s'agissait de la première émission d'actions éligibles au nouveau programme d'épargne-actions établis lors du dernier discours du ministre des Finances, M. Jacques Parizeau. La société-mère, Norcen Energy s'est portée acquéreur de la moitié des quatre millions d'actions émises. « Le produit de l'émission soit $23 millions a servi à rembourser les emprunts à court terme. » À la Bourse, Gaz Métro valait $5.75.

■

La société torontoise Pedlar Industrial a complété l'acquisition de deux entreprises de la région des Bois-Francs: la Cie J.E. Jutras de Victoriaville et R.A. Lajoie de St-Pie de Bagot. Ces entreprises fabriquent et vendent de l'équipement agricole.

■

Alors que M. Joe Clark et les conservateurs dénoncent l'action des entreprises sous contrôle gouvernemental, la société **CDC Oil & Gas,** propriété de la Corporation de développement du Canada, prenait la part du lion lors d'une vente de droits d'exploration en Alberta. La CDC Oil & Gas a payé $2 millions pour un territoire situé à 80 kilomètres au nord de Lethbridge.

■

Une erreur s'est glissée dans un texte sur la compagnie **Dominion Bridge,** publiée dans notre édition de mercredi. Au début de l'article, on faisait allusion à la société « Ateliers d'ingénierie Dominion » qui est la raison sociale française de Dominion Engineering, filiale de Canadian General Electric. L'entreprise concernée était bien Dominion Bridge, contrôlée par le groupe du Canadien Pacifique.

Peter Bronfman rachète-t-il John Labatt?

par Françoy Roberge

Au même moment où ils prenaient le contrôle de Brascan, les frères Bronfman (Peter et Edward) ont peut-être déjà entrepris d'accentuer leur contrôle de John Labatt Ltée de London en Ontario. En effet, entre le 15 juin et le 15 juillet le volume de ventes d'actions de Labatt a plus que triplé sur le marché de Toronto et s'est largement accentué sur le marché de Montréal.

Les ventes d'actions de John Labatt, société détenue à 24% par Brascan sont passées durant trois semaines d'une moyenne hebdomadaire de 25,000 actions transigées à un total inégalé de 480,000 actions en trois semaines.

Au total, depuis l'annonce du contrôle effectif de Brascan par le holding Edper Equities des frères Bronfman plus de 800,000 actions de John Labatt ont été acquises sur le marché à des prix atteignant $24.50 l'action.

Ces actions représentent 9% du capital-actions émis par Labatt Ltée. En ajoutant ces actions aux 24% détenues précédemment par Brascan, les frères Bronfman détiendraient maintenant entre 30% et 34% des actif de Labatt.

Dans les milieux financiers, on s'attend à ce que le holding des frères Bronfman annonce au cours du mois d'août son intention d'acquérir une autre tranche du groupe canadien John Labatt qui affiche un chiffre de ventes de plus de $1 milliard pour l'année 1978/1979.

L'assemblée annuelle des actionnaires de John Labatt aura lieu en septembre prochain. C'est alors que l'on connaîtra l'identité des mystérieux acheteurs qui ont fait l'acquisition de plus de 800,000 actions en six semaines.

La majorité des actions ont été acquises pour un client non identifié par Gilbert Securities, une filiale de l'Imperial Trust associé au financier Howard Webster dont le portefeuille est administré à Montréal par le Trust Royal.

Ce qui incite à croire que les actions ont été acquises par les Bronfman est le fait que Gilbert Securities effectue plusieurs transactions pour le compte d'Edper Equities et était présent notamment lors de l'achat d'actions de Brascan par Edper au moment où Brascan tentait encore de prendre le contrôle des entreprises Woolworth.

Depuis lors, Edper est devenu l'actionnaire majoritaire de Brascan qui détient des liquidités que l'on évalue à plus de $480 millions à la suite de la vente de la Light, société brésilienne de production d'électricité revendue au gouvernement bésilien au coût de $380 millions en dollars américains.

À la suite de la prise de contrôle, M. John Moore président de Conseil de Labatt et alors président du conseil de Brascan a démissionné de ce dernier poste pour se consacrer à ses activités au sein de Labatt. M. Peter Bronfman déclarait à des reporters lors de l'assemblée des actionnaires de Brascan qu'il entendait réinvestir les fonds de Brascan dans trois secteurs, « l'énergie, les ressources naturelles et les produits de consommation. »

Or Labatt serait un placement tout indiqué dans le secteur de la consommation avec ses 14 brasseries (dont Skol au Brésil en co-propriété avec Brascan).

Labatt contrôle de plus Ogilvie ltée (minoteries) Catelli-Habitant, Catelli-Primo, Chef Francisco, Laura Secord, Ault Ltée, le groupe IGP (amidon, gluten et fructose) et plusieurs industries vinicoles dont les Vins Château Guai, Casabello et LaMont de en Californie.

On estime que les frères Bronfman seraient disposés à consolider leur position au sein de Labatt, de London Life une importante filiale de Brascan et à acquérir une participation majoritaire dans le groupe Norcen.

Prévoyant une augmentation de la demande

Les aciéries continuent d'investir

par Françoy Roberge

Le plus grand fabricant d'acier du Canada, Stelco a annoncé récemment des investissements de $365 millions à ses usines ontariennes de production. Il s'agit essentiellement d'équipements destinés à accroître la capacité de production d'aciers spéciaux.

Le programme d'investissement, étalé sur cinq ans prévoit notamment un laminoir à chaud pour feuillard de 80 po. d'une capacité annuelle de 1.2 million de tonnes au complexe de Nanticoke près du Lac Érié.

L'usine Hilton en Ontario ajoutera à ses actifs de Hamilton une chaine de galvanisation de tôles en continu d'une capacité de 220,000 tonnes. Stelco agrandira également son laminoir à froid de Hamilton.

Le laminoir à barres no 1 de la même usine sera modifié et modernisé afin d'en accroitre la production jusqu'à 140,000 tonnes pour les barres et le fil machiné.

En outre la chaine de fabrication d'acier étamé par électrolise à Hamilton sera transformée de façon à diminuer le pourcentage d'étain, jugé trop coûteux, dans la production de contenants métalliques pour l'alimentation.

Enfin, Stelco modernisera ses installations de fabrication d'écrous et de barres étirées à froid.

Les nouveaux investissements de Stelco s'ajoutent à des investissements de $2 milliards effectués depuis cinq ans, essentiellement pour la réalisation du plus grand complexe sidérurgique au Canada à Nanticoke.

Les derniers investissements annoncés par Stelco complètent la ronde des nouveaux investissements de l'industrie sidérurgique canadienne depuis quelques années. Dofasco a mis en service l'an dernier son atelier de convertisseurs de $400 millions, le plus important investissement de l'histoire de la compagnie.

Algoma Steel, après l'installation récente d'un haut fourneau, d'un laminoir et d'un convertisseur à oxygène est à construire une nouvelle unité de coulée de brames.

Sysco, l'aciérie d'état de la Nouvelle-Ecosse (Sydney Steel) devrait annoncer sous peu un programme d'investissement de modernisation d'environ $120 millions.

Sidbec annonçait la semaine dernière des investissements de près de $35 millions à son aciérie de Longueuil afin d'en doubler la capacité ou presque, Sidbec présentera également un programme d'investissement quinquennal qui pourrait atteindre les $400 millions cet automne devant une commission parlementaire du gouvernement du Québec.

La société d'état entend diversifier et intégrer sa production en transformant elle-même une plus grande partie de la production de fer de Sidbec Feruni. Sidbec compte notamment développer son secteur des aciers spéciaux et appuyer sa présence sur le marché des tuyaux de moyennes dimensions pour le transport de produits énergétiques.

Enfin, Ivaco, l'aciérie de Marieville annonçait il y a deux semaines l'acquisition au coût de près de $51 millions de quatre aciéries américaines appartenant à l'Atlantic Steel.

Les spécialistes du monde de l'acier estiment même qu'il pourrait y avoir une pénurie relative d'acier sur le marché canadien et nord-américain entre 1981 et 1983.

CARRIÈRES PROFESSIONS ET

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

PROFESSEUR SUBSTITUT

FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL
Dans le cadre de ses activités d'enseignement et de recherche, le département de géographie recherche un professeur pouvant enseigner dans un large champ de la géographie physique, y compris la biogéographie, et développant, en recherche, une approche intégrée d'analyse de l'espace physique.

EXIGENCES:
Doctorat.

TRAITEMENT:
Selon la convention collective.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 30 juillet à:
M. Luc Loslier, directeur
Département de Géographie
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec, H3C 3P8.

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

Collège de la région de l'amiante
(2e Publication)

PROFESSEURS

TECHNOLOGIE DE LA MÉCANIQUE
(Temps plein pour l'année 1979/80)

Qualification:
Diplôme de l'École de Technologie Supérieure, École d'Enseignement Technique et 3 ans d'expérience. Une connaissance en matières plastiques serait un atout.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et les documents pertinents attestant leur scolarité et leur expérience au plus tard le 27 juillet 1979 à:

COLLÈGE DE LA RÉGION DE L'AMIANTE
Direction des Services au Personnel
671 sud, boulevard Smith
Thetford Mines, QC G6G 1N1

Compagnie de machinerie lourde, située sur la rive sud, recherche:

UN REPRÉSENTANT DYNAMIQUE
Tél.: 655-2465

TRADUCTEUR(TRICE)

Entreprise manufacturière recherche un(e) traducteur(trice) en chef, de 3 à 5 ans d'expérience.
Autonomie, excellent salaire et avantages sociaux.

R.J. MAUDE ASSOCIÉS LTÉE,
875-6868
ou, faire parvenir curriculum vitae, à:

1, Place Ville Marie,
Suite 3235,
Montréal, Québec,
H3B 3M7

L'HÔPITAL ROYAL D'OTTAWA
RECHERCHE UN(E)

TRAVAILLEUR(SE) SOCIAL(E)

LIEU
Clinique d'Hygiène Mentale,
Comtés de Prescott-Russell, Ontario.

FONCTIONS
Responsable des soins d'hygiène mentale pour enfants qui sont de majorité francophone. Services offerts sont: soins directs aux enfants et leur famille, consultations aux différentes agences locales, développement des ressources communautaires.

EXIGENCES
Personne bilingue avec maîtrise en travail social ou bachelier en travail social avec expérience.

Entrevue **le 27 juillet, 1979, à l'Hôtel Holiday Inn de Pointe-Claire,** en face du centre d'achats Fairview.

Pour plus de renseignements et une heure de rendez-vous, veuillez vous adresser à notre bureau de Hawkesbury. **(tél.: 613-632-4916).**

VIDÉOMONDE

demande

DIRECTEUR (TRICE)
DANS L'ESTRIE

VIDÉOMONDE, organisme communautaire d'intervention et d'éducation populaire par le vidéo, est à la recherche d'un directeur (trice) général (e).
Tâches:
La personne choisie devra, en étroite collaboration avec le conseil d'administration, et/ou les responsables à l'intervention et à la production,
— assurer l'administration générale de VOM,
— planifier et coordonner les activités,
— s'intéresser à l'état et au développement des organismes communautaires de communication et des média de masse.
Exigences:
— Compétence en administration générale et gestion du personnel
— Expérience d'intervention en milieu populaire
— Connaissance du médium vidéo
Conditions de travail:
— Emploi contractuel
— Traitement à partir de $18,000.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 5 août prochain, à l'adresse suivante:

VIDÉOMONDE,
C.P. 894, Sherbrooke

ca
ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC
Corporation professionnelle d'exercice exclusif régie par le Code des professions
680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone : (514) 288-3256

ARTHUR ANDERSEN & CIE
Comptables Agréés,
800 Boul. Dorchester ouest,
Montréal, H3B 1X9
Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver. Société affiliée - Gagné, Vaillancourt & Associés.

AUDET, GOSSELIN, LAPOINTE, MOREAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Romain Audet, L.S.C.C.A.
Michel H. Gosselin, M.S.C.C.A.
Robert Moreau, M.S.C.C.A.
Carol Lapointe, C.A.
50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700
Montréal H2P 2T4
382-3080

BERNIER & BISSON
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60, St-Jacques, Suite 601
Montréal — 845-0209

BOUCHARD VIAU DUHAMEL & CIE
Comptables Agréés
Guy Bouchard, c.a.
Paul Viau, c.a.
Paul Duhamel, c.a.
59 rue St-Jacques, Mtl.
284-1117

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
Associés-résidents
Montréal - Québec
A. Benedetti, C.A. — C.C. Bismuth, C.A.
C.W. Bissegger, C.A. — T.R. Burpee, C.A.
M. Camirand, C.A. — H.M. Caron, C.A.
L.J. Carrière, C.A. — M.G. Chamberland, C.A.
J.P. Delisle, C.A. — M.M. Domanski, C.A.
G. Fréchette, C.A. — S.R. Gagné, C.A.
R. Germain, C.A. — G. Gingras, C.A.
J.P. Graveline, C.A. — A. Lanthier, C.A.
R.E. Lavoie, C.A. — G. Limoges, C.A.
R.J. Messier, C.A. — J.D. Morrison, C.A.
R.K. Palmer, C.A. — J.J. Peacock, C.A.
R. Pearl, C.A. — W.J. Smith, C.A.
G.S. Wells, C.A.
Bureaux à
St-Jean (T.-N.), Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Ottawa, Scarborough, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
MONTRÉAL - LAVAL
1320, Boul. Graham
Ville Mont-Royal
341-3660

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables Agréés
MONTRÉAL-OTTAWA
C. Blatt, C.A.
J. Dolnik, C.A.
S. M. Hopmeyer, C.A.
R. Landori-Hoffmann, C.A.
A. Soroka, C.A.
I. Tobenstein, C.A.
J. F. Witkowski, C.A.
3901, rue Jean-Talon ouest
suite 214
(514) 731 7851

COURTOIS, FREDETTE CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Guy Charette, C.A. — Hubert Mercier, C.A.
Raymond Poirier, C.A. — Jean-Paul Berti, C.A.
Normand Boisvert, C.A. — Raymond Proulx, C.A.
1, Place Ville-Marie
Suite 2220 (514) 866-9911
Montréal H3B 3M4

DELOITTE, HASKINS & SELLS
Comptables Agréés
1, Place Ville-Marie 861-8512
Montréal, Québec H3B 2W3
Bureaux au Canada et cabinets associés à travers le monde.

DUNWOODY & COMPAGNIE
Comptables Agréés
1440, rue Ste-Catherine ouest
Suite 810 — 861-9081
Montréal, Québec H3G 1R6
Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde.

ERNST & WHINNEY
Comptables Agréés
Sept-Iles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Llangley, Vancouver, Victoria, Halifax et dans les principales villes du monde.
1200, avenue McGill College
Suite 1100
Montréal, Québec, H3B 4G7
871-8901

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
Claude Boyer, C.A.
Gilles Villeneuve, C.A.
Jean-Réal Charette, C.A.
Michel Duquette, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal H2M 1L8 — 384-1430

PIERCE GOULD & CIE
Comptables Agréés
914, Édifice Sun Life
Montréal H3B 2V6
514-866-4375

GRIGNON, DE PALMA, POIRIER & ASSOCIÉS
Société Nationale
CAMPBELL SHARP
Comptables Agréés
3730 est, boul. Crémazie
Montréal, Québec, H2A 1B4
376-5010
715 Carré Victoria
Montréal, Québec, H2Y 2J1
845-7211

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
276 ouest, St-Jacques suite 600
Montréal H2Y 1N3
845-9253
Bureaux: Montréal
Repentigny
Iles de la Madeleine

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables Agréés
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1400 288-0988

LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN & ASSOCIÉS
affilié à
COOPERS & LYBRAND
630, boul. Dorchester ouest
Montréal H3B 1W6
(514) 871-9792

LAVALLÉE, BÉDARD & CIE
Comptables Agréés
Pierre Bédard, c.a.
Michel Champoux, c.a.
19 ouest, Le Royer — Suite 300
Montréal H2Y 1W4
844-1153

MAHEU, NOISEUX & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
2, Complexe Desjardins,
Bureau 2600, C.P. 153
Montréal H5B 1E8
Tél.: 281-1555
Société nationale
Collins Barrow
avec bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax.
Affiliation internationale
"FOX, JOSOLYNE, FIDES"

MacGILLIVRAY & BRUNEAU
Comptables Agréés - Chartered Accountants
1155 Dorchester ouest
Montréal, P.Q. H3B 3T9
(514) 871-8630
National
MacGILLIVRAY & CO.
Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde

MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
1 Complexe Desjardins
Montréal
Téléphone 281-1850
Bureaux: Québec, St-Jérôme, Montmagny, Ste-Agathe-des-Monts
Firme nationale: Ward, Mallette & Co.
Affiliation internationale
Binder, Seidman & Co.

MERCURE, BÉLIVEAU & CIE
Comptables Agréés
1420, Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal, H4Z 1G1
(514) 879-1094

MESSIER, BOURGEOIS & CIE NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables Agréés
Guy Messier, L.S.C.C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C.C.A.
Robert Houde, B.A.C.A.
Guy Ouimet, C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C.C.A.
André Montgrain, L.S.C.C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Réal Mainville, C.A.
50, Place Crémazie suite 921
Montréal H2P 2T6 — 384-1020

NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
225, rue Notre-Dame ouest
Montréal, Québec H2Y 1T4
Téléphone (514) 844-4442
Bureaux à
Montréal, Ottawa, Hawkesbury, Hull, Gatineau, Grand'Mère, Shawinigan, Ville Saint-Georges, Lac Etchemin, Baie-Comeau
Siège social
1010 Sherbrooke ouest,
Suite 2010
Montréal, Québec - H3A 2R7
(514) 288-0766

PETRIE, RAYMOND & CIE. Proulx, D'Orsonnens & Cie
Comptables Agréés
1320 Boul. Graham
Suite 100
Mont-Royal, H3P 3C8
Tél.: 735-4647

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables Agréés
1200 McGill College
Montréal, Qué. H3B 2G4 — 879-9050
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréés
7000, Avenue du Parc,
Suite 301
Montréal H3N 1X1 — 274-2797

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
17ième étage
La Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal H4Z 1G9, Québec
(514) 878-2691
350 est, boul. Charest
Québec G1K 3H5, Québec
(418) 647-3151

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Iles, Saint-Hyacinthe, Coaticook, Matane
Suite 3100, Tour de la Bourse
Montréal, Qué. H4Z 1H8
(514) 861-5741

Poissant, Richard et Associés
affilié à
THORNE, RIDDELL & CIE
Comptables Agréés
630 ouest, Boul. Dorchester
Suite 2500
Montréal, Québec H3B 1W2
Téléphone (514) 866-7351
À l'échelle internationale
McLintock Main Lafrentz

TOUCHE, ROSS & CIE
Comptables Agréés
Sydney, Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Régina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burnaby, Vancouver, Victoria, Bermuda, Nassau et Freeport, Bahamas, Grand Cayman, États-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde.
1, Place Ville-Marie
861-8531

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joval, C.A.
Louis Baril, C.A.
Farid A. Chali, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
H4G 1N3
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 — 435-4691

ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CIE
Comptables Agréés
MONTRÉAL - TORONTO
Jack E. Zittrer, C.A. — Herbert E. Siblin, C.A.
Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, C.A.
Marvin B. Goldsmith, C.A. — David A. Stein, C.A.
Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yaphe, C.A.
Melton S. Spector, C.A. — Marvin H. Tafler, C.A.
Barry A. Tissenbaum, C.A. — Gérald A. Slan, C.A.
Jeffrey L. Payne, C.A. — Norman Daitchman, C.A.
Brahm D. Levine, C.A. — Morrie L. Fogelbaum, C.A.
Lawrence M. Chandler, C.A. — Alan M. Liverman, C.A.
Jack Altman, C.A. — Robert H. Zittrer, C.A.
4115 Sherbrooke ouest
Westmount, Qué. 933-1112

CINÉMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Dracula" 17 h 10, 19 h 00, 21 h 10.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Deer hunter" 17 h 15, 20 h 30.

AVENUE, 1224 Avenue Green, Westmount (937-2747) — "Escape from Alcatraz" 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Honey Pie" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30, et "Strangers" 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 50.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Le trésor de Matacumba" 12 h 20, 16 h 00, 19 h 40, "Un amour de coccinelle" 14 h 05, 17 h 50, 21 h 30.

BIJOU, 5030 Papineau (526-9131) — "Hôtel des voyeurs" 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30. "Il conviendra de bien faire l'amour" 13 h 40, 16 h 40, 19 h 40.

BONAVENTURE I, Place Bonaventure (861-2725) — "Jaws" 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

BONAVENTURE II, "L'express de minuit" 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.

BROSSARD I, Mail Champlain 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "La grande attaque du train d'or" 13 h 30, 17 h 25, 21 h 20 et "La cible étoilée" 15 h 30, 19 h 30.

BROSSARD II, "Exécuteur" 13 h 30, 16 h 40, 19 h 55, "Le motel de la terreur" 15 h 05, 18 h 20, 21 h 30.

BROSSARD III, "Le livre de la jungle" 12 h 30, 15 h 40, 18 h 40, 21 h 40, "Les enfants du capitaine Grant" 14 h 00, 17 h 00, 20 h 00.

CAFE MILLEUNFILM, 867 est, Ontario (522-5568) — "L'homme qui aimait les femmes" (d'Alain Tanner, France 1977) 19 h 30, 22 h 30.

CARREFOUR, 318 ouest, Ste-Catherine (866-8057) — "Le livre de la jungle" 12 h 45, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 45. "Les enfants du capitaine Grant" 14 h 00, 17 h 00, 20 h 00.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "La cible étoilée" 19 h 20, "La grande attaque du train d'or" 21 h 20.

CHAMPLAIN II, "Idylle à pas lent" 19 h 20, "Argent de poche" 21 h 15.

CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Section de choc" 12 h 25, 15 h 55, 19 h 30, "Les requins du désert" 14 h 10, 17 h 45, 21 h 15.

CHATEAU II, "Ruby" 13 h 00, 16 h 15, 19 h 35, "Fureur de vaincre" 14 h 30, 17 h 45, 21 h 05.

CINEMA DE PARIS, 896 Ste-Catherine O. (861-2996) — "The villain" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

CINEMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses" 19 h 30, "Sonate d'automne" 21 h 20.

CINEMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Relâche.

LA CITE I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Main Event" 19 h 00, 21 h 00.

LA CITE II, "Escape from Alcatraz" 18 h 55, 20 h 55.

LA CITE III, "In Laws" 19 h 10, 21 h 05.

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — "La tendresse ordinaire" (de Jacques Leduc, 1973) 19 h 00, "Kwaidan" (de Masaki, Kobayashi, 1964) 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Bloodline" 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "De l'autre côté de minuit" 12 h 15, 15 h 05, 17 h 55, 20 h 50.

COMPLEXE DESJARDINS II, "The China syndrome" 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS III, "Super Susan" 12 h 05, 14 h 55, 17 h 50, 20 h 40, "L'esclave du plaisir" 13 h 25, 16 h 20, 19 h 10, 22 h 00.

COMPLEXE DESJARDINS IV, "Une histoire simple" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20.

COTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "The villain" 19 h 05, 21 h 05.

COTE-DES-NEIGES II, "Dracula" 19 h 00, 21 h 00.

CREMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Voyage au bout de l'enfer" 19 h 05.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Les enfants du capitaine Grant" 13 h 15, 16 h 30, 20 h 00. "Le livre de la jungle" 15 h 00, 18 h 30, 21 h 30.

DAUPHIN II, "Pain et chocolat" 13 h 10, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval (631-6586) — "Moonraker" 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 25.

DOCVAL II, "Escape from Alcatraz" 19 h 00, 21 h 00.

DORVAL III, "Main event" 19 h 00, 21 h 10.

DECARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "The muppet movie" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

DÉCARIE SQUARE II, — "Jaws" 12 h 10, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 00.

ÉLYSÉ I, 35 Milton (842-6053) — "Pourquoi pas?" 19 h 30 et "La belle emmerdeuse" 21 h 20.

ÉLYSÉE II, — "Robert et Robert" 19 h 15, 21 h 30.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (691-6129) — "Moonraker" 12 h 20, 14 h35, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20.

GREENFIELD II, — "Rocky II" 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 25.

GREENFIELD III, — "101 Dalmatians" 13 h 00, 14 h 55, 16 h 50, 18 h 45, 20 h 45.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Baby Face" 12 h 20, 15 h 00, 17 h 45, 20 h 30 et "Carnal Games" 13 h 35, 16 h 15, 19 h 00, 21 h 45.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Un amour de coccinelle" 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30 et "Le trésor de Matacumba" 15 h 30, 19 h 30.

LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Moonraker" 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30.

LAVAL II, — "Escape from Alcatraz" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

LAVAL III, — "Mondo Erotico" 13 h 20, 16 h 30, 19 h 40 et "Liaisons clandestines à l'hôtel Kleinhoff" 14 h 50, 18 h 00, 21 h 10.

LAVAL IV, — "Rocky II" 12 h 50, 15 h 00, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.

LAVAL V, — "L'homme à deux têtes" 14 h 55, 18 h 20, 21 h 40 et "Filles du régiment" 13 h 10, 16 h 30, 19 h 55.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Un amour de coccinelle" 14 h 00, 17 h 50, 21 h 45 et "Le trésor de Matacumba" 15 h 55, 19 h 50.

LAVAL-ODÉON II, — "La grande attaque du train d'or" 13 h 00, 17 h 15, 21 h 20 et "La cible étoilée" 15 h 00, 19 h 15.

L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques-Cartier (878-9397) — "L'homme perdu" 18 h 30 (entrée libre).

LOEWS I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Moonraker" 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30.

LOEWS II, — "Bloodline" 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.

LOEWS III, — "Rocky II" 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.

LOEWS IV, — "Prophecy" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

LOEWS V, — "In Laws" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

LONGUEUIL I, Place Longueuil, Longueuil (677-7933) — "Le trésor de Matacumba" 12 h 00, 15 h 45, 19 h 30 et "Un amour de coccinelle" 13 h 50, 17 h 45, 21 h 35.

MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "Harold et Maude" 19 h 30 et "Jonathan Livingston le goeland" 21 h 05.

MERCIER, 4250 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Motel de terreur" 19 h 50 et "Exécuteur" 18 h 15, 21 h 30.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-"(éc) — "In Laws" 19 h 15, 21 h 15.

MONTENACH I, 522 Boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Qui a tué le chat," 19 h 00 et "Le choc des étoiles" 21 h 00.

MONTENACH II, — "Orange mécanique" 19 h 00 et "Graffiti américain" 21 h 30.

ONF, Dôme géodésique situé sur le Vieux port au Sud dela place Jacques-Cartier. Vues sur le fleuve (Courts métrages de l'ONF): "Des villes, une fleuve", "Seaway to the Hearitand", "Ports Canada", à compter de 12 h 00.

OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Tombe les filles et tais-toi" (de Herbert Ross, USA 1972) 19 h 30, 21 h 15, 23 h 00, 23 h 00.

OUIMETOSCOPE II, — "Phase IV" (de Saul Bass, USA 1974) 19 h 00, 20 h 30, 24 h 00.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Retour" 19 h 00, 22 h 00.

PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Escape from Alcatraz" 13 h 00, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 10.

PAPINEAU I, 4519 Papineau (527-8635) — "Les requins du désert" 18 h 05 et "Section de choc" 19 h 55.

PAPINEAU II, — "Servante et maitesse" 18 h 30 et "Crazy Horse de Paris" 20 h 10.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Mort suspecte" 20 h 15 et "Convoi" 18 h 20, 22 h 10.

PARADIS II, — "Le pouvoir des plantes" 20 h 05, et "Les fous du volant" 18 h 20, 21 h 40.

PARADIS III, "Crash" 20 h 20, "La nuit des masques" 18 h 45, 21 h 50.

PARALLELE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Relâche.

PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Section de choc" 12 h 20, 16 h 05, 19 h 50 "Les requins du désert" 14 h 15, 18 h 00, 21 h 45.

PARISIEN II, "La cage aux folles" 13 h 15, 15 h 00, 16 h 45, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 55.

PARISIEN III, "Au delà du bien et du mal" 12 h 15, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30.

PARISIEN IV, "La vie devant soi" 13 h 30, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 20, 21 h 20.

PARISIEN V, "Le ciel peut attendre 13 h 20, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 30.

PLACE DU CANADA, Place du Canada, (861-4595) — "The muppet movie" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

PLACE VILLE-MARIE I, Place Ville-Marie (866-2644) — "Manhattan" 12 h 15, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 30.

PLACE VILLE-MARIE II, "Get out Your Handkerchiefs" 13 h 00, 14 h 55, 16 h 55, 18 h 50, 20 h 50.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Baby face" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30, "Visions of Clair" 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 22 h 00.

RIVOLI, 6906 St-Denis (277-3125) — "Liaisons clandestines à l'hôtel Kleinhoff" 14 h 50, 18 h 15, 21 h 40, "La jeune Lady Chaterly" 13 h 10, 16 h 35, 20 h 00.

RIVOLI II, "Les filles du régiment" 13 h 10, 16 h 30, 19 h 55, "L'homme à deux têtes" 14 h 55, 18 h 15, 21 h 40.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "Le continent des hommes poissons" 12 h 10, 15 h 15, 18 h 25, 21 h 35. "Attachez vos ceintures" 13 h 45, 16 h 55, 20 h 05.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Carrie au bal du diable" 12 h 25, 15 h 50, 19 h 30, "Le convoi" 14 h 05, 17 h 40, 21 h 10.

SAINT-DENIS III, "Mort sur le Nil" 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15.

SEVILLE, 2155 Ste-Catherine O. (932-1139) — "Superman" 18 h 45, "Norma Rae" 21 h 30, "Emmanuelle" 24 h 00.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Moonraker" 12 h 05, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "101 dalmatiens" 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Les enfants du capitaine Grant" 13 h 45, 16 h 50, 19 h 55, "Le livre de la jungle" 15 h 25, 18 h 30, 21 h 40.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Moonraker" 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.

VERSAILLES II, "Section de choc" 12 h 25, 16 h 00, 19 h 40, "Les requins du désert" 14 h 15, 17 h 55, 21 h 30.

VERSAILLES III, "Mondo erotico" 13 h 35, 16 h 40, 19 h 50, "Liaisons clandestines à l'hôtel Kleinhoff" 15 h 00, 18 h 10, 21 h 15.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont Viau (669-3866) — "SOS Concorde" et "Le dur, le mou et le pigeon" 19 h 45.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "L'exécuteur" 20 h 05, "Le motel de la terreur" 18 h 30, 21 h 40.

WESTMOUNT SQUARE I, Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Main event" 13 h 15, 15 h 05, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

YORK, 1487 Ste-Catherine O. (937-8978) — "Alien" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15.

CINE-PARC BOUCHERVILLE I, Autoroute 20E, sortie 95 (655-5515) — "Carrie", "Le convoi", "Horreur de la momie".

CINE-PARC BOUCHERVILLE II, "Héritage des Vargas, "Le choc des étoiles", "Piranhas".

CINE-PARC CHATEAUGUAY, Châteauguay (691-1320) — "Le trésor de Matacumba" et "Un amour de coccinelle".

CINE-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "Escape from Alcatraz", "Foul Play".

CINE-PARC DOLLARD II, — "Moonraker" et "Message from space".

CINE-PARC LAVAL I, Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) — "Heritage des Vargas", "Le choc des étoiles", "Piranhas".

CINE-PARC LAVAL II,— "Dis bonjour à la dame", "Les fous du volant", "La zizanie".

CINE-PARC LAVAL III, — "Festival de dessins animés", "L'inévitable catastrophe", "Doux, dur et dingue".

CINE-PARC LAVAL IV, — "Carrie", "Le convoi", "Horreur de la momie".

CINE-PARC ODEON I, Trans-Canadienne sortie 98, (523-9751) — "La grande attaque du train d'or", et "Un espion de trop".

CINE-PARC ODEON II, — "Le trésor de Matacumba" et "Un amour de coccinelle".

CINE-PARC ST-JEROME, Autoroute des Laurentides, sortie 44 ouest (861-0659) — "Le trésor de Matacumba" et "Un amour de coccinelle".

CINE-PARC ST-MATHIEU, route 15, vers Plattsburgh sortie 24 (659-3445) — "Le livre de la jungle" et "Les enfants du capitaine Grant".

CINE-PARC VAUDREUIL I, Trans-Canadienne vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "The muppet movie" et "The amazing dobermans".

CINE-PARC VAUDREUIL II, — "La grande attaque du train d'or" et "La revanche d'un homme nommé Cheval".

SUR SCÈNE

CENTRE D'ART MONT-ORFORD, Magog, Québec (819)843-3981 ou (861-0210) — Concert de la faculté: Le Trio de Montréal, 20 h 30.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Côte Ste-Catherine (739-2301) — Relâche.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — Murielle Sauvé, flûte et Camil Frederick, piano, 21 h 00. Programme: J.S. Bach, Schubert, Rachmaninoff, Jolivet.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — "33 Barrette". Sem., dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven., sam.: 23 h 30, 1 h 00. Entrée libre.

LA POUDRIÈRE, Ile Ste-Hélène (526-0821) — "Une nuit chez vous... Madame" de Jean de Letraz avec Elisabeth Lesieur, Jacques Zouvi, Olivette Thibeault, Diane Blanchette, Mireille Daoust, Hubert Gagnon et Marcel Girard. Mise en scène: Jean Faucher. En alternance avec "In one bed and... out the other" de Mawby Green et Ed Feilberth. Mer., jeu., ven.: 19 h 00, 21 h 30. Sam.: 18 h 30, 21 h 30. Pour enfants: Théâtre de marionnettes, "La grande invention": mer. à sam.: 13 h 30 (en français), 15 h 00 (en anglais).

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Le bug Alley band. Sem.: 21 h 30, 23 h 30. Ven., sam.: 21 h 30, 23 h 30, 1 h 00.

LA BELLE MONTAGNE, 1026 Belle montagne, St-Jean-de-Matha (886-2737) — Spectacle fantaisiste: Chocolat, 20 h 30.

PATRIOTE DE STE-AGATHE, Ste-Agathe, autoroute du Nord, sortie 83 (523-1131) ou 1-(819)326-3655 — Ginette Reno. Sem., dim.: 21 h 00. Sam.: 20 h 00, 23 h 00.

PLANETARIUM DOW, 1000 ouest, St-Jacques (866-4848) — "Qui a tué les dinosaures". Mar., jeu.: 12 h 15, 21 h 30. Mer.: 14 h 15, 21 h 30. Ven.: 14 h 15. Sam.: 14 h 15, 16 h 30. Dim.: 13 h 00. "Concert cosmique au laser", ven., sam.: 19 h 00, 20 h 20, 21 h 40, 22 h 55. Dim.: 15 h 30, 16 h 45, 20 h 15, 21 h 30.

THÉATRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES, 320 est, Notre-Dame (879-1306) — "La peur surtout" création collective avec Markita Boies, Nicole Lecavalier, Joanne Mélanson, Hélène Mercier et Anne-Marie Provencher, 21 h 00. Relâche dim., lun.

CAFÉ RIMBAUD, 24 St-Stanislas 1-(418)692-1466 — "La duchesse de Langeais" de Michel Tremblay. Mise en scène: André Brassard. Tous les soirs 20 h 30. Relâche lun. Michel Papineau et Michel Provencher, guitare classique et percussions, 22 h 30, 24 h 30, entrée libre.

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa 1-(613)996-5051 — Opéra — "The Queen of Spades" de Tchaikovski, dir.: Franz-Paul Decker, 20 h 00.

BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE, Saint-Marc-sur-le-Richelieu, Transcanadienne sortie 112. (514)584-2226 — "Le bonheur d'Henri" d'Elizabeth Bourget avec Roger Garand, Béatrice Picard, Michèle Craig, Jacques L'Heureux, Evelyn Régimbald, Linda Sorgini. Mise en scène: Gilbert Lepage. Tous les soirs 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Relâche dim., lun.

CENTRE CULTUREL DU LAC MASSON, Sainte-Marguerite, Autoroute 15, sortie 60. (514)228-2513 — "Labelle-Latraverse" avec Pierre Labelle et Louise Latraverse. Sem., dim.: 21 h 00. Sam.: 19 h 30, 22 h 30.

LA RELÈVE À MICHAUD, Calixa-Lavallée, Verchères, Autoroute 30 sortie 149. (514)583-3776 — "Ti-Mine, Oscar, Clara et les autres" de Raymond Lévesque avec Claude Michaud, Yvon Leroux, Monique Chabot. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 20 h 00, 23 h 00. Relâche dim., lun.

LE PIGGERY, North Hatley (819)842-2191 — "Wait until dark" de Frederick Knott avec Marjorie Pauch, Joe Zeigler, Bob King, Karen Fullerton, James O'Brien et Desmond Ellis. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 18 h 00, 21 h 30.

LA PLACE À RICHER, 22 rue Claude, St-Sauveur. Autoroute des Laurentides sortie 60. (227-3747) — "J'me sens drôle" de Gilles Richer avec Michel Forget, France Castel, Marc Legault, Han Masson. Mise en scène: Gilles Richer. Du mar. au ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Dim.: 19 h 30.

LA ROCHE À VEILLON, Saint-Jean-Port-Joli, route 132, sortie 256. (418)598-3250 — "Old Orchard... connais pas" production du Théâtre de l'Equinoxe. Lun. au ven.: 20 h 30.

THÉÂTRE LES ANCÊTRES, Saint-Germain de Grantham, route 20, sortie 170. (819)395-2253 — "Entre le rire et le rêve" de Georges Dor avec Reine France, Andrée Champagne, Jean-Pierre Masson et Camille Ducharme. Tous les soirs 21 h 00. Sam.: 19 h 30, 22 h 00.

THÉÂTRE DE L'ATELIER, R.R. 4, Sherbrooke (819)563-1778 — "La perruche et le poulet" comédie policière de Robert Thomas avec France Arbour, Gisèle Trépanier, Véronique LeFlaguais, Jacques Thisdale, Pierre Gobeil, René Lefebvre, Benoit Dumont, Michel Côté. Mise en scène: Jean-Yves Laforce. Tous les soirs 20 h 00. Relâche dim., lun.

THÉÂTRE BEAUMONT-SAINT-MICHEL, Saint-Michel de Bellechasse, Autoroute 20, sortie 215. (418)884-2839 — "Allo Allo!" comédie de Pierre Goulet avec Roger Lebel, Nicole Filion, Pierre Thériault, Yves Jacques et Anne Villeneuve. Mise en scène: Pierre Villeneuve. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 15. Relâche dim., lun.

THÉÂTRE DU BOUT DU MONDE, Notre-Dame-des-Bois, Mont Mégantic (819)888-2541 — "La guerre des étoiles" de Raymond Lévesque avec Céline Arsenault, Luc Archambault, Raymond Lévesque.

THÉÂTRE DU COIN, Cinéma St-Félix, 4330 rue Dufresne, St-Félix de Valois, Autoroute 40, sortie 122. (334-5370) — "A l'Épi d'or: camping" de Robert Lavoie avec Marie Codebecq, Robert Lavoie, Thérèse Morange, Richard Niquette, Sylvia Gariépy et Carole Séguin. Mise en scène: Claude Colbert. Jeu., ven.: 20 h 30. Sam.: 18 h 00, 21 H 00.

THÉÂTRE DU CHIENDENT, 453 Lindsay, Drummondville, Autoroute 20 sortie 109. (819)478-1014 — "Môman travaille pas, a trop d'ouvrage" création collective du Théâtre des Cuisines.

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR, Manoir d'Upton, Autoroute 20, sortie Acton-Vale (417). (514)549-4617 — "Le chas de l'aiguille" de Christian Bédard avec Hélène Bérubé, Vallier Dumont, Francine Guénette et Yves Raymond. Mise en scène: Christian Bédard. Mer.: 20 h 00. Jeu. au dim.: 21 h 00.

THÉÂTRE LE DAUPHIN, 600 boul. St-Joseph, Drummondville, sortie 177 route Transcanadienne (819)478-4145 ou (800)567-1457 — "L'amour vous connaissez?" de Bill Manhoff avec Guy Godin et Claudine Chatel. Mise en scène: François Cartier. Mar. au ven.: 19 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00.

THÉÂTRE D'ULVERTON, Coopérative d'Ulverton, route 143, Autoroute 20, sortie 108. (394-2606) ou (826-2795) — "On a perdu le Nord" de Daniel Lemire avec Yvon Labonté, Daniel Lemire, Gaston Labonté. Ven. sam.: 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA FENIÈRE, 1500 La Fenière, Ancienne-Lorette, Québec (418)872-1424 — "Une nuit chez vous... Madame!" de Jean de Létraz. Mise en scène: Michel Gariépy. Tous les soirs 21 h 00. Relâche lun.

THÉÂTRE DE LA GRANGE DES SOEURS, Marieville, Autoroute 19, sortie 37. (861-3755) — "Les oeufs de l'autruche" d'André Rou-sin avec Gérard Poirier, Françoise Faucher, Benoit Girard. Mise en scène: Richard Martin. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Relâche dim. lun.

THÉÂTRE DE L'ARTILLERIE, Parc de l'Artillerie (face à l'Hôtel Dieu de Québec) (418) (694-3900) — "Signe particulier: rêveur" avec Marie Aubut, Jean-Jacqui Boutet, Gilbert Dumas, Raymonde Gagnier, Ginette Guay, Pierre Powers. Mise en scène: Jean-Pierre Matte. Mar. à sam.: 21 h 00.

THÉÂTRE DE L'ILE, Saint-Pierre, Ile d'Orléans (418)828-9530 — "Le casino voleur" d'André Ricard avec Paul Hébert, Jean Guy et Denise Dubois et Danielle Bissonnette. Mar. au sam.: 21 h 00.

THÉÂTRE DU MANOIR DES PINS, Ste-Lucie de Dancaster (6 milles de Ste-Agathe) (819)326-0002 — "Est partie comme un p'tit poulet" revue théâtreuse de Pierre Collin, Louison Danis, Guy Migneault avec Chantal Beaupré, Jean-Raymond Châles, François Trottier. Ven. sam. dim.: 20 h 30.

THÉÂTRE DU MONT JACOB, Jonquière (418)547-5771 — "Le dernier des Don Juan" de Neil Simon avec Hélène Loiselle et Lionel Villeneuve.

THÉÂTRE DU MANOIR RICHELIEU, Pointe-au-Pic, Charlevoix. (800)463-2820 — "Marion Lastcall" et "Joualez-moi d'amour" de Jean Barbeau avec Andrée Lachapelle, Bernard Meney, Claudie Verdant et Benoit Dagenais. Mise en scène: Jean Dalmain. Jeu. à dim.: 21 h 30.

THÉÂTRE DU MANOIR SAINT-CASTIN, 99 chemin du Tour du Lac, Lac Beauport (418) 849-4461 — "Trois actrices, un coq" ou "J'aime me déguiser" de Clémence Desrochers avec Albert Millaire, Catherine Bégin, Maryse Pelletier et Lucie Saint-Cyr. Mise en scène: Albert Millaire. Du jeu. au dim.: 21 h 30.

THÉÂTRE DU MONT SAINT-ANNE, 2555 rang du Ruisseau, St-Ours-sur-Richelieu (785-2732) ou (785-2053) — "J'me marie, j'me marie pas" création des Théâtriers avec Nicole Choinière, Catherine Ewing, Annie Gascon, Chantal Saint-Cyr, Claire Tremblay. Ven. sam. dim.: 21 h 00.

THÉÂTRE DE SUN VALLEY, Sun Valley, Sainte-Adèle, Autoroute des Laurentides sortie 67. (229-6655) — "L'or et la paille" de Barillet et Grédy avec Louise Deschatelets, Suzanne Langlois, Louis Lalande, Edgar Fruitier. Mise en scène: Louis Lalande. Du mar. au ven.: 21 h 00. Sam.: 20 h 00, 22 h 30.

THÉÂTRE LE SAINT-LAURENT, 2405 Ile Charron, Longueuil (651-5250) — "Double jeud", comédie à suspense de Robert Thomas avec Réjean Lefrançois, Janine Mignolet, Yvan Ducharme, Gabrielle Mathieu, Bertrand Gagnon. Mise en scène: Jean Dumar. Mar. à ven.: 19 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00.

THÉÂTRE TOUT COURT, Ste-Luce-sur-mer, salle de l'école (418)739-4955 — "L'Anse-aux-coques" de Christian Bédard avec Paul Dion, Francine Vernac, Marc Briant. Mise en scène: Claire Ifrane. Tous les soirs 20 h 30. Relâche lun. Inf. à Montréal: 849-3377.

THÉÂTRE DU VIEUX FORT, Vieux Fort, 200 de Bourgogne, Fort Chambly, Route 116. (676-5008) — "À tout événement" de Gaétan Gladu avec Danièle Manseau, Spetimiu Sever et Mario Lirette. Jeu. ven. dim.: 21 h 00. Sam.: 19 h 30, 22 h 30.

THÉÂTRE DU VIEUX CLOCHER, 64 Merry Nord, Magog 1-(514)524-2146 — Robert Paquette, 21 h 00.

STUDIO THÉÂTRE DA SILVA, 1155 rue Morel, Sainte-Sophie de Lacorne, Autoroute des Laurentides sortie 43. (866-8034) ou 1-(514)436-1304 — "Comment harponner le requin" de Victor Haim par le Théâtre de l'Avant-Scène avec Bruno Arsenault, Robert Gilardeau, Louise Ringuet, Michel Vivier, Jean-Luc Ethier. Tous les jours 21 h 00. Relâche lun. mar.

FESTIVAL DE LENNOXVILLE, Université Bishop, Lennoxville (819) 563-4966 ou (800) 567-6153 — "Westmount" de M. Ouzounian mis en scène par David Schurmann. "Clouds of glory" de Betty Lambert mis en scène par Pamela Hawthorn, "The murder of Auguste Dupin" de J. Ben Tarver dirigé par M. Ouzounian, "Eight to the bar" de Stephen witkin et Joey Miller dirigé par M. Ouzounian. Du lun. au sam.: 14 h 00, 20 h 30. Dim.: 14 h 00, 19 h 00.

DÉCÈS

MÉLANÇON, Lapierre Diane. — À Montréal, le 18 juillet 1979, à l'âge de 38 ans, est décédé(e), Diane Mélançon épouse de Hubert Lapierre. Elle était la fille de M. Mme Hervé Mélançon (Rose Marion). Au lieu de fleurs en hommage posthume pour la personne décédée, des dons à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montréal, 3840 rue St-Urbain ou à la Fondation Justine et Lacoste Beaubien, 3175 Côte Ste-Catherine seraient très appréciés. À la demande de la famille, le salon sera ouvert de 18 à 22 heures P.M. jeudi et vendredi. Les funérailles auront lieu le samedi 21 juillet. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie Ltée, No 400 rue Henri-Bourassa est, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Thérèse où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans aucune invitation.

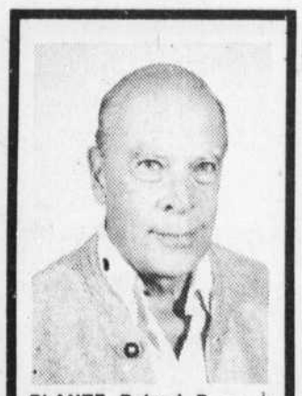

PLANTE Roland R. — À Val-David, le 17 juillet 1979 à l'âge de 69 ans, 11 mois, est décédé, M. Roland R. Plante (ancien propriétaire du Mont-Plante). La dépouille sera exposée vendredi le 20 juillet de 10 h à 22 h, au salon Vanier, 30 rue Préfontaine, à Ste Agathe. Les funérailles auront lieu à l'église de Val-David, samedi matin le 21 à 11 h.

ARCHITECTES

DAVID, BOULVA
CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

MADELEINE ARBOUR
BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

les architectes
LONGPRÉ
MARCHAND
Montréal - 842-1401

DANIEL LEFEBVRE
DESIGNER NAVAL ET INDUSTRIEL
MONTRÉAL 282-9035

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

PRENEZ AVIS QUE M. Jacob Nicol, Roxton Pond, Cté Shefford, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Roger Auclair, Ste-Cécile de Milton, Cté Shefford, le permis M-502553 D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 05. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.
1ière publication: 19 juillet 1979
2ième publication: 20 juillet 1979
3ième publication: 21 juillet 1979

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Canadian Broadloom (Québec) (1978) Ltd. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 7ème jour du mois de juillet 1978 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 13ième jour du mois de juillet 1978 sous le numéro 2894862
Daté à Montréal ce 11ième jour du mois de juillet 1979

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-002484-799
WILLIAM FRANCO,
Requérant
-VS-
DAME GINETTE MICHAUD,
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

Avis est donné à l'intimée, Ginette Michaud, qu'une requête pour garde d'enfant sera entendu le 14 septembre 1979, au Palais de Justice de Montréal. Une copie de ladite requête a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, le 28 juin 1979
(s) DOMINIQUE DI BERNARDO
REGISTRAIRE
Borenstein, Duquette,
Brott & Tsimberis
5311, Avenue du Parc
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

(Aide Juridique)
No: 500-04-002627-793
DAME CARMEL WHITTEN, résidant et domiciliée au 852, Bellerive, # 3 à Longueuil, district de Montréal,
Demanderesse
-c-
JACQUES (JIM) H

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

Nous acceptons
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANNONCES CLASSÉES
heures de tombées 10 h 30 le jour précédent pour publication le lendemain.
Pour publication le lundi, avant 3 h 30 le vendredi.
(ces heures sont aussi valables pour les annulations et les corrections). J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER

PLACE DECELLES, 5820, libre immédiatement ou en septembre, 3½, 4½, équipés, chauffés, eau chaude, 738-5102; 21-7-79

À REPENTIGNY, 2 mois gratuits, 1½, 2½, 3½, 4½, meublés ou non. Inclus: eau chaude, taxe d'eau payée, services de conciergerie et de buanderie, stationnement, prise de courant extérieuré, occupation immédiate, 585-3579, 585-4819. 30-7-79

CENTRE-EST, 1½ et 2½, entièrement meublé, impeccable et tranquille. À partir de $155. 844-6195. 23-7-79

C.D.N., 3280 Goyer, 3½, 4½, $160. et plus, ½ mois gratuit, reconstruit en 1978, poêle et réfrigérateur, tapis mur à mur, buanderie, concierge, 731-1026 après 18 hres. 21-7-79

VAN HORNE, 4½, chauffé, eau chaude, rénové, cuisinière, réfrigérateur, $245. — 4½ sous-sol, chauffé, eau-chaude, cuisinière à gaz, réfrigérateur, près Université, $180. 521-0163. 4-8-79

OUTREMONT, non-meublé, 6½, refait à neuf, $225.00, libre, 761-6456. 23-7-79

APPARTEMENTS À PARTAGER

Jeune Professionnel partagerait grand 8½ près Métro Atwater Préférence à personnes Européennes, cultivées, raffinées, évoluées... environ $150.00 par mois. 935-1862. 21-07-79

APPARTEMENTS À LOUER À L'ÉTRANGER

MIAMI SURFSIDE SUR LA MER
Logements (chambre, salon, cuisine, salle à diner, meublés) 1 ou 2 couples, (références exigées). ENDROIT TRANQUILLE. LOCATION SEMAINE OU MOIS. Disponible immédiatement, renseignements:
681-6436
Mlle Lalonde
28-7-79

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

ANIMAUX À VENDRE

COLLIE DE RACE PURE, 12 semaines, enregistré et tatoué, $125.00, 653-5151. 23-7-79

ANTIQUITÉS

MEUBLES en pin, armoires, buffet-bas, table demi-lune, coffres, berçantes, encoignures, tables, 659-2651. 30-7-79

ANTIQUITÉS

Achetons antiquités de toutes sortes — (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier — 668-3879. J.N.O.

ABSOLUMENT besoin ancien meuble, bronze, tableau, porcelaine, tapis oriental, fourrure, piano, 374-1224. 1-8-79

Armoires en coin, 4 portes, superbes, décapées, $1400, Chaises berçantes, etc. Particulier, 274-3844. 23-07-79

MEUBLES du 19e siècle en pin; armoires, table de toilette, damier, buffet et bureaux; carnaval blanc et noir St-Johns Dion, prie dieu en noyer tendre; pièces de collection, Jean-Paul Bergeron, antiquaire, 276 Rang Fort Georges, coin route 227, Ste-Angèle de Monnoir, ouvert tous les jours. 1-460-3188. 21-7-79

TOUS GENRES DE RESTAURATIONS, décapage de meubles, boiseries, planchers; travail personnalisé, estimation gratuite, après 5h. 737-3470. 24-7-79

ARTICLES À VENDRE

SCULPTURES esquimaudes à vendre, avec certificat d'authenticité. Particulier 739-7594. 21-7-79

Table "Chippendale" 41" de largeur par 81" de longueur, avec panneau central de 18", avec 6 chaises, le tout de fabrication Brett. Téléphoner après 19h. à 737-8369. 23-07-79

AUTOS À VENDRE

BUICK Skylark 1972, air climatisé, toit ouvrant, 110,000 milles, nouvelle transmission, bon état $600. 684-9461. 23-7-79

CHEVY Nova 1974, nouvelle transmission, 70,000 milles, très bon état, $1,500. 684-9461. 23-7-79

AVIS

DAME âgée invalide, distinguée, très lucide, désirerait admission dans institution privée. Quelques heures de chaise longue par jour, 521-1392. 23-7-79

BICYCLES-MOTOS À VENDRE

KAWASAKI 74, H2, 750CC bonne condition, plus pièces, $600. 526-2468, 2191 Elwin. 23-7-79

BUREAUX À LOUER

RUE ST-DENIS, métro Jean Talon, beau grand bureau propre, (3½ pièces) plus salle d'attente en béton. Situé dans édifice prestigieux à usage 100% commercial. Idéal pour professionnel. Avant-midi 325-6804. 21-7-79

BUREAU à louer, Ville de Laval, 1,100 pi.ca. approximativement, chauffage, électricité, air climatisé et tapis mur à mur inclus, 3100 boul. Cartier, Chomedey, Laval, 681-6436. 21-7-79

BUREAUX À LOUER

CHERRIER, St-Hubert, 2e, environ 1,200 pi.ca., 7½ pièces, chauffage électrique, 527-7493, 331-2454. 21-7-79

CHALETS À LOUER

CHALET 4 saisons à louer. Bromont. Entièrement meublé avec toutes commodités. Près de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-(514) 263-6080. J.N.O.

MAISON À LOUER, St-Sauveur du Lac, Mont-Habitant, 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, foyer, accès au lac, libre immédiatement jusqu'à la fête du travail. 667-9982, 721-6085. 23-07-79

CHALETS À VENDRE

ST-DONAT, Lac Montagne-Noire, bord de l'eau, plage, chalet bien ensoleillé, foyer en pierre, surplombant lac. $25,000. 655-4453. 21-7-79

STE-MARCELINE, chalet d'été avec terrain, sur le bord du lac Grégoire, électricité, endroit très tranquille, de toute beauté, lac non-pollué, soir 748-8362, fin semaine 1-889-5269. 21-7-79

CONDOMINIUM

HILLSBORO, Pompano, 2 chambres à coucher, sur le bord de la mer, piscine, sauna. Tarifs spéciaux pour les mois d'été. 321-6725. 24-7-79

COURS

COURS de rattrapage, français et mathématiques, niveaux primaire et secondaire. Pour plus d'informations, communiquer à 738-1209. 23-7-79

ACADÉMIE DE MUSIQUE COUPERIN, tous les instruments (chant), tout âge, cours d'été, aucun examen d'entrée, professeur diplômés. 661-7866 - 663-3124 Duvernay - Laval. 21-7-79

DÉMÉNAGEMENTS

A bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite 937-9491. J.N.O.

Conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

DIVERS

HYPNOSE
Le département de psychologie de l'Université de Montréal aimerait avoir la participation de personnes du sexe féminin âgées de 18 ans et plus dans une expérience sur l'HYPNOSE: BUT: Recherches. Appelez John: **688-9523 ou 687-0828.**
23-7-79

DIVERS

DISQUES classiques à vendre, items de collection. Grandes marques, interprétations de choix. J.P. Sévigny 842-5973 après 5 hres p.m. 23-7-79

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

À LOUER
CENTRE-VILLE
Bureaux d'exécutifs meublés, avec service de secrétariat. Disponibles immédiatement.
Information: **849-8004**
23-7-79

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure-extérieure, estimation gratuite: Tél.: 521-4041, 270-6361 J.N.O.

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

A bas prix, bureaux, chaises, classeurs, armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte. 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

Adresseuse à l'alcool, modèle "28", de marque Scriptomatic. 323-9731. 1-8-79

ORDINATEUR IBM, type "5100" à cassette, langage "Basic" pour information: 323-9085. 1-8-79

FOURRURES

SUPERBE manteau pratiquement neuf, de swakara noir, grandeur 16 ans, longueur 38, 284-0137. 23-7-79

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS À QUEUE, petits, grand choix de pianos à queue usagés, accordés et reconditionnés, de $2000 à $3000. Nous faisons la livraison. Appelez à frais virés 1-613-224-0978. 30-7-79

LOGEMENTS À LOUER

PLACE DEGUIRE
ST-LAURENT
NOUVEL EDIFICE
1½, 3½, 4½
incluant taxe d'eau et électricité!
- climatisation
- tapis mur à mur
- cuisinière et réfrigérateur
- système anti-vol
- piscine et sauna
- terrasse paysagée sur le toit

visites de 11h à 21h
fin de semaine de 11h à 18h
365, boulevard Deguire angle Jules Poitras, près de la gare du CN à Côte Vertu
336-5226 21-7-79

LAJEUNESSE 7600, 1½, 3½, meublés ou non meublés, taxe payée, cuisinière, réfrigérateur, fournis, libre immédiatement 276-1105. 21-7-79

OUTREMONT, 6½ entièrement rénové, bas de triplex, $330. Libre maintenant, 844-1309. 1-7-79

OUTREMONT, haut de duplex, 8½ avec garage, $500. par mois, chauffé, libre immédiatement, le jour 288-4413, le soir 589-4074, ou 737-9032. 30-7-79

PRÈS de l'Université, haut de duplex, avenue Wilderton près de Willowdale, grand 6½ chauffé, garage chauffé, cuisinière et réfrigérateur inclus, libre 1er septembre, 738-2381. 23-7-79

8 ½ chauffé, avec entrée privée, magnifiques boiseries originales et multiples portes avec vitres de couleurs plombées. 940 est, St-Joseph, coin Mentana, près du métro — pourrait servir d'espace de bureau. Dr Vermette, 288-2213 — Mme Dion, 849-9718. 3-8-79

LONGUEUIL, 5 pièces, stationnement, près du Métro, $200 par mois, disponible le 1er août, 488-3087. 21-07-79

LOGEMENT 5½ frais peint, Centre-Ville, prix $165. par mois, 842-5931. 23-7-79

METRO Joliette, 15 minutes du Centre-Ville, 1er septembre, grand 6½, ensoleillé, face parc et école, $315. 523-4364, 19h à 21h. Garage disponible. 23-7-79

SOUS-LOCATION, Domaine d'Iberville, 695 St-Charles Ouest, Longueuil. 4½ semi meublé, piscine, bain sauna, tous services compris, $321. par mois, 670-1118. Libre 1er août. 21-7-79

MAGASIN À LOUER

2 EMPLACEMENTS: l'un pour bureau, l'autre pour magasin, 198 et 1200 rue St-Hubert, près de l'UQAM. Nouvellement aménagés, 481-8647. 6-8-79

MAISONS À LOUER

A ST-BRUNO, maison unifamiliale, foyer, piscine, terrain clôturé, $450. par mois, 323-0417, 324-8820. 23-7-79

BROSSARD, 8 pièces, garage, 2½ salles de bain, foyer, près des commodités et du transport, appelez 671-9635. 21-7-79

OFFRES D'EMPLOIS

INSTITUTEURS
Le **TISDALE SCHOOL DIVISION # 53** est à la recherche de 2 instituteurs pour l'année scolaire 1979-80 à l'école Zenon Park à Zenon Park, Saskatchewan.
POSTE # 1: 1e et 2e année, avec 80% des cours offerts en français.
POSTE # 2: 7e et 8e année, différents cours à être prévus avec le directeur.
L'École ZENON PARK est une école désignée française, donc les postulants doivent être en mesure de travailler EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS.
Pour plus de renseignements S.V.P. vous adresser à:
Armand Dion
C.P. 247 Zenon Park
Saskatchewan
Tél: 1-306-767-2633
ou à:
M. B.P. Jacques
Box 400 Tisdale, Sask.
Tél: 1-(306) 873-2674
23-7-79

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
PLACE VILLE-MARIE
Grande étude légale, située à P.V.M., cherche secrétaire mature avec expérience juridique, dicta et connaissance de l'anglais. Bonne ambiance de travail, salaire selon expérience.
Tél.: DAVID SAMAIN
879-1353
27-7-79

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
Sténo dactylo, bilingue avec expérience, bénéfices marginaux intéressants.
842-9914
26-7-79

OFFRES D'EMPLOIS

D'OUTRE MER. Salaire haut, travaillant pour compagnies américaines d'outre-mer, sans regard à l'âge ou au sexe. Pour exemple: ouvriers de construction, plombiers, menuisiers, opérateurs d'équipement, mécaniciens, lineman, ingénieurs, habileté dans champs à pétrole et industrie minière, électroniques, techniciens, comptabilité, personnels de ventes, secrétaires, gens de métiers, personnels de santé sociale et plusieurs autres. (Entraînement compris). Foreign Opportunities, Cornwall, Ontario. 1-613 - 938-1323. Sur rendez-vous seulement. 1-8-79

SECRÉTAIRE JURIDIQUE, bilingue, sténo-dactylo, litige. Avocat senior rue St-Jacques. Excellentes conditions, salaire à la mesure de la compétence et de l'expérience, 849-6327, 1-337-3338. J.N.O.

URGENT! Une compagnie pétrolière du Texas recherche une personne dans la quarantaine, pour ventes industrielles dans un territoire protégé. Aucun transfert. AAA-1 Firme établie depuis 1933. Commissions généreuses et bonus. Opportunité d'avancement. Pour une entrevue en toute confidentialité. Écrivez à: R.A. Teel, Southwestern Petroleum Corporation, Box 789, Forth Worth, Texas 76101. 23-7-79

COUPLES sérieux désirant travailler à plein temps ou partiel, pour nouveaux projets dans votre région, pas de vente. Écrivez à Le Richer, 2952 Guimond, Trois Rivières, G0Z-2K1. 21-7-79

RECHERCHE, commis-comptable, bilingue, avec expérience, pour set complet de livres plus comptes à recevoir et comptes à payer. Salaire selon expérience. 468-3431 27-07-79

SECRÉTAIRE JURIDIQUE, Expérience en droit litigieux. Bureau d'avocat au centre-ville. Communiquez avec Mme Camille Cordeau à 842-9841 23-07-79

GALERIE D'ART, recherche vendeur(euse), avec connaissance en art contemporain, organisateur(trice) de bureau, sens de l'initiative, faire parvenir curriculum vitae à C.P. 117, Brossard, Québec, J4Z-3J1, Dossier C-278. 23-7-79

PERMANENT, temps partiel, vendeur(euse), parfaitement bilingue, tenue vestimentaire impeccable, personnalité plaisante, possibilité d'avancement. Pour application: jeudi et vendredi entre 17 hres et 21 hres à 2035 rue Crescent, Montréal. 25-7-79

SECRÉTAIRE JURIDIQUE, dactylo, dictaphone, connaissance parfaite de la langue française, excellente condition, communiquez avec Hélène Dubé, 844-1954 entre 9h et 17h. 21-7-79

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT 10¾% 1ère, 2ème hypothèque, balance de vente, rapidement. Jour ou soir, tél.: 729-4332. J.N.O.

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000. 1ère 10¾% 2ème. Mlle Léona Laberge, courtier. 486-1106 jour-soir J.N.O.

TERRAINS À VENDRE

CANTONS DE L'EST, Stukely Sud, près Eastman, plusieurs terrains boisés et non-boisés, situés sur site panoramique avec vue Mont-Orford, superficie minimum 20,000 pi. ca., 10c pi. ca., route asphaltée ouverte toute l'année, facilités et aménagements. 1-297-2364, 738-1209. 23-7-79

SOCIÉTÉ-LOISIRS

ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.
282-0058 ou 933-3673
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M.
lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal.
J.N.O.

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Montréal. H2L 1K4, 2 hres à 7 hres. 524-3852. J.N.O.

TERRAINS À VENDRE

EASTMAN, vue panoramique Mont Orford, près ski, 2 arpents, $5,000.; 5 arpents, $9,500. Conditions faciles. Frais virés 1-(514)297-3163. 26-7-79

MONT ORFORD, vue panoramique, près ski, ruisseau, 1 à 3 acres, 9 à 12 sous le pi. ca. Conditions faciles. Frais virés 1-(514)297-3163. 27-7-79

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU: Terrain d'aviation légère 83 arpents - zonage commercial avec bâtisse - 4,800 p.c. isolée et chauffée Bernard Fuseiller 467-2156 467-9720 IMM. SÉLECT COURTIERS 21-7-79

VILLÉGIATURES

Auberge ALLO MONDIAL, Laurentides, vacances: semaines ou weekends. Aussi: activités culturelles: peinture avec le Frère Jérôme, 20-22 juillet et 27-29 juillet et aussi 22-29 juillet. Parents Efficaces, 5-12 août et 12-19 août Astrologie 19-26 août. Croissance personnelle, 26 août-2 septembre. Lac, ambiance chaleureuse, prix avantageux. 336-6854, 381-6894. Cuisinièr(e)s bénévoles demandé(e)s pour quelques semaines.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-SAUVEUR DES MONTS, près pente de ski. Maison normande, 4 chambres, 3 salles de bain, 3 foyers, piscine chauffé Val-Mar 18'x36', sauna, $125,000. 1 - 514 - 227-5164. 21-7-79

Kirkland, village de Lacey Green, Bungalow de 3 chambres en parfaite condition, situé sur un terrain de 11,220 pi. ca., complètement clôturé, professionnellement paysagé, coin de rue, cuisine moderne, en pin noué naturel, foyer en pierre, salle de bain familiale en cèdre, tapis mur à mur, de qualité partout, 2 climatiseurs d'air à même les murs, sous-sol semi-fini, terrace cèdre privée, garage avec porte automatique, aire de stationnement extérieure double, taxes basses, vente privée, s'il vous plaît appeler: 697-5756. 23-7-79

MASSACHUSSET, Burkshires, terrain de camping familial en opération, 100 sites, potentiel de 300 sites, 170 acres de terrain sur le lac. Maison de 9 pièces, 3 chambres, 3 salles de bain, taxes basses, endroit récréatif printemps et été. Excellent investissement, $270,000. Écrivez à Georges Slatter, courtier, Backet RSD, Massachusset, 01223 ou appelez (413) 623-8345. 26-7-79

N.D.G., Oxford, cottage semi-détaché, 8 pièces, nouvellement rénové, sous-sol fini, foyer, 2 nouvelles salles de bain, jardin. $74,000., négociable, exceptionnel. 486-0394. 23-7-79

ST-BRUNO: 8 pièces, 4 chambres à coucher, entrée 2 niveaux, gros arbres, salle familiale, foyer, tapis mur à mur, pas d'agent, $58,500. appel anglais 653-2122, français 653-8685. 23-7-79

St-Lambert, Cottage victorien, semi-détaché, rénovations récentes: toiture, électricité, plomberie, entrée d'eau, cuisine, salle de bain, etc. Téléphonez à 465-2193 21-07-79

ST-MATHIEU DE BELOEIL: 20 minutes de Montréal — superbe Canadienne — 6 pièces — garage — piscine creusée — plus d'un arpent de terrain. ALBERT SIMON 467-2156 658-8216 MLS IMM. SÉLECT COURTIERS 21-7-79

STE-MÉLANIE, 10 milles de Joliette. Domaine de 30 arpents, sur route pavée, bungalow en brique, 7 ans, chauffage électrique, foyer à l'étage, terrain paysagé, ruisseau, érablière dans montagne, site enchanteur, soir 748-8362, fin semaine 1-889-5269. 21-7-79

ST-HILAIRE: Magnifique propriété — terrain boisé — ruisseau naturel — plusieurs conifères — grandes pièces — garage double-foyer. LOUISE DELAND 467-2156 464-5741 IMM. SÉLECT COURTIERS 21-7-79

ST-HILAIRE: Canadienne neuve — tout brique — finition de luxe — terrain boisé 85 x 107 — foyer — abri d'auto-résidentiel — moins $60,000.00. GEORGES MAYER 467-2156 467-5687 IMM. SÉLECT COURTIERS 21-7-79

WESTMOUNT, cottage en bois (circa 1875), pétant de soleil. 10 pièces, 2½ salles de bain. Jardin, garage, stationnement voiture additionnelle. Avenue tranquille. Atmosphère québécoise. Récemment décoré. Seulement $115,000. incluant moquette, cuisinière, lave-vaisselle et réfrigérateur. Nouveau M.L.S. Monique Burman 937-8350, Isabelle Lafrenière, courtier 482-1381. 21-7-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

$250,000
Propriété sise à St-Paul de l'Ile-aux-Noix, sur les bords du Richelieu, 35 milles de Montréal, RAMPE PARTOUT, endroit idéal pour large famille ou petit club privé, construction intérieur et extérieur en bois traité, site enchanteur. MAISON PRINCIPALE: 1er ÉTAGE: PORTIQUE 5' X 12' SALON, SALLE À DÎNER COMBINÉS, pièces immenses avec fenêtres panoramiques sur 3 côtés et vue sur la rivière; foyer; véranda 8' X 20', BOUDOIR, lavabo et galerie grillagée attenante, TRÈS GRANDE CUISINE avec vue sur jardins s'ouvrant sur véranda 12' x 25', LAVOIR, CHAMBRE DE BONNE, avec lavabo, chambre de bain (1½) 2e ÉTAGE: L'AILE DES MAÎTRES, comprend chambre à coucher avec fenêtres panoramiques 3 côtés, vue sur rivière, salle de bain attenante, AILE DES ENFANTS comprend 5 chambres à coucher, toilette et douche séparés, véranda 15' x 20', grillagée en partie. BÂTIMENTS SÉPARÉS, SELON ACTIVITÉS, sous 230 pieds de toit en bardeau de cèdre 1½" x 2¼" taillés à la hache. BUNGALOW DES VISITEURS avec cuisinette s'ouvrant sur piscine chauffée 18' x 32' et véranda, chambres de bain avec douche, dortoir de visite, salle d'entreposage et de jardinage, salle de TV ou de disco, salle de carte, salle de billard avec grand salon, entrepôt pour bateaux, kiosque couvert sur l'eau 10' x 20', LE TOUT COMPLÈTEMENT MEUBLÉ, ÉQUIPÉ, ET PAYSAGÉ. Pour information, écrire à:
Placement St-Lambert Inc.
Poste Restante St-Paul
Île-aux-Noix
Québec
21-7-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

VAUDREUIL, bord du lac, duplex, garage, grand terrain, jardin, piscine, clients sérieux seulements, $75,000. André Castonguay 455-2703, 281-7480. 28-7-79

AHUNTSIC, luxueux triplex, 4 logements, foyer, placard de cèdre, appareils électro-ménagers, garage double, construction exceptionnelle, revenu $15,240. Prix $125,000. Pas d'agent, 381-7151. 23-7-79

BELOEIL: Face Golf — split tout brique — 5 chambres coucher — 2 foyers — pierres — garage double. BERNARD FUSEILLER 467-2156 467-9720 IMM. SÉLECT COURTIERS 21-7-79

GRANDE maison 2,800 pieds, terrain 6 acres, foyer, bar, garage double, piscine, terrasse, sur le chemin 503, R.R. 1, Coboconk, Ont., K0M-1K0. Aussi safari 234 acres, ferme et bois. 1-(705) 453-3025. 23-7-79

RIVE-SUD, Richelieu, bungalow pierre et brique, 3 chambres à coucher, chauffage électrique 200 ampères, sous-sol fini, garage, plusieurs extras, paysagé, taxes minimes. Particulier 658-2562. 21-7-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-PAUL D'ABOTSFORD
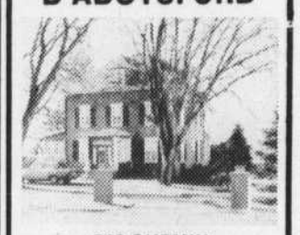
570 CHEMIN DE LA MONTAGNE
Magnifique résidence d'époque de 10 pièces sur grand terrain paysagé entouré de vergers.
B. Malo, (514) 379-5239.
23-7-79

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

C.D.N. Immeuble reconstruit en 1978, très bon état, 23 appartements, vendrais 5.2 fois les revenus, vente privée, pas d'agent, 731-1026 après 18 hres. 21-7-79

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

CANTONS DE L'EST
Près de Foster. Magnifique cottage anglo-Hollandais en pierres des champs et bardeaux de cèdre. 6 chambres à coucher. Cuisine unique avec dînette. Foyer. Poêle à bois. Solarium. Entièrement rénové. Meublé. Garage double. Bâtiment de 106 pieds avec atelier complet. Ruisseau. Arbres matures. Vignes. Fleurs. Potager. Vue panoramique. Taxes minimes. Terrain 6 acres. Conviendrait pour 2 couples. Prix demandé $119,000. **1-539-3528.**
23-7-79

DANVILLE
Sur 6 acres mi-boisé des Prairies. Maison victorienne, 4 chambres à coucher, chauffage central, 1½ chambre de bain, plusieurs bâtiments, voisin de la chute Nicolet. $32,500. **583-6373 ou Mme Ingi Mondson, A.E. LePAGE Inc. courtiers, 1-(819) 826-3162.**
23-7-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISON CANADIENNE, 10 pièces, grand terrain bien paysagé, village St-Ours sur le Richelieu, prix $50,000. 2509 Chemin des Patriotes, St-Ours. 785-3004. 21-7-79

À 30 milles et à 45 minutes de Montréal par autoroute. Sur le bord du lac Bleu, magnifique maison été-hiver, avec abri d'auto et véranda, foyer, clôture de pierre avec 4 lampadaires, patio de couleur, très bien meublée, 3 chambres à coucher, billard et ping-pong au sous-sol, terrain paysagé avec jeux, pédalo. Valeur réelle de $60,000. Prix d'aubaine $55,000. Cause départ. Occupation immédiate, demandez monsieur le Curé 255-0182, 1-563-3047. 23-7-79

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LE BRIDGE

Défense difficile à concevoir

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Nord
Vulnérables: Nord-Sud

NORD
♠ A R 8 4
♥ 4 3 2
♦ R V
♣ A R D 5

OUEST
♠ V 6
♥ D 9 8 7
♦ 10 9 6 2
♣ 10 4 2

EST
♠ D 9 5 3
♥ R
♦ A D 7 4 3
♣ V 7 6

SUD
♠ 10 7 2
♥ A V 10 6 5
♦ 8 5
♣ 9 8 3

Les enchères:

Nord	Est	Sud	Ouest
1♣	passe	1♥	passe
2SA	passe	3♥	passe
4♥	passe	passe	passe

Entame: le 10 de carreau par Ouest.

La main ci-dessus présente une manipulation défensive admirable. Elle prouve que le bon jeu ne se fait pas sur l'évaluation de chacune des cartes jouées mais plutôt sur la portée, l'influence qu'aura le jeu de chaque carte.

Le bridge est constitué de mille et une règles et d'un nombre dix fois plus grand d'artifices ou de tours de jeu. La donne suivante met en relief le fait qu'une carte affranchie fait toujours une levée mais pour le défenseur le moment de faire jouer cette carte est d'une importance capitale pour la chute du contrat adverse.

L'équipe Nord-Sud par de bonnes enchères en arriva au meilleur des contrats, 4 coeurs et la plupart accomplirent ce jeu à cause d'une faille dans la défense adverse. À remarquer aussi que la deuxième déclaration de Nord, l'ouvreur de deux sans-atout décrit une force de 19-20 points et qu'elle n'est pas impérative selon le système Standard American. Le répondant peut très bien passer parole après cette enchère s'il n'a que le strict minimum de 6 points.

Sud opta pour déclarer une seconde fois sa suite de 5 coeurs; il aimait mieux jouer en couleur ayant une faiblesse bien prononcée en carreau. Il donnait aussi à son coéquipier l'option de déclarer selon la texture de son jeu le contrat de 4 coeurs ou de 3 sans-atout.

C'est alors que Nord avec le soutien de trois atouts dans la couleur de son partenaire qui en possédait au moins 5, déclara 4 coeurs.

La stratégie qu'employa Ouest pour occasionner le déclarant à ne pas réaliser son contrat est très intéressante.

L'ouverture se fit du 10 de carreau et Est remporta les 2 premières levées avec sa Dame et son As et il joua en troisième carte un petit trèfle. Le 10 d'Ouest força le mort à prendre la levée avec sa Dame. Un petit coeur fut joué et le déclarant captura le Roi d'Est avec joie; il ne perdra qu'un atout, la Dame, et il accomplira son contrat croyait-il, misant fort sur la suite de 4 trèfles que possédait le mort. Il fit suivre le Valet de coeur, Ouest joua le 7 et Est ne fournit pas. Il joua le 10 et c'est alors que Ouest s'empara de la levée. Et le spectacle fut terrible pour le déclarant car par le fait du jeu de cette Dame d'atout au bon moment, le contrat et la victoire croulaient devant lui. La main n'ira plus au déclarant afin qu'il enlève le dernier atout de la main d'Ouest, et quelle que soit la manière dont le mort jouera ses cartes le 8 d'atout ne sera pas capturé par le 10 du déclarant et il contribuera à donner la levée de chute aux défenseurs.

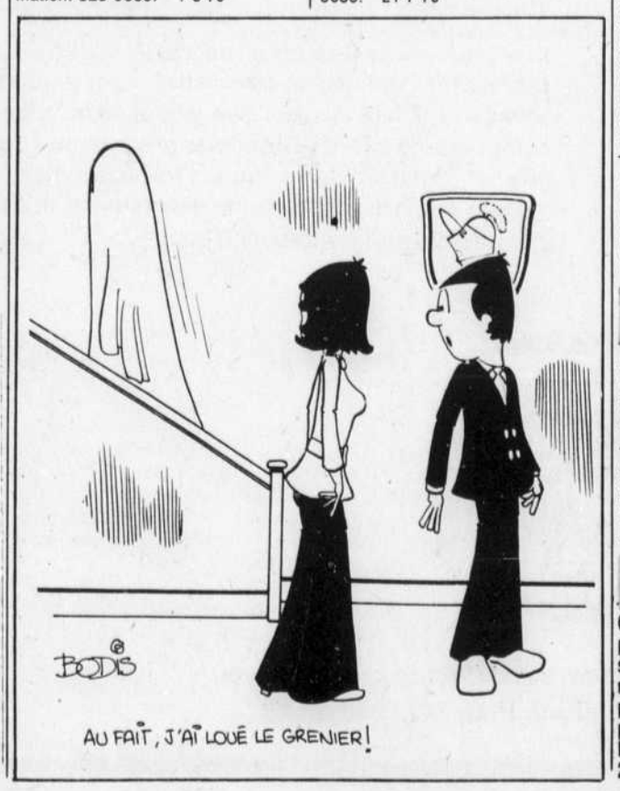

LES MOTS CROISÉS

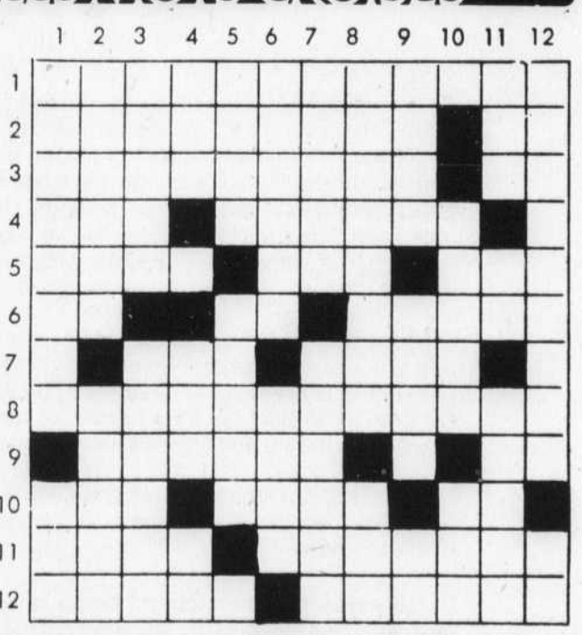

Horizontalement

1—De façon nerveuse.
2—De l'Orient. — Irridium.
3—Tailler avec un instrument dentelé. — Petit cube.
4—Unité monétaire roumaine. — Construire.
5—Rivière de France. — Se rendra. — Fleuve né dans les Cévennes.
6—Strontium. — Grand Nord. — Relatif au nez.
7—Tente avec audace. — Sert à débiter le bois.
8—Action d'envenimer.
9—Le prochain. — Ouest-Est.
10—Sans valeur. — Pronom personnel. — Sélénium.
11—Charge d'un âne. — Personne qui élude.
12—Demeure. — Allongé.

Verticalement

1—Élévation. — Fleuve de la Provence orientale.
2—Méprise. — Très petite.
3—Qui rit. — Cellules femelles destinées à être fécondées.
4—Habile. — Terme de tennis. — Sert à lier.
5—Greffe. — Sorte.
6—Se dit des frères nés de la même mère mais non du même père. — Myriapode.
7—Rendre sale. — Marteau utilisé par les tailleurs de pierre.
8—Grâce, distinction, dans les manières, dans l'habillement. — Obtint.
9—Maman. À de l'affection pour. — Petit cube.
10—À la fin de la nuit sur des objets en plein air. — Unité monétaire d'Extrême-Orient.
11—Habitation. —Coups de baguette. — Repli du corps du serpent.
12—Trembler, avoir peur (avoir la...). — Ruisselet.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	U	L	T	I	P	L	I	A	B	L	E
2	A	N	I	M	A	L	■	L	U	E	U	R
3	R	I	T	■	M	I	A	S	M	E	■	S
4	C	O	U	R	B	E	R	■	O	R	G	E
5	A	N	A	■	I	■	M	O	N	■	L	A
6	S	■	N	U	Q	U	E	■	E	T	A	U
7	S	T	I	P	U	L	E	R	■	O	N	■
8	I	R	E	■	E	T	■	A	R	R	E	T
9	N	A	N	O	■	R	E	B	U	T	■	I
10	■	I	N	G	R	A	T	I	T	U	D	E
11	F	R	E	R	E	■	C	O	■	R	O	D
12	R	E	S	E	A	U	■	T	M	E	S	E

Chypre cinq ans après...

Un anniversaire funèbre d'humiliation et de désespoir

Le 20 juillet 1974, l'armée turque envahissait Chypre, coupait l'île en deux et forçait 200,000 Chypriotes grecs à un exode vers le Sud, où ils devenaient soudain réfugiés. La République de Chypre vit toujours sous la menace constante de quelque 30,000 soldats turcs qui occupent 40% de son territoire... En dépit des nombreuses résolutions et recommandations adoptées par l'Organisation des Nations Unies et d'autres organismes internationaux, qui réclament le retrait de toutes les troupes étrangères et le respect de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de cette république, tout espoir d'une solution juste et pacifique semble encore lointain.

Le gouvernement turc, ne faisant aucun cas des résolutions de l'ONU, s'obstine à favoriser des solutions qui préconisent la division géographique des Chypriotes grecs et turcs. Les propositions faites jusqu'ici par les Turcs, sous le nom trompeur de fédération, masquent en fait une séparation qui va à l'encontre des principes du droit international et porte atteinte à l'existence même de l'État indépendant de Chypre.

La politique provocante et intransigeante des Turcs a mené la question de Chypre à une impasse qui constitue une menace sérieuse pour la paix et la sécurité de tout l'est de la Méditerranée.

Le Canada a pris directement part à ce conflit par la participation de ses soldats à la force de paix de l'ONU à Chypre. Moralement, toutefois, il a adopté une attitude neutre et passive à l'égard de ce problème. Il n'a rien fait pour dissuader les Turcs, ses alliés de l'O.T.A.N., de poursuivre leur occupation de l'île. Par cette inaction, nous donnons, nous Canadiens, carte blanche à la Turquie pour qu'elle continue de ridiculiser les résolutions de l'ONU, en faveur desquelles le Canada a pourtant voté. Il ne va certes pas de notre intérêt national d'assister en silence à la souffrance profonde et à l'aliénation du peuple grec auprès duquel nous avons combattu au cours de deux guerres mondiales. La semaine dernière, notre ministre de la Défense laissait entendre qu'en raison de l'impasse dans laquelle se trouvaient les négociations, il se pourrait que nous retirions nos forçes de paix de Chypre. Les Canadiens doivent s'interroger sur la logique de la politique de leur pays. Peut-on, en effet, qualifier de rationnelle ou d'humanitaire une politique qui permet qu'on mette en danger la vie de 650,000 personnes pour soi-disant sauvegarder celle de 115,000 autres? Nos intérêts nationaux sont-ils servis lorsqu'on institutionnalise le statut de réfugié des quelque 200,000 Chypriotes grecs et arméniens qui ont fui une attaque brutale et agressive? Il ne fait aucun doute que, par notre silence, nous légitimons un fait accompli: celui de la création d'un nouveau territoire sudète. N'avons-nous donc aucune responsabilité à l'égard de cet holocauste accompli avec des armes et du matériel fourni à la Turquie par l'O.T.A.N.?

Au moyen d'un chantage politique, portant notamment sur l'utilisation des postes d'écoute, la Turquie cherche à se procurer environ $1.5 milliard de dollars sous forme d'aide immédiate de l'Ouest, afin de résoudre des problèmes économiques graves. La plus grande part de cette aide devra provenir des États-Unis et, directement ou indirectement, du Canada, puisqu'une partie de l'argent recherché par la Turquie lui sera fournie par l'intermédiaire d'organismes financiers internationaux auxquels le Canada contribue. **Si cette aide est accordée aux Turcs, les conditions minimales de son attribution doivent comprendre le retrait des 30,000 soldats turcs de Chypre.** À de telles conditions d'échange, l'octroi du milliard et demi de dollars que réclame si catégoriquement la Turquie signifie que chaque soldat turc rapatrié dans son pays vaudra $50,000 de plus qu'à l'heure actuelle sur le territoire occupé de Chypre.

Il ne peut y avoir de solution pacifique, viable et durable de la question chypriote que dans le cadre d'un État unifié et démilitarisé, dans lequel les Grecs et les Turcs pourront coexister et collaborer. Dans un petit État indépendant comme celui de Chypre, avec une population composée de 82% de Chypriotes grecs et de 18% de Chypriotes turcs, normalement mélangés et répartis dans toute l'île, une distribution géographique des ressources inégale et une économie d'interdépendance, le danger le plus grand serait la division géographique des deux groupes ethniques.

remember Cyprus
souvenez-vous de Chypre

COMITÉ DE SOLIDARITÉ HELLÉNIQUE-CANADIENNE POUR CHYPRE
5656, avenue du Parc,
Montréal, P;Q;
Tél.: 272-2589

NEW MILANO FOOD PRODUCTS CO. LTD.,
10,548, boul. L'Archevêque,
Montréal-Nord,
Tél.: 323-2643

Comité de Solidarité Hellénique-Canadienne pour Chypre
5656, Avenue du Parc, Montréal, P.Q. Tél.: 272-2589